



VILLE DE RONCHIN

Multisites 7 écoles

- Investigations sur l'air ambiant
- Investigations sur les plantes comestibles

Rapport

Réf : NO60.P0662-R01-V01

LEP / CAL / SEP

23/10/2025



GINGER BURGEAP Région Nord-Ouest (Arras) • 5, chemin des Filatiers
62223 Sainte-Catherine

Tél : 03 21 24 38 00 • burgeap.arras@groupeginger.com



GINGER
BURGEAP



SIGNALÉTIQUE

CLIENT

RAISON SOCIALE	Ville de Ronchin
COORDONNÉES	Ville de Ronchin 650 Av. Jean Jaurès, 59790 Ronchin
INTERLOCUTEUR <i>(nom et coordonnées)</i>	Xavier THIEBAULT Tél : 03 20 16 60 15 E-mail : xthiebault@ville-ronchin.fr

GINGER BURGEAP

ENTITÉ EN CHARGE DU DOSSIER	GINGER BURGEAP Région Nord-Ouest (Arras) 5, chemin des Filatiers - 62223 Sainte-Catherine Tél : 03 21 24 38 00 burgeap.arras@groupeginger.com
CHEF DU PROJET	Camille DUVAL Tél : 06 82 58 33 01 Email : c.duval@groupeginger.com
COORDONNÉES Siège Social SAS au capital de 1 200 000 euros / SIRET 682 008 222 003 79 / RCS Nanterre B 682 008 222/ Code APE 7112B / CB BNP Neuilly – S/S 30004 01925 00010066129 29	Siège Social 143, avenue de Verdun - 92442 Issy-Les-Moulineaux Tél : 01.46.10.25.70 E-mail : burgeap@groupeginger.com

RAPPORT

RÉFÉRENCE DE L'OFFRE	NO60.P30338 du 20/06/2025
RÉFÉRENCES DE LA COMMANDE (numéro et date)	N°ST250770 du 26/06/2025
RÉFÉRENCE DU RAPPORT	Réf : NO60.P0662-R01-V01
DOMAINE TECHNIQUE H4i	GEOS411

SIGNATAIRES

DATE	Indice	Rédaction Nom / signature	Vérification Nom / signature	Supervision / validation Nom / signature
23/10/2025	01	L.PRYFER / 	C.DUVAL 	S.PECQUEUX

SOMMAIRE

Synthèse technique	5
1. Introduction	8
1.1 Objet de l'étude.....	8
1.2 Codification des prestations	9
1.3 Documents de référence et ressources documentaires	10
2. Localisation et environnement des sites	11
3. Synthèse des données existantes.....	15
4. Investigations sur l'air ambiant (A240)	16
4.1 Nature des investigations.....	16
4.2 Description de la méthode de prélèvement.....	17
4.3 Durée et conditions de prélèvements	17
4.4 Programme analytique.....	17
4.5 Valeurs de référence	18
4.6 Résultats et interprétation des résultats	18
5. Investigations sur les fruits (A250)	25
5.1 Nature des investigations.....	25
5.2 Description de la méthode de prélèvement.....	28
5.3 Durée et conditions de prélèvements	28
5.4 Programme analytique.....	28
5.5 Valeurs de référence	28
5.6 Résultats et interprétation des résultats	28
6. Synthèse et recommandations	30
6.1 Synthèse.....	30
6.2 Recommandations	30
7. Limites d'utilisation d'une étude de pollution	32

FIGURES

Figure 1 : Localisation des sites d'étude	8
Figure 2 Localisation sites K. Brossalette, C. Moulin, D ; Mollet-Valemore	12
Figure 3 Localisation sites Charles Perrault, Georges Sand, Albert Samain	13
Figure 4 Localisation sites Lacore Ferry.....	14
Figure 5 : Echantillonneur passif	17
Figure 6 : Cartographie des teneurs air ambiant – Ecoles Georges Sand et Albert Samain	21
Figure 7 : Cartographie des teneurs air ambiant – Groupe scolaire Kergomard Brossalette	22
Figure 8 Cartographie des teneurs air ambiant -Groupe scolaire Coty Moulin	23
Figure 9 Cartographie des teneurs air ambiant – Ecole Charles Perrault.....	24
Figure 10 : Localisation des prélèvements de végétaux	26
Figure 11 : Reportage photographique – espèces comestibles.....	27
Figure 12 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – Kergomard Brossalette	35
Figure 13 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – Albert Samain	36
Figure 14 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – Lacore Ferry	37
Figure 15 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – Mollet Valemorre.....	38
Figure 16 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – Charles Perrault.....	39
Figure 17 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – Georges Sand.....	40
Figure 18 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – C. Moulin.....	41

TABLEAUX

Tableau 1 : Information sur les sites d'études	11
Tableau 2 : Synthèses des résultats 2024-2025	15
Tableau 3 : Programme d'investigations sur l'air ambiant.....	16
Tableau 4 : Résultats d'analyses sur l'air ambiant (1/2).....	19
Tableau 5 : Résultats d'analyses sur l'air ambiant (2/2).....	20
Tableau 6 : Détail des prélèvements de fruits	25
Tableau 7 : Résultats d'analyses sur les fruits	29

ANNEXES

- Annexe 1. Cartographies des résultats antérieurs
- Annexe 2. Propriétés physico-chimiques
- Annexe 3. Méthodes analytiques, LQ et flaconnage
- Annexe 4. Bordereaux d'analyse de l'air ambiant
- Annexe 5. Fiche de prélèvements d'air ambiant
- Annexe 6. Fiches de prélèvements espèces comestibles
- Annexe 7. Bordereaux d'analyses des fruits
- Annexe 8. Glossaire

Synthèse technique

CONTEXTE	
Client	Ville de Ronchin
Nom / adresse du site	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole maternelle Samain - Rue Balzac à Ronchin - parcelle cadastrale AH 400 ; • Ecole maternelle Perrault - 2 Rue Millet à Ronchin - parcelle cadastrale AH 609 ; • Ecole primaire / maternelle Brossolette - 1 rue du 11 Novembre à Ronchin– parcelle cadastrale AC 643 ; • Ecole primaire / maternelle Ferry - 71 Rue du Général Leclerc à Ronchin – parcelles cadastrales B 3109 et 3010 ; • Ecole maternelle Sand - 2 Rue Vincent Auriol à Ronchin – parcelle cadastrale AH 509 ; • Ecole primaire / maternelle Mollet Valmore à Ronchin- 3 Rue Jules Ferry – parcelle cadastrale AC 337 ; • Ecole primaire Coty Moulin – Rue Roger Salengro à Ronchin, parcelles cadastrales A 397 et 400.
Contexte de l'étude	<p>Dans le cadre d'une démarche volontaire, la Ville de Ronchin a réalisé des diagnostics environnementaux au droit de 7 établissements sensibles (écoles maternelles ou primaires) entre 2019 et 2025 (études réalisées par GALLIA SANA, BUREAU VERITAS et GINGER BURGEAP).</p> <p>Les résultats ont mis en évidence la présence régulière de métaux dont plomb dans les sols de surface au droit de l'ensemble des sites d'étude, et plus ponctuellement d'hydrocarbures et/ou HAP dans les remblais sous-jacents au droit des écoles Lacore Ferry et Mollet Valemore.</p> <p>Dans ce cadre, la Ville de Ronchin souhaite compléter sa connaissance de la qualité des milieux par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse des végétaux comestibles au droit des écoles Lacore Ferry, Kergomard Brossolette, Mollet Valmore, Coty-Moulin, Samain, Perrault et Sand (7 sites) ; • L'analyse de la qualité de l'air ambiant vis-à-vis des principaux composés volatils (HCT par TPH, BTEX-N et COHV) au droit des 5 écoles ou groupes scolaires suivants : Kergomard Brossolette, Coty Moulin, Charles Perrault, Georges Sand et Albert Samain. Les écoles Valmore Mollet et Lacore Ferry, déjà investiguées, ne sont pas concernées par la présente étude.
Projet d'aménagement	Absence de projet – usage similaire à l'actuel
Informations sur le site lui-même	Les sites d'études sont des établissements sensibles de types écoles primaires ou maternelles, en milieu urbain.
Contexte géologique et hydrogéologique	<ul style="list-style-type: none"> • Limons des plateaux ; • Craie présente à faible profondeur (2 m). <p>La nappe de la craie est localisée vers 10 m de profondeur.</p>
Impacts connus sur le milieu souterrain	<p>Les diagnostics antérieurs réalisés sur chacun des sites scolaires mettent en évidence la présence de métaux, dont plomb, dans les sols de surface en teneurs supérieures au seuil de vigilance du HCSP.</p> <p>Ponctuellement des teneurs en hydrocarbures C₁₀-C₄₀ et/ou HAP ont également été retrouvées dans les sols au droit du groupe Mollet Valemore et Lacore Ferry. La qualité de l'air ambiant a été contrôlée au droit de ces 2 sites (teneurs inférieures aux valeurs réglementaires existantes).</p> <p>Les derniers calculs de risques sanitaires réalisés en 2025 par GINGER BURGEAP sur la base des données de plomb bio accessible dans les sols ont montré :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une estimation des niveaux de risques supérieure aux critères d'acceptabilité pour les écoles Albert Samain, Charles Perrault et Mollet Valemore ; • Une estimation des niveaux de risques inférieure aux critères d'acceptabilité pour les sites Kergomare Brossolette et Lacore Ferry sur la base des données de plomb bio accessible dans les sols.

	<p>La variation de certains paramètres comme la prise en compte d'une ingestion régulière de végétaux comestibles, ou l'intégration de teneur maximale en plomb total peut modifier cette estimation qui redeviendrait supérieure aux critères d'acceptabilité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Une estimation des niveaux de risques inférieure aux critères d'acceptabilité pour les sites Georges Sand et Coty Moulin. <p>En conséquence, des travaux de substitution de terres végétales par des terres saines ont été menés par la Ville de Ronchin à l'été 2025 au droit des espaces verts fréquentés des écoles Albert Samain, Charles Perrault et Lacore Ferry (zone nord-est).</p> <p>Parallèlement, des travaux de réaménagements des espaces extérieurs ont été entrepris au droit de l'école Mollet Valemore (informations relatives à l'aménagement non communiquées).</p>	
MISSION		
Intitulé et objectifs	Prélèvements d'air ambiant et de fruits dans les différents groupes scolaires afin de confirmer la qualité de l'air ambiant et la qualité des fruits issus des vergers pédagogiques.	
Investigations réalisées	Air ambiant	Réalisation de 19 prélèvements d'air ambiant (14 en établissements scolaires, 5 blancs extérieurs, 1 blanc de transport)
	Fruits	Prélèvement de 21 fruits sur les différents groupes scolaires
Polluants recherchés	Air ambiant	HCT C ₅ -C ₁₆ par TPH, BTEX, naphtalène et COHV (x14)
	Fruits	Plomb (x21)
Résultats des investigations	<p>Les résultats d'analyses d'air ambiant mettent en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au droit de l'école maternelle Albert Samain, les 2 points de prélèvements « classe 001 » et « espace central » présentent des teneurs en hydrocarbures aromatiques C₈-C₁₀ et en xylènes supérieures aux valeurs de seuil R1 - établissement sensibles, ainsi que des dépassements du bruit de fond pour les éthylbenzène. <p>Le point « espace central » était initialement implanté dans la salle de dortoir et a été déplacé par les usagers durant la durée du prélèvement.</p> <p>Selon le service technique de la Ville de Ronchin, des travaux de couverture ont été réalisés durant la période de prélèvement (influence potentielle sur la qualité de l'air intérieur).</p> <p>Le point témoin extérieur ne présente pas de teneurs significatives, excluant l'hypothèse de contamination provenant de l'air atmosphérique extérieur ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Des dépassements des valeurs de bruit de fond « logement » en hydrocarbures aliphatiques C₁₀-C₁₂ ou C₈-C₁₂ au droit des prélèvements AA1 (Brossolette classe 001), AA4 (Kergomard classe 002), AA5 (Moulin classe CE1 001), AA11 (Sand classe 001), AA13 (Perrault classe 001) et AA14 (Perrault – dortoirs). Les valeurs seuils R1 ne sont toutefois pas dépassées. Les detections en air extérieur étant plus faibles, la contamination de l'air intérieur par l'air atmosphérique extérieur n'est pas envisagée. <p>Les résultats d'analyses de fruits mettent en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> La compatibilité des teneurs plomb vis-à-vis de la réglementation européenne pour les fruits rouges, pommes, poires, cerises, prunes et nèfles analysés sur l'ensemble des sites étudiés ; La bioaccumulation du plomb par les rhubarbes. Cette espèce est présente sur les sites Kergomard (1 pied en zone de potager pleine terre) et sur le site de Perrault (1 pied sur une bande d'herbe non assimilée à du potager). 	

RECOMMANDATIONS

Conséquences Recommandations	<p>Compte tenu de ces résultats, GINGER BURGEAP recommande :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Pour l'école A. Samain : l'aération régulière des locaux de l'ensemble de l'école, et la réalisation de nouvelles campagnes de prélèvements d'air ambiant pour confirmer la persistance des teneurs (impact lié à une source émettrice sur site) ou l'atténuation des teneurs (impact lié aux travaux ponctuels lors du prélèvement). Dans le cas où la persistance des teneurs serait constatée, des mesures constructives pourront être préconisées (mise en place de ventilations supplémentaires) ; ● Concernant la consommation occasionnelle de fruitiers implantés sur l'ensemble des sites d'étude : la consommation occasionnelle de fruits rouges, pommes, poires, prunes, cerises, nèfles sur les différents sites peut être maintenue en raison de la compatibilité de leur teneur en plomb vis-à-vis de la réglementation européenne ; ● Concernant l'usage de potager pleine terre : <ul style="list-style-type: none"> ● l'usage de potager pleine terre doit être proscrit, en particulier sur le site Kergomard (seul site disposant d'une zone de potager pleine terre) ; ● toute implantation de nouvelles espèces comestibles devra être prévue en bac hors sol avec apport de terres saines.
-------------------------------------	--

1. Introduction

1.1 Objet de l'étude

Dans le cadre d'une démarche volontaire, la Ville de Ronchin souhaite :

- Confirmer la qualité de l'air ambiant au droit des 5 écoles ou groupes scolaires suivants : Kergomard Brossolette, Coty Moulin, Charles Perrault, Georges Sand et Albert Samain. Les écoles Valmore Mollet et Lacore Ferry, déjà investiguées, ne sont pas concernées par la présente étude ;
- Contrôler la qualité des fruits en vergers pédagogiques sur 7 sites au droit desquels les sols de surface présentaient des teneurs en plomb supérieures au seuil de vigilance du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) : écoles Lacore Ferry, Kergomard Brossolette, Mollet Valmore, Coty-Moulin, Samain, Charles Perrault et Georges Sand.

Dans ce cadre, la Ville de Ronchin a missionné GINGER BURGEAP pour la réalisation de prélèvements d'air ambiant et de fruits au droit des différentes sites.

Les sites sont localisés sur la **Figure 1**.

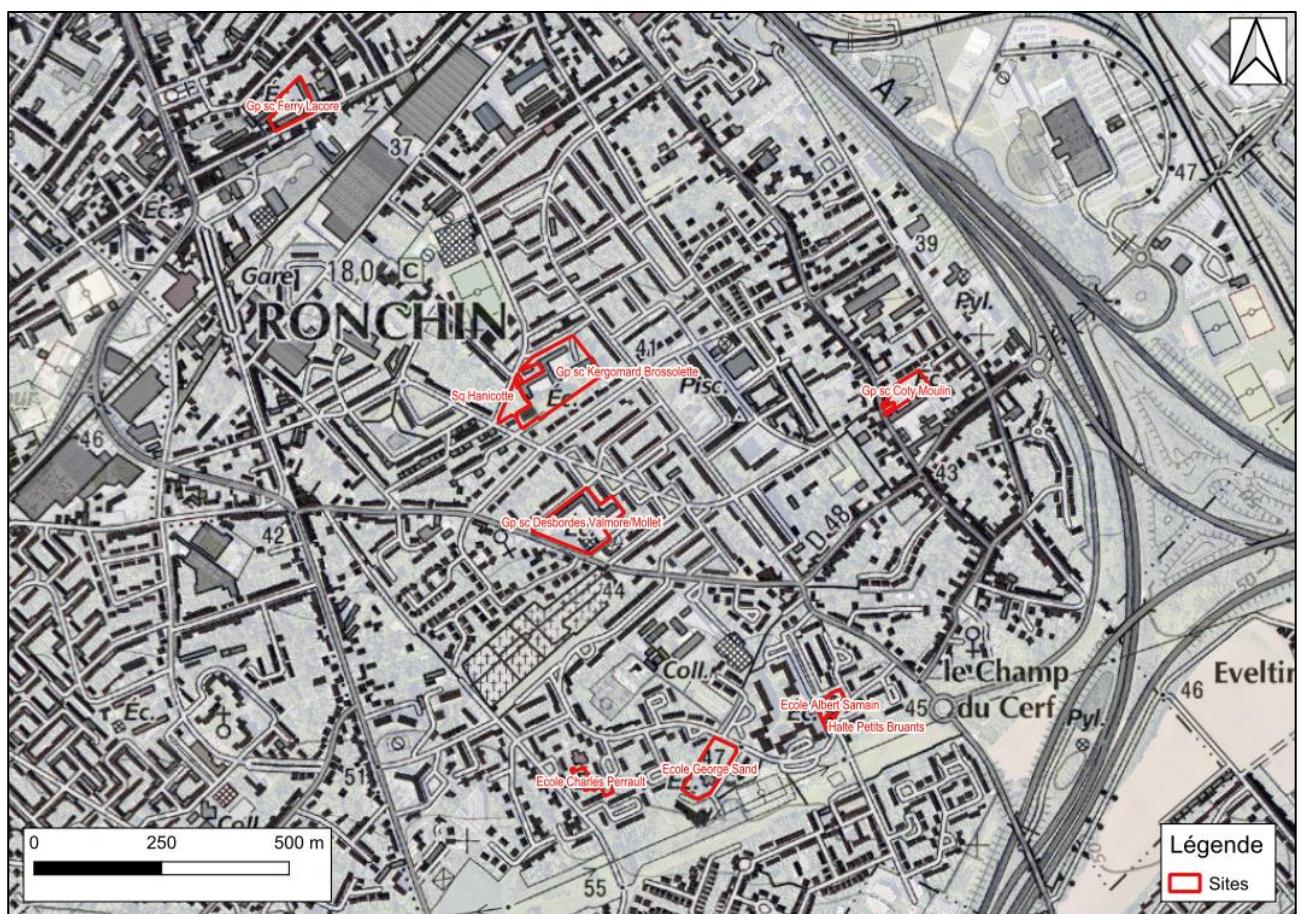


Figure 1 : Localisation des sites d'étude

1.2 Codification des prestations

Le présent rapport est conforme à la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués d'avril 2017 et aux exigences de la norme AFNOR NF X 31-620 1, 2 et 5 : décembre 2021 - « Qualité du sol – Prestations de services relatives aux sites et sols pollués », pour le domaine A : « Etudes, assistance et contrôle » et le domaine D : « Attestation de prise en compte des mesures de gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines dans la conception des projets de construction ou d'aménagement ».

Prestations élémentaires (A) concernées	Objectifs	Prestations globales (A) concernées	Objectifs
<input type="checkbox"/> A100	Visite du site	AMO	Assister et conseiller son client pendant tout ou partie de la durée du projet, en phase études.
<input type="checkbox"/> A110	Etudes historiques, documentaires et mémorielles	LEVE	Le site relève-t-il de la politique nationale de gestion des sites pollués, ou bien est-il « banalisable » ?
<input type="checkbox"/> A120	Etude de vulnérabilité des milieux	INFOS	Réaliser les études historiques, documentaires et de vulnérabilité, afin d'élaborer un schéma conceptuel et, le cas échéant, un programme prévisionnel d'investigations.
<input type="checkbox"/> A130	Elaboration d'un programme prévisionnel d'investigations	DIAG	Investiguer des milieux (sols, eaux souterraines, eaux superficielles et sédiments, gaz des sols, air ambiant...) afin d'identifier et/ou caractériser les sources potentielles de pollution, l'environnement local témoin, les vecteurs de transfert, les milieux d'exposition des populations et identifier les opérations nécessaires pour mener à bien le projet
<input type="checkbox"/> A200	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols	PG	Etudier, en priorité, les modalités de suppression des pollutions concentrées. Cette prestation s'attache également à maîtriser les impacts et les risques associés (y compris dans le cas où la suppression des pollutions concentrées s'avère techniquement complexe et financièrement disproportionnée) et à gérer les pollutions résiduelles et diffuses. Réalisation d'un bilan coûts-avantages (A330) qui permet un arbitrage entre les différents scénarios de gestion possibles (au moins deux), validés d'un point de vue sanitaire (A320). Préconisations sur la nécessité de réaliser, ou non, les prestations un plan de conception des travaux (PCT), un contrôle de la mise en œuvre des mesures (CONT), un suivi environnemental (SUIVI), la mise en place de restrictions d'usage et la définition des modalités de leur mise en œuvre. Précision des mécanismes de conservation de la mémoire en lien avec les scénarios de gestion proposés
<input checked="" type="checkbox"/> A210	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les eaux souterraines	IEM	La prestation IEM est mise en œuvre en cas de la mise en évidence d'une pollution historique sur une zone où l'usage est fixé (installation en fonctionnement, quartier résidentiel, etc.), la mise en évidence d'une pollution hors des limites d'un site, un signal sanitaire Comparable à une photographie de l'état des milieux et des usages, la prestation IEM vise à s'assurer que l'état des milieux d'exposition est compatible avec les usages existants [9]. Elle permet de distinguer les situations qui ne nécessitent aucune action particulière, peuvent faire l'objet d'actions simples de gestion pour rétablir la compatibilité entre l'état des milieux et leurs usages constatés, nécessitent la mise en œuvre d'un plan de gestion
<input checked="" type="checkbox"/> A220	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les eaux superficielles et/ou les sédiments	SUIVI	Suivi environnemental
<input checked="" type="checkbox"/> A230	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les gaz des sols	BQ	Interpréter les résultats des données recueillies au cours des quatre dernières années de suivi Mettre à jour l'analyse des enjeux concernés par le suivi sur la période sur les ressources en eau, environnementales et l'analyse des enjeux sanitaires
<input checked="" type="checkbox"/> A240	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur l'air ambiant et les poussières atmosphériques	CONT	Vérifier la conformité des travaux d'investigation ou de surveillance Contrôler que les mesures de gestion sont réalisées conformément aux dispositions prévues
<input checked="" type="checkbox"/> A250	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les denrées alimentaires	XPER	Expertise dans le domaine des sites et sols pollués
<input type="checkbox"/> A260	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les terres excavées	VERIF	Effectuer les vérifications en vue d'évaluer le passif environnemental lors d'un projet d'acquisition d'une entreprise
<input checked="" type="checkbox"/> A270	Interprétation des résultats des investigations	Prestations globales (D) concernées	Objectifs
<input type="checkbox"/> A300	Analyse des enjeux sur les ressources en eaux	<input type="checkbox"/> ATTES-ALUR	Attestation à joindre aux demandes de permis de construire (PC) ou d'aménager dans les secteurs d'information sur les sols (SIS) ou au second changement d'usage (loi ALUR).
<input type="checkbox"/> A310	Analyse des enjeux sur les ressources environnementales		
<input type="checkbox"/> A320	Analyse des enjeux sanitaires		
<input type="checkbox"/> A330	Identification des différentes options de gestion possibles et réalisation d'un bilan coûts/avantages		
<input type="checkbox"/> A400	Dossiers de restriction d'usage, de servitudes		

1.3 Documents de référence et ressources documentaires

Organisme	Date	Référence du document	Titre
EACM	Mai 2018	Rapport EACM référencé Ea3612	Diagnostic environnemental portant sur des jardins partagés, espace vert de la résidence Chopin, et jardins familiaux
GALLIA SANA	22/02/2019	Rapport FS18/139/02/v1	Rapport relatif aux écoles Charles Perrault, Jean Moulin, Guy Mollet, Jules Ferry, Pierre Brosolette, espace vert Hanicotte, espace vert Lavoisier, square Racine
BUREAU VERITAS	24/07/2023	Rapport 797672-20087724 V0	Investigations sur les sols
BUREAU VERITAS	24/11/2023	Rapport 797817-20347404-19 V0	Investigations sur l'air ambiant
ARS	20/11/2023	-	Courrier de l'ARS relatif à l'avis sur les études de 2019 et 2023
GINGER BURGEAP	04/10/2024	NO2700503-1105641-01	Diagnostic du milieu souterrain –évaluation quantitative des risques sanitaires – Ecole maternelle Albert Samain
GINGER BURGEAP	04/10/2024	NO2700503-1105497-01	« Diagnostic du milieu souterrain –évaluation quantitative des risques sanitaires » du 04/10/2024 - Ecole maternelle Charles Perrault
GINGER BURGEAP	18/09/2024	NO2700503-1105654-01	Rapport GINGER BURGEAP référencé « Diagnostic du milieu souterrain –évaluation quantitative des risques sanitaires » du 18/09/2024 - Groupe scolaire Lacore Ferry
GINGER BURGEAP	04/10/2024	NO2700503-1105626-01	Diagnostic du milieu souterrain –évaluation quantitative des risques sanitaires – Ecole maternelle Georges Sand
GINGER BURGEAP	27/09/2024	NO2700503-1106407-01	Diagnostic du milieu souterrain –évaluation quantitative des risques sanitaires - Groupe scolaire Valmore Mollet
GINGER BURGEAP	04/10/2024	NO2700503-1105434-01	Diagnostic du milieu souterrain –évaluation quantitative des risques sanitaires – Groupe scolaire Coty Moulin
GINGER BURGEAP	04/10/2024	NO2700503-1105313-01	Diagnostic du milieu souterrain –évaluation quantitative des risques sanitaires du – Groupe scolaire Kergomard Brosolette
GINGER BURGEAP	19/02/2025	NO2700578 / 25-NO-RC-180-01	Diagnostic complémentaire du milieu souterrain – mise à jour de l'évaluation quantitative des risques sanitaires – Groupe scolaire Kergomard Brosolette
GINGER BURGEAP	19/02/2025	NO2700578 / 25-NO-RC-195-01	Diagnostic complémentaire du milieu souterrain – mise à jour de l'évaluation quantitative des risques sanitaires – Ecole maternelle Albert Samain ;
GINGER BURGEAP	21/02/2025	NO2700578 / 25-NO-RC-199-01	Diagnostic complémentaire du milieu souterrain – mise à jour de l'évaluation quantitative des risques sanitaires – Groupe scolaire Lacore Ferry
GINGER BURGEAP	21/02/2025	NO2700578 / 25-NO-RC-325-01 CP	Diagnostic complémentaire du milieu souterrain – mise à jour de l'évaluation quantitative des risques sanitaires » – Ecole maternelle Charles Perrault
GINGER BURGEAP	21/02/2025	NO2700578 / 25-NO-RC-325-01 MV	« Diagnostic complémentaire du milieu souterrain – mise à jour de l'évaluation quantitative des risques sanitaires » – Groupe scolaire Valmore Mollet
GINGER BURGEAP	25/02/2025	NO2700578 / 25-NO-RC-335-01	Diagnostic complémentaire du milieu souterrain – mise à jour de l'évaluation quantitative des risques sanitaires – Ecole maternelle Georges Sand
GINGER BURGEAP	26/02/2025	NO2700578 / 25-NO-RC-180-01	Diagnostic complémentaire du milieu souterrain – mise à jour de l'évaluation quantitative des risques sanitaires – Groupe scolaire Coty Moulin.

2. Localisation et environnement des sites

Tableau 1 : Information sur les sites d'études

Nom / Adresse / Parcelle cadastrale / Superficie	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole maternelle Albert Samain - rue Balzac à Ronchin - parcelle cadastrale AH 400 – Environ 2 431 m² ; • Ecole maternelle Charles Perrault - 2 rue Millet à Ronchin - parcelle cadastrale AH 609 – Environ 1 559 m² ; • Ecole primaire / maternelle Kergomard Brossolette - 1 rue du 11 Novembre à Ronchin- parcelle cadastrale AC 643 – Environ 16 665 m² ; • Ecole primaire / maternelle Lacore Ferry - 71 rue du Général Leclerc à Ronchin – parcelles cadastrales B 3109 et 3010 – Environ 4 863 m² ; • Ecole maternelle Sand - 2 rue Vincent Auriol à Ronchin – parcelle cadastrale AH 509 – Environ 5 997 m² ; • Ecole primaire / maternelle Mollet Valmore à Ronchin- 3 Rue Jules Ferry – parcelle cadastrale AC 337 – Environ 13 170 m² ; • Ecole primaire Coty Moulin – rue Roger Salengro à Ronchin, parcelles cadastrales A 397 et 400 – Environ 3 078 m².
Propriétaire	Ville de Ronchin
Usage	Etablissements sensibles (écoles primaires ou maternelles) Potagers en pleine terre sur le site Kergomard Brossolette Vergers pédagogiques en pleine terre sur les sites Kergomard Brossolette, Lacore Ferry, Mollet Valmore, Guy Mollet, Coty Moulin, Charles Perrault.
Altitude moyenne	+35 à 60 m NGF
Abords des sites	Zone urbaine

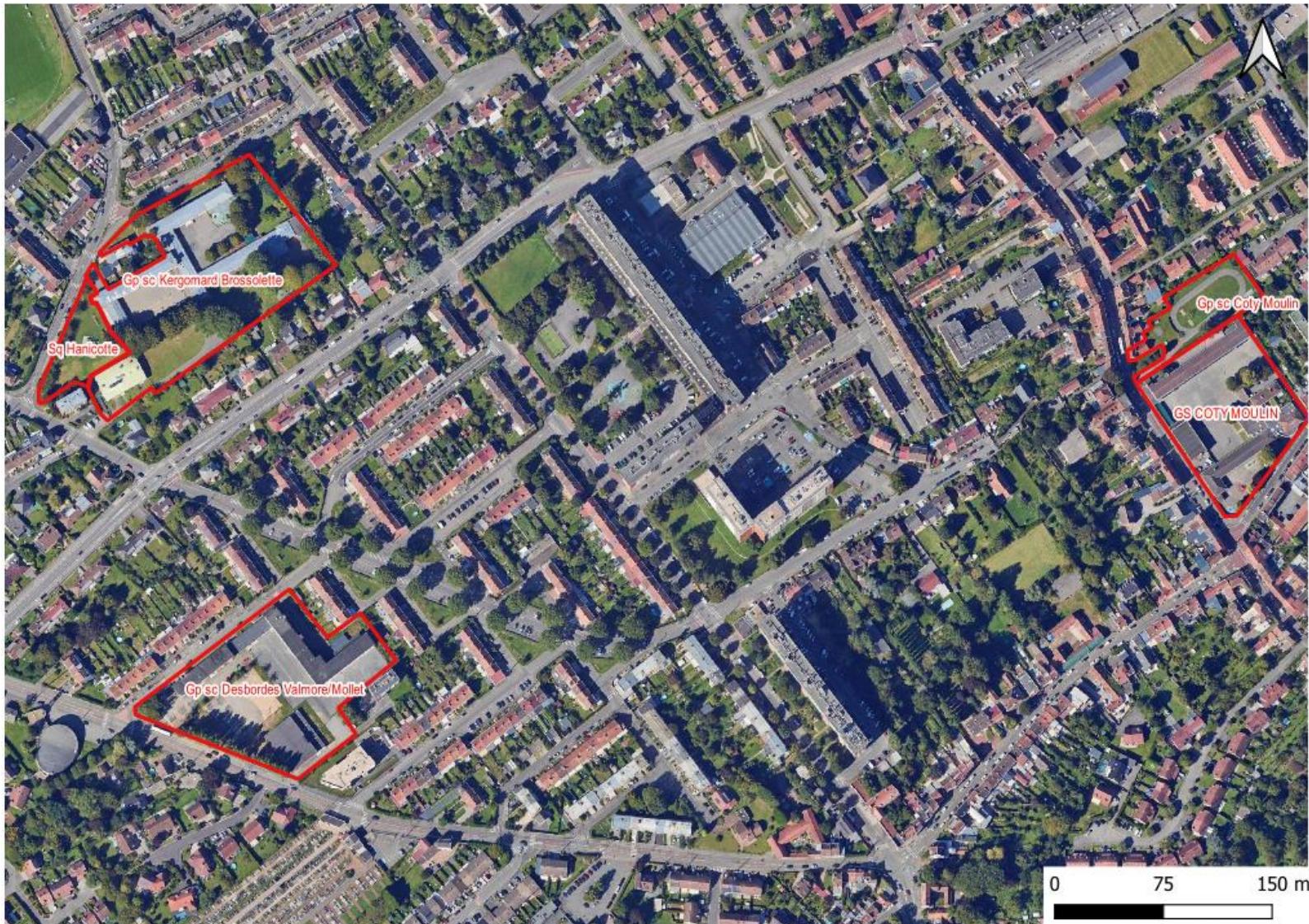


Figure 2 Localisation sites K. Brossolette, C. Moulin, D ; Mollet-Valemore



Figure 3 Localisation sites Charles Perrault, Georges Sand, Albert Samain



Figure 4 Localisation sites Lacore Ferry

3. Synthèse des données existantes

Le tableau suivant synthétise les résultats obtenus lors des dernières études de 2024-2025 (analyses des sols de surface, analyse du plomb bio accessible et EQRS).

Les cartographies des teneurs par site sont présentées en **Annexe 1**.

Tableau 2 : Synthèses des résultats 2024-2025

Site	Résultats
Groupe scolaire Kergomard Brossolette	<p>Les investigations réalisées en décembre 2024, ont mis en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des teneurs en plomb dans les sols de surfaces supérieures au seuil de vigilance HCSP mais conformes au seuil de dépistage sur l'ensemble des prélèvements (teneurs comprises entre 102,7 et 123,6 mg/kg MS). Ces teneurs restent du même ordre de grandeur que les teneurs détectées précédemment par GINGER BURGEAP (entre 100 et 170 mg/kg) ; Les bioaccessibilités mesurées du plomb sont globalement du même ordre de grandeur (entre 71,7 et 79,6 mg/kg soit entre 63,8 et 69,8%). <p>Avec les conditions d'études retenues, et en l'état actuel des connaissances scientifiques, les niveaux de risques estimés sont conformes aux critères d'acceptabilité tels que définis par la politique nationale de gestion des sites pollués pour les hypothèses considérées.</p> <p>Une analyse de végétaux produit devra permettre de confirmer l'absence de risque lié à l'ingestion.</p>
Ecole maternelle Albert Samain	<p>Les investigations réalisées en décembre 2024, ont mis en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des teneurs en plomb dans les sols de surfaces supérieures au seuil de vigilance HCSP mais conformes au seuil de dépistage sur l'ensemble des prélèvements (teneurs comprises entre 162,5 et 284,4 mg/kg MS). Ces teneurs restent inférieures aux teneurs détectées précédemment par GINGER BURGEAP (entre 360 et 450 mg/kg). Le delta entre les teneurs mesurées lors des différentes campagnes peut s'expliquer par le fait que ce ne sont pas les mêmes fractions granulométriques qui ont été analysées (analyses par broyage pour aout 2024) ; Les bioaccessibilités calculées sont globalement du même ordre de grandeur (entre 141,7 et 249,7 mg/kg soit entre 85 et 87,8 %). <p>Avec les conditions d'études retenues, et en l'état actuel des connaissances scientifiques, les niveaux de risques estimés sont supérieurs aux critères d'acceptabilité tels que définis par la politique nationale de gestion des sites pollués pour les hypothèses considérées, en particulier pour les enfants présents dans l'école et vis-à-vis de l'exposition à l'ingestion de sols contaminés au plomb.</p>
Groupe scolaire Lacore Ferry	<p>Les investigations réalisées en décembre 2024, ont mis en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des teneurs en plomb dans les sols de surfaces supérieures au seuil de vigilance HCSP mais conformes au seuil de dépistage sur l'ensemble des prélèvements (teneurs comprises entre 137,4 et 186,9 mg/kg MS). Notons que ces teneurs restent du même ordre de grandeur que les teneurs détectées précédemment par GINGER BURGEAP (entre 100 et 170 mg/kg) ce qui est cohérent. Le delta entre les teneurs mesurées lors des différentes campagnes peut s'expliquer par le fait que ce ne sont pas les mêmes fractions granulométriques qui ont été analysées (analyses par broyage pour aout 2024) ; Les bioaccessibilités calculées sont globalement du même ordre de grandeur (entre 100,7 et 141,3 mg/kg soit entre 53,9 et 92 %). <p>Avec les conditions d'études retenues, et en l'état actuel des connaissances scientifiques, les niveaux de risques estimés sont conformes aux critères d'acceptabilité tels que définis par la politique nationale de gestion des sites pollués pour les hypothèses considérées en considérant la teneur maximale détectée en décembre 2024.</p>
Ecole maternelle Charles Perrault	<p>Les investigations réalisées en décembre 2024, ont mis en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des teneurs en plomb dans les sols de surfaces supérieures au seuil de vigilance HCSP mais conformes au seuil de dépistage sur l'ensemble des prélèvements (teneurs comprises entre 142,8 et 223,9 mg/kg MS). Ces teneurs restent du même ordre de grandeur que les teneurs détectées précédemment par GINGER BURGEAP (entre 210 et 270 mg/kg) ; Les bioaccessibilités calculées sont globalement du même ordre de grandeur (entre 104,6 et 199,9 mg/kg soit entre 73,3 et 89,3 %). <p>Avec les conditions d'études retenues, et en l'état actuel des connaissances scientifiques, les niveaux de risques estimés sont supérieurs aux critères d'acceptabilité tels que définis par la politique nationale de gestion des sites pollués pour les hypothèses considérées, notamment vis-à-vis des teneurs en plomb identifiées dans les sols superficiels de l'ensemble du site et de l'exposition par ingestion de sol des enfants en école maternelle.</p>
Groupe scolaire Valmore Mollet	<p>Les investigations réalisées en décembre 2024, ont mis en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une teneur en plomb dans les sols de surfaces supérieure au seuil de vigilance HCSP au droit de MV6 (117,8 mg/kg) mais conforme au seuil de dépistage. Sur le reste des points les teneurs sont conformes au seuil de dépistage. Ces teneurs restent du même ordre de grandeur que les teneurs détectées précédemment par GINGER BURGEAP (entre 130 et 170 mg/kg) ; Les bioaccessibilités calculées sont globalement du même ordre de grandeur (entre 29,2 et 106,4 mg/kg soit entre 59,7 et 90,3 %). <p>Le site va faire l'objet d'un réaménagement extérieur, avec retrait d'une partie de l'imperméabilisation de la cour pour mise en place de terres végétales.</p>
Ecole maternelle Georges Sand	<p>Les investigations réalisées en décembre 2024, ont mis en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des teneurs en plomb dans les sols de surfaces supérieures au seuil de vigilance HCSP mais conformes au seuil de dépistage sur l'ensemble des prélèvements (teneurs comprises entre 100,8 et 110,8 mg/kg MS). Ces teneurs restent du même ordre de grandeur que les teneurs détectées précédemment par GINGER BURGEAP (entre 100 et 180 mg/kg) ; Les bioaccessibilités calculées sont globalement du même ordre de grandeur (entre 68,9 et 76,8 mg/kg soit entre 66,5 et 72,9%). <p>Avec les conditions d'études retenues, et en l'état actuel des connaissances scientifiques, les niveaux de risques estimés sont conformes aux critères d'acceptabilité tels que définis par la politique nationale de gestion des sites pollués pour les hypothèses considérées.</p>
Groupe scolaire Coty Moulin	<p>Les investigations réalisées en décembre 2024, ont mis en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des teneurs en plomb dans les sols de surfaces supérieures au seuil de vigilance HCSP mais conformes au seuil de dépistage sur l'ensemble des prélèvements (teneurs comprises entre 137,8 et 195,4 mg/kg MS). Ces teneurs restent du même ordre de grandeur que les teneurs détectées précédemment par GINGER BURGEAP (entre 120 et 320 mg/kg) ; Les bioaccessibilités calculées sont globalement du même ordre de grandeur (entre 90,9 et 167,6 mg/kg soit entre 66 et 85,7%). <p>Avec les conditions d'études retenues, et en l'état actuel des connaissances scientifiques, les niveaux de risques estimés sont conformes aux critères d'acceptabilité tels que définis par la politique nationale de gestion des sites pollués pour les hypothèses considérées.</p>

4. Investigations sur l'air ambiant (A240)

4.1 Nature des investigations

Afin de disposer d'informations sur la qualité de l'air ambiant, 19 prélèvements passifs d'air ambiant ont été réalisés au droit de 5 écoles ou groupes scolaires. Les échantillons ont été posés en rez-de-chaussée de façon à capter les éventuels polluants pouvant provenir du sous-sol, et en priorité dans les espaces collectifs de type dortoir ou classe.

1 échantillon extérieur a été réalisé sur chaque école pour disposer du bruit de fond extérieur.

A noter que l'échantillon AA Ext 1, initialement déposé en extérieur, dans la cour du groupe scolaire Kergomard Brossolette, a été vandalisé et n'a pas pu être analysé.

Un échantillon supplémentaire a été conditionné et analysé pour les composés similaires avec de disposer d'un blanc de transport et s'assurer de l'absence de contamination extérieure durant le transport.

Le **Tableau 3** présente les points de mesure et la période de mesure. La localisation des points de mesures est présentée dans les **Figure 6** à **Figure 9**.

Tableau 3 : Programme d'investigations sur l'air ambiant

Milieu reconnu	Type d'échantillonnage	Nom du prélèvement	Localisation	Durée de prélèvement	Substances analysées
Air ambiant	Echantillonnage passif	AA1	Brossolette - Classe 001	Du 10/07/25 9 :55 au 23/07/25 9:30	HCT C ₅ -C ₁₆ par TPH, BTEX, naphtalène et COHV
		AA2	Brossolette - Classe 003	Du 10/07/25 10 :00 au 23/07/25 9:30	
		AA3	Kergomard - Dortoirs	Du 10/07/25 10 :20 au 23/07/25 9:40	
		AA4	Kergomard - Classe 2	Du 10/07/25 10 :25 au 23/07/25 9:45	
		AA5	Moulin- Classe CE1 (001)	Du 10/07/25 10 :50 au 23/07/25 9:15	
		AA6	Moulin- Classe CP (004)	Du 10/07/25 10 :55 au 23/07/25 9:15	
		AA7	Coty- Classe 005	Du 10/07/25 11 :00 au 23/07/25 9:05	
		AA8	Coty- Dortoirs	Du 10/07/25 11 :05 au 23/07/25 9:10	
		A ext 2	Coty- Extérieur	Du 10/07/25 11 :15 au 23/07/25 9:10	
		AA9	Samain- Classe 001	Du 10/07/25 11 :35 au 23/07/25 10:00	
		AA10	Samain- Initialement dortoirs (déplacé en espace central)	Du 10/07/25 11 :40 au 23/07/25 10:05	
		A ext 3	Samain- Extérieur	Du 10/07/25 11 :30 au 23/07/25 10:10	
		AA11	Sand - Classe 001	Du 10/07/25 11 :55 au 23/07/25 10:20	
		AA12	Sand - Dortoirs	Du 10/07/25 12 :00 au 23/07/25 10:15	
		A ext 4	Sand - Extérieur	Du 10/07/25 11 :40 au 23/07/25 10:20	
		AA13	Perrault - Classe 001	Du 10/07/25 12 :15 au 23/07/25 10:30	
		AA14	Perrault - Dortoirs	Du 10/07/25 12 :20 au 23/07/25 10:30	
		A ext 5	Perrault - Extérieur	Du 10/07/25 12 :10 au 23/07/25 10:35	

4.2 Description de la méthode de prélèvement

La méthode de surveillance proposée est la méthode par échantillonnage passif. Elle permet de mesurer la concentration en polluants gazeux de façon autonome.



Figure 5 : Echantillonner passif

Le tube contient un absorbant adapté pour le polluant que l'on veut mesurer. Le prélèvement de l'échantillon s'effectue par une méthode naturelle. Celle-ci repose sur le principe de la diffusion passive des molécules sur le milieu absorbant. Quand l'échantillonneur est exposé, un gradient de concentration s'établit entre l'air à l'extérieur du tube et l'air en contact avec la surface de l'adsorbant. Ce différentiel de concentration va entraîner une diffusion du composé à travers la membrane poreuse, sans mouvement actif de l'air. L'échantillonneur passif est exposé à l'air pour une durée définie, en général de 1 semaine à 15 jours.

La quantité de polluant est proportionnelle à sa concentration dans l'environnement et est décrite par la loi de Fick simplifiée :

$$C = m / (Q \times t)$$

Avec :

C : concentration moyenne en polluant dans l'air pendant la période d'échantillonnage ;
 m : masse du composé adsorbé sur le support ;
 Q : facteur caractérisant la diffusion de polluant dans le capteur (déterminé par le fabricant) ;
 t : temps d'échantillonnage.

Les tubes passifs sont reconnus et décrits par la norme Européenne « Ambient Air Quality – Diffusive samplers for the determination of gases and vapours – requirements and test methods » [EN 13528:2002].

4.3 Durée et conditions de prélèvements

Les échantillonneurs passifs ont été mis en place le 10 juillet 2025 et ont été retirés le 23 juillet 2025.

Les prélèvements doivent être représentatifs de l'air respiré par les occupants des lieux, l'échantillonneur est donc disposé de façon à prélever l'air à hauteur des voies respiratoires (environ 1,5 m) puis de sorte d'être représentatif de l'ensemble de la pièce.

Les prélèvements ont été réalisé par un technicien de GINGER BURGEAP. Les fiches de prélèvement sont disponibles en **Annexe 5**.

4.4 Programme analytique

Les prélèvements ont été envoyés par transporteur dans un carton avec pain de glace jusqu'au laboratoire d'analyses.

Remarque : les composés analysés font partie de la famille des COV qui sont les principaux polluants de l'air intérieur. Les COV sont en effet émis par de nombreux matériaux présents en intérieur (ameublement, peintures, revêtements, colles et solvants...) ainsi que par d'autres sources fréquentes liées à l'occupation des locaux (produits d'entretien, désodorisants, parfums d'intérieur, tabac...). Ils peuvent en outre avoir un effet sur le confort des occupants, depuis la simple gêne olfactive jusqu'à l'apparition de symptômes respiratoires et effets à long terme sur la santé.

4.5 Valeurs de référence

Les concentrations mesurées seront comparées :

- Aux valeurs réglementaires françaises et européennes définies pour l'air ambiant :
 - air extérieur : décret n°2010-1250 du 21 octobre 2010 (transposition de la directives 2008/50/CE du 21 mai 2008) ;
 - air intérieur : décret n°2011-1727 du 2 décembre 2011 (annexe de l'article R221-29 du Code de l'Environnement) ;
- Aux valeurs guides de qualité de l'air intérieur (VGAI) de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) ;
- Aux valeurs repères établies par le HCSP (Haut conseil de la santé publique) ;
- Aux valeurs guides proposées par l'OMS (Air Quality Guidelines for Europe, 2010) et par le projet INDEX (Critical Appraisal of the setting and implementation of indoor exposures limits in the EU, 2005) ;
- Aux valeurs de bruit de fond :
 - percentiles 90 issus de la campagne de mesures de 2006-2007 de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI) dans les logements français (air intérieur et extérieur) ;
 - synthèse des données des associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air (AASQA) ; rapport INERIS DRC-08-94882-15772A de 2009 (air extérieur) ;
- Aux seuils « R1 » pour les établissements sensibles, valeurs établies par l'INERIS, rapport INERIS-204087 - 2706501 - v1.0 du 21/10/2021.

Pour les blancs de transport, les résultats sont comparés aux limites de quantification du laboratoire.

4.6 Résultats et interprétation des résultats

Les résultats d'analyses sont présentés dans les **Tableau 4** et **Tableau 5** ainsi qu'en **Figure 6 à Figure 9**. Les bordereaux d'analyses sont présentés en **Annexe 4**.

Les résultats d'analyses mettent en évidence :

- Au droit de l'école maternelle Albert Samain, les 2 points de prélèvements « classe 001 » et « espace central » présentent des teneurs en hydrocarbures aromatiques C₈-C₁₀ et en xylènes supérieures aux valeurs de seuil R1 - établissement sensibles, ainsi que des dépassements du bruit de fond pour les éthylbenzène.

Le point « espace central » était initialement implanté dans la salle de dortoir et a été déplacé par les usagers durant la durée du prélèvement.

Selon le service technique de la Ville de Ronchin, des travaux de couverture ont été réalisés durant la période de prélèvement (influence potentielle sur la qualité de l'air intérieur).

Le point témoin extérieur ne présente pas de teneurs significatives, excluant l'hypothèse de contamination provenant de l'air atmosphérique extérieur ;

- Des dépassements des valeurs de bruit de fond « logement » en hydrocarbures aliphatiques C₁₀-C₁₂ ou C₈-C₁₂ au droit des prélèvements AA1 (Brosselette classe 001), AA4 (Kergomard classe 002), AA5 (Moulin classe CE1 001), AA11 (Sand classe 001), AA13 (Perrault classe 001) et AA14 (Perrault – dortoirs). Les valeurs seuils R1 ne sont toutefois pas dépassées. Les détections en air extérieur étant plus faibles, la contamination de l'air intérieur par l'air atmosphérique extérieur n'est pas envisagée.

A noter que lors des précédentes investigations, aucune teneur significative en HCT C₁₀-C₄₀ ou BTEX n'a été détectée dans les sols de surface des sites d'étudiés.

Tableau 4 : Résultats d'analyses sur l'air ambiant (1/2)

BGP323_A-V10		AIR EXTERIEUR			AIR INTERIEUR			Concentrations calculées											
								Campagne de prélèvement du 10 au 23/07/2025											
		Bruit de fond (source OQAI (P90) ou INERIS, 2009 (urbain))	Valeurs réglementaires - décret n° 2010- 1250 (valeur limite/valeur cible)	Valeurs guide OMS	Bruit de fond logement (P90 - source OQAI)	Valeur réglementaire Décret n° 2011- 1727	VGAI ANSES , VRAI HCSP, INDEX, VG OMS (1)	seuil R1 "établissements sensibles"	AA1	AA2	AA3	AA4	AA5	AA6	AA7	AA8	A ext 2		
									Intérieur	Extérieur									
Hydrocarbures par TPH																			
Aliphatic nC>5-nC6	µg/m³	-	-	-	-	-	18 000	24	8.4	6	6.3	7.7	4.8	7.7	5.1	4.1			
Aliphatic nC>6-nC8	µg/m³	-	-	-	-	-	18 000	23	11	8.4	12	62	6	15	7.7	<4.9			
Aliphatic nC>8-nC10	µg/m³	-	-	-	29.1	-	-	1 000	34	7.6	7	6.9	18	<5.8	13	<5.8			
Aliphatic nC>10-nC12 (2)	µg/m³	9.8	-	-	33.6	-	-	1 000	120	16	16	34	390	24	31	<8.1			
Aliphatic nC>12-nC16	µg/m³	-	-	-	-	-	1 000	740	110	110	150	230	100	160	150	64			
Aromatic nC>6-nC7 (benzène)	µg/m³	voir benzène	voir benzène	voir benzène	voir benzène	voir benzène	voir benzène	voir benzène	<0,33	<0,33	<0,33	<0,33	<0,34	<0,34	<0,34	<0,34			
Aromatic nC>7-nC8 (toluène)	µg/m³	voir toluène	voir toluène	voir toluène	voir toluène	voir toluène	voir toluène	voir toluène	1.9	0.8	0.6	0.72	1.1	0.52	2	0.87	0.64		
Aromatic nC>8-nC10	µg/m³	-	-	-	-	-	200	4.5	8	<4,2	<4,2	8.4	<4,2	<4,2	<4,2	<4,2			
Aromatic nC>10-nC12	µg/m³	-	-	-	-	-	200	<11	<11	<11	<11	<11	<11	<11	<11	<11			
Aromatic nC>12-nC16	µg/m³	-	-	-	-	-	200	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45			
HAP																			
Naphtalène	µg/m³	0.009	-	-	-	-	10	10	<2,1	<2,1	<2,1	<2,1	<2,1	<2,1	<2,1	<2,2			
BTEx																			
Benzène	µg/m³	2.2	5	1.7	5.7	2	2	2	<0,33	<0,33	<0,33	<0,33	<0,34	<0,34	<0,34	<0,34			
Toluène	µg/m³	9	-	-	46.9	-	20 000	20 000	1.9	0.8	0.6	0.72	1.1	0.52	2	0.87	0.64		
Ethylbenzène	µg/m³	2.1	-	-	7.5	-	1 500	1 500	<0,39	<0,39	<0,39	0.48	0.74	<0,39	<0,40	<0,40			
m+p - Xylène	µg/m³	5.6	-	-	22	-	200	100	1.1	0.55	0.4	0.84	2.5	0.72	0.52	0.45			
o - Xylene	µg/m³	2.3	-	-	8.1	-	200	<0,41	<0,41	<0,41	0.47	0.99	<0,41	<0,41	<0,41	<0,41			
COHV																			
Tétrachloroéthylène (PCE)	µg/m³	2.4	-	250	5.2	-	40	250	<0,91	<0,91	<0,91	<0,91	<0,91	<0,91	<0,91	<0,91			
Trichloroéthylène (TCE)	µg/m³	1.6	-	23	3.3	-	10	10	<0,78	<0,78	<0,78	<0,78	<0,78	<0,78	<0,78	<0,78			
Cis-1,2-dichloroéthylène	µg/m³	-	-	-	-	-	-	60	<0,69	<0,69	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70			
Trans-1,2-dichloroéthylène	µg/m³	-	-	-	-	-	-	-	<0,69	<0,69	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70			
1,1-dichloroéthylène	µg/m³	-	-	-	-	-	-	-	<0,70	<0,70	<0,70	<0,71	<0,71	<0,71	<0,71	<0,71			
Chlorure de Vinyle	µg/m³	-	-	10	-	-	-	2.6	<0,71	<0,71	<0,71	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72			
1,1,2-trichloroéthane	µg/m³	-	-	-	-	-	-	-	<0,86	<0,86	<0,86	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87			
1,1,1-trichloroéthane	µg/m³	-	-	-	-	-	-	1000	<0,86	<0,86	<0,86	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87			
1,2-dichloroéthane	µg/m³	-	-	-	-	-	-	-	<0,69	<0,69	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70			
1,1-dichloroéthane	µg/m³	-	-	-	-	-	-	-	<0,69	<0,69	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70			
Tétrachlorométhane (tétrachlorure de carbone)	µg/m³	-	-	-	-	-	-	110	<0,80	<0,80	<0,80	<0,80	<0,80	<0,80	<0,80	<0,80			
Trichlorométhane (chloroforme)	µg/m³	-	-	-	-	-	-	63	<0,71	<0,71	<0,71	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72			
Dichlorométhane	µg/m³	-	-	-	-	-	-	-	10	<1,2	<1,2	<1,2	<1,2	<1,2	<1,2	<1,2			

n.d. : Non détecté

(1) en gras : valeur repère du HCSP, souligné : valeur guide de l'ANSES (VGAI), en italique : valeur guide projet

(2) La valeur de bruit de fond OQAI concerne la somme du n-décane et du n-undécane.

AIR EXTERIEUR	Concentration supérieure au bruit de fond		
	Concentration supérieure aux valeurs réglementaires		
	Concentration supérieure à une valeur guide		
	Concentration supérieure au bruit de fond logements		
	Concentration supérieure aux valeurs réglementaires		
	Concentration supérieure à une valeur guide		
	Concentration supérieure au seuil R1 des "établissements sensibles"		
AIR INTERIEUR	Concentration supérieure au bruit de fond		
	Concentration supérieure aux valeurs réglementaires		
	Concentration supérieure à une valeur guide		
	Concentration supérieure au bruit de fond logements		
	Concentration supérieure aux valeurs réglementaires		
	Concentration supérieure à une valeur guide		
	Concentration supérieure au seuil R1 des "établissements sensibles"		

Tableau 5 : Résultats d'analyses sur l'air ambiant (2/2)

BGP323_A-V10		AIR EXTERIEUR			AIR INTERIEUR				Concentrations calculées											
									Campagne de prélèvement du 10 au 23/07/2025											
		Bruit de fond (source OQAI (P90) ou INERIS, 2009 (urbain))	Valeurs réglementaires - décret n° 2010-1250 (valeur limite/valeur cible)	Valeurs guide OMS	Bruit de fond logement (P90 - source OQAI)	Valeur réglementaire Décret n° 2011-1727	VGAI ANSES, VRAI HCSP, INDEX, VG OMS (1)	seuil R1 "établissements sensibles"	AA9	AA10	A ext 3	AA11	AA12	A ext 4	AA13	AA14	A ext 5	BLANC		
		Intérieur	Intérieur	Extérieur	Intérieur	Extérieur	Intérieur	Extérieur	Intérieur	Extérieur	Intérieur	Extérieur	Intérieur	Extérieur	Intérieur	Extérieur	Intérieur ou extérieur			
Hydrocarbures par TPH																				
Aliphatic nC<5-nC6	µg/m³	-	-	-	-	-	18 000	7.1	10	<3,8	55	28	<3,8	4	4.1	<3,8	-			
Aliphatic nC>6-nC8	µg/m³	-	-	-	-	-	18 000	11	12	<4,9	21	9.3	<4,9	<4,9	<4,9	<4,9	-			
Aliphatic nC>8-nC10	µg/m³	-	-	-	29.1	-	1 000	22	25	<5,8	22	9.8	<5,8	<5,8	<5,8	<5,8	-			
Aliphatic nC>10-nC12 (2)	µg/m³	9.8	-	-	33.6	-	1 000	28	29	<8,1	60	33	8.8	99	72	<8,1	-			
Aliphatic nC>12-nC16	µg/m³	-	-	-	-	-	1 000	130	120	60	150	150	62	150	140	74	-			
Aromatic nC>6-nC7 (benzène)	µg/m³	voir benzène	voir benzène	voir benzène	voir benzène	voir benzène	voir benzène	0.74	0.94	<0,34	<0,34	<0,34	<0,34	<0,34	<0,34	<0,34	-			
Aromatic nC>7-nC8 (toluène)	µg/m³	voir toluène	voir toluène	voir toluène	voir toluène	voir toluène	voir toluène	3.6	3.9	0.5	4.6	1.6	0.41	0.61	0.54	0.46	-			
Aromatic nC>8-nC10	µg/m³	-	-	-	-	-	200	490	640	9.2	23	4.5	<4,2	<4,2	<4,2	<4,2	-			
Aromatic nC>10-nC12	µg/m³	-	-	-	-	-	200	<11	<11	<11	<11	<11	<11	<11	<11	<11	-			
Aromatic nC>12-nC16	µg/m³	-	-	-	-	-	200	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	<45	-			
HAP																				
Naphthalène	µg/m³	0.009	-	-	-	-	<u>10</u>	10	<2,1	<2,1	<2,1	<2,1	<2,1	<2,1	<2,1	<2,1	-			
BTEX																				
Benzène	µg/m³	2.2	5	1.7	5.7	2	<u>2</u>	2	0.74	0.94	<0,34	<0,34	<0,34	<0,34	<0,34	<0,34	-			
Toluène	µg/m³	9	-	-	46.9	-	<u>20 000</u>	20 000	3.6	3.9	0.5	4.6	1.6	0.41	0.61	0.54	0.46	-		
Ethylbenzène	µg/m³	2.1	-	-	7.5	-	<u>1 500</u>	1 500	<u>79</u>	<u>110</u>	1.6	3.4	0.48	<0,39	<0,40	<0,40	<0,39	-		
m+p - Xylène	µg/m³	5.6	-	-	22	-	<u>200</u>	-	100	<u>280</u>	<u>370</u>	5.1	11	0.84	<0,38	<0,38	<0,38	-		
o - Xylene	µg/m³	2.3	-	-	8.1	-	<u>200</u>	-	91	<u>110</u>	1.3	3	<0,41	<0,41	<0,41	<0,41	-			
COHV																				
Tétrachloroéthylène (PCE)	µg/m³	2.4	-	250	5.2	-	<u>40</u>	250	<0,91	<0,91	<0,91	<0,91	<0,91	<0,91	<0,91	<0,91	-			
Trichloroéthylène (TCE)	µg/m³	1.6	-	23	3.3	-	<u>10</u>	10	<0,78	<0,78	<0,78	<0,78	<0,78	<0,78	<0,78	<0,78	-			
Cis-1,2-dichloroéthylène	µg/m³	-	-	-	-	-	-	60	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	-			
Trans-1,2-dichloroéthylène	µg/m³	-	-	-	-	-	-	-	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	-			
1,1-dichloroéthylène	µg/m³	-	-	-	-	-	-	-	<0,71	<0,71	<0,71	<0,71	<0,71	<0,71	<0,71	<0,71	-			
Chlorure de Vinyl	µg/m³	-	-	10	-	-	-	2.6	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72	-			
1,1,2-trichloroéthane	µg/m³	-	-	-	-	-	-	-	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	-			
1,1,1-trichloroéthane	µg/m³	-	-	-	-	-	-	1000	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	<0,87	-			
1,2-dichloroéthane	µg/m³	-	-	-	-	-	-	-	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	-			
1,1-dichloroéthane	µg/m³	-	-	-	-	-	-	-	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	<0,70	-			
Tétrachlorométhane (tétrachlorure de carbone)	µg/m³	-	-	-	-	-	-	110	<0,80	<0,80	<0,80	<0,80	<0,80	<0,80	<0,80	<0,80	-			
Trichlorméthane (chloroforme)	µg/m³	-	-	-	-	-	-	63	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72	<0,72	-			
Dichlorométhane	µg/m³	-	-	-	-	-	-	10	<1,2	<1,2	<1,2	<1,2	<1,2	<1,2	<1,2	<1,2	-			

n.d. : Non détecté

(1) en gras : valeur repère du HCSP, souligné : valeur guide de l'ANSES (VGA), en italique : valeur guide projet

(2) La valeur de bruit de fond OQAI concerne la somme du n-décane et du n-undécane.

Concentration supérieure au bruit de fond	AIR EXTERIEUR
Concentration supérieure aux valeurs réglementaires	AIR EXTERIEUR
Concentration supérieure à une valeur guide	AIR EXTERIEUR
Concentration supérieure au bruit de fond logements	AIR EXTERIEUR
Concentration supérieure aux valeurs réglementaires	AIR EXTERIEUR
Concentration supérieure à une valeur guide	AIR EXTERIEUR
Concentration supérieure au seuil R1 des "établissements sensibles"	AIR EXTERIEUR

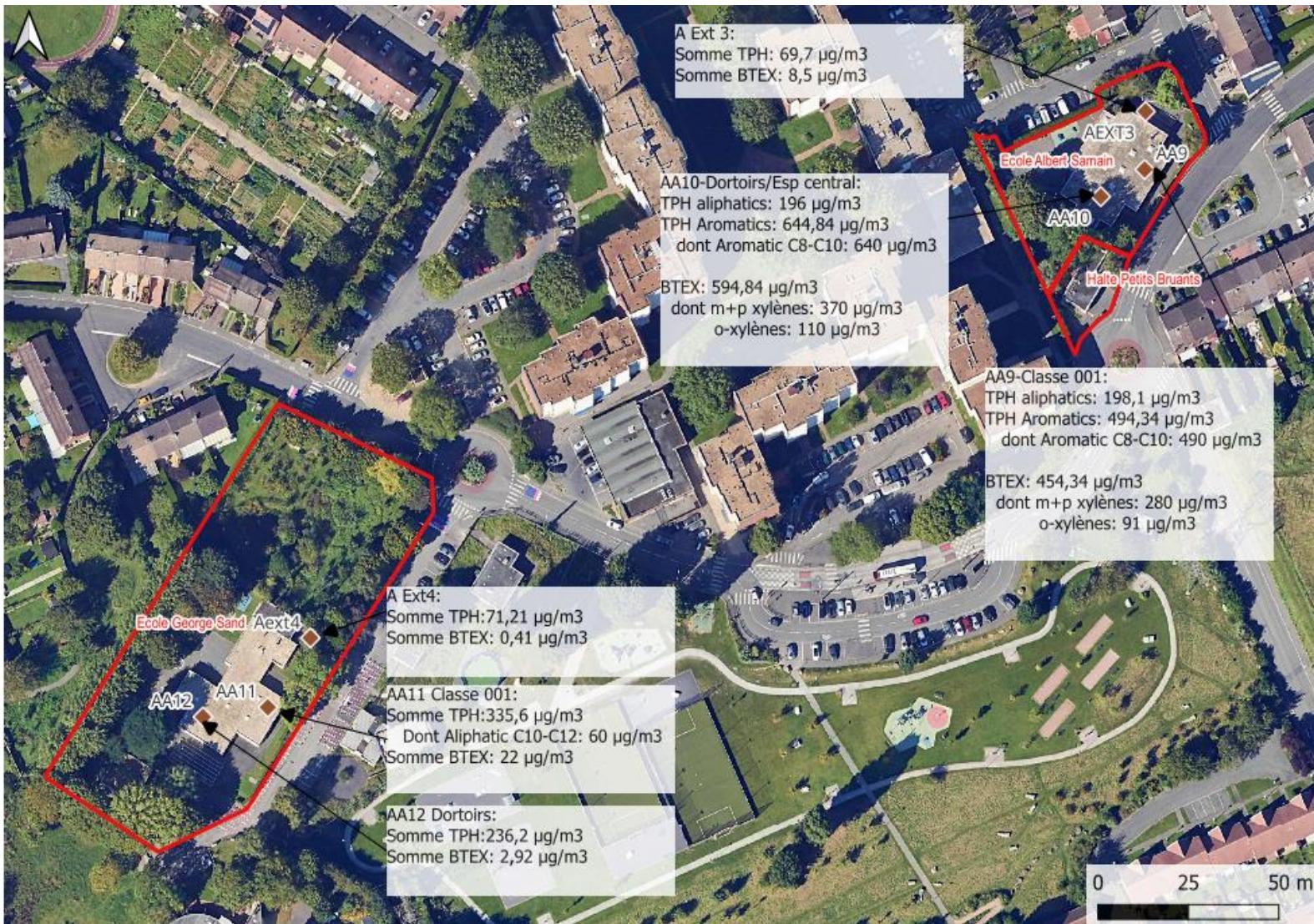


Figure 6 : Cartographie des teneurs air ambiant – Ecoles Georges Sand et Albert Samain



Figure 7 : Cartographie des teneurs air ambiant – Groupe scolaire Kergomard Brossolette

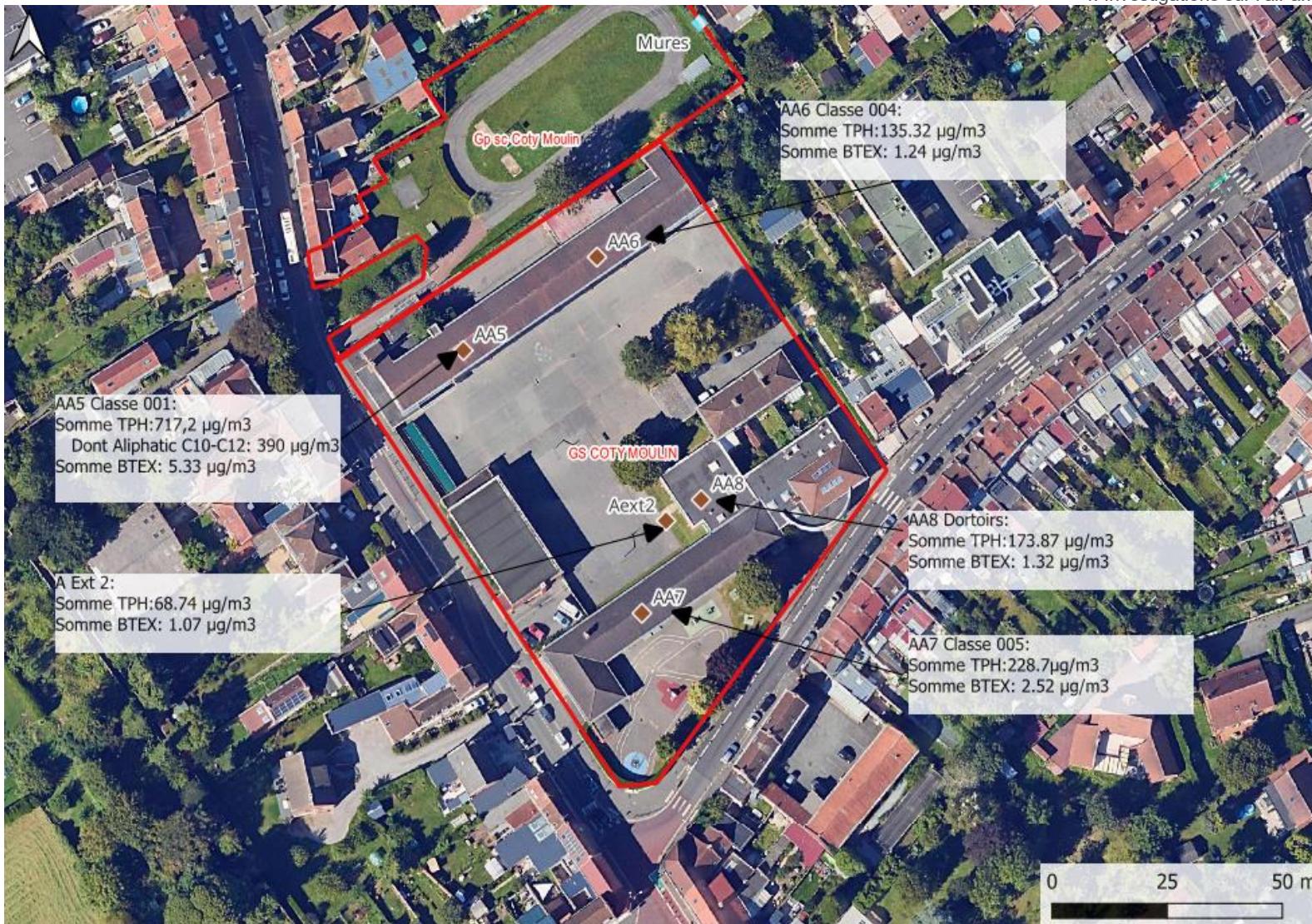


Figure 8 Cartographie des teneurs air ambiant -Groupe scolaire Coty Moulin



Figure 9 Cartographie des teneurs air ambiant – Ecole Charles Perrault

5. Investigations sur les fruits (A250)

5.1 Nature des investigations

Dans le cadre du contrôle de la qualité des fruits des vergers pédagogiques, 21 prélèvements ont été effectués entre le 25 juin et le 3 septembre 2025 selon maturation des fruits.

Le détail des prélèvements est présenté dans le **Tableau 6** et en **Figure 10**.

Un reportage photographique est présenté en **Figure 11**.

Les fiches de prélèvements sont présentées en **Annexe 6**.

Tableau 6 : Détail des prélèvements de fruits

Site	Date	Type de prélèvements
Ferry	25/06/2025	Framboises
	25/06/2025	Groseilles à maquereaux
	29/08/2025	Pommes
	29/08/2025	Poires
Kergomard	25/06/2025	Groseilles
	25/06/2025	Cassis
	25/06/2025	Rhubarbes
	03/09/2025	Poires
	03/09/2025	Nèfles
Brossolette	25/06/2025	Framboises
	25/06/2025	Cerises
	25/06/2025	Cassis
	25/06/2025	Groseilles
Mollet Valmore	25/06/2025	Cassis
	25/06/2025	Groseilles à maquereaux
Samain	25/06/2025	Cerises
Coty-Moulin	03/09/2025	Mures
Perrault	25/06/2025	Rhubarbes
	03/09/2025	Poires
	03/09/2025	Pommes
	03/09/2025	Prunes

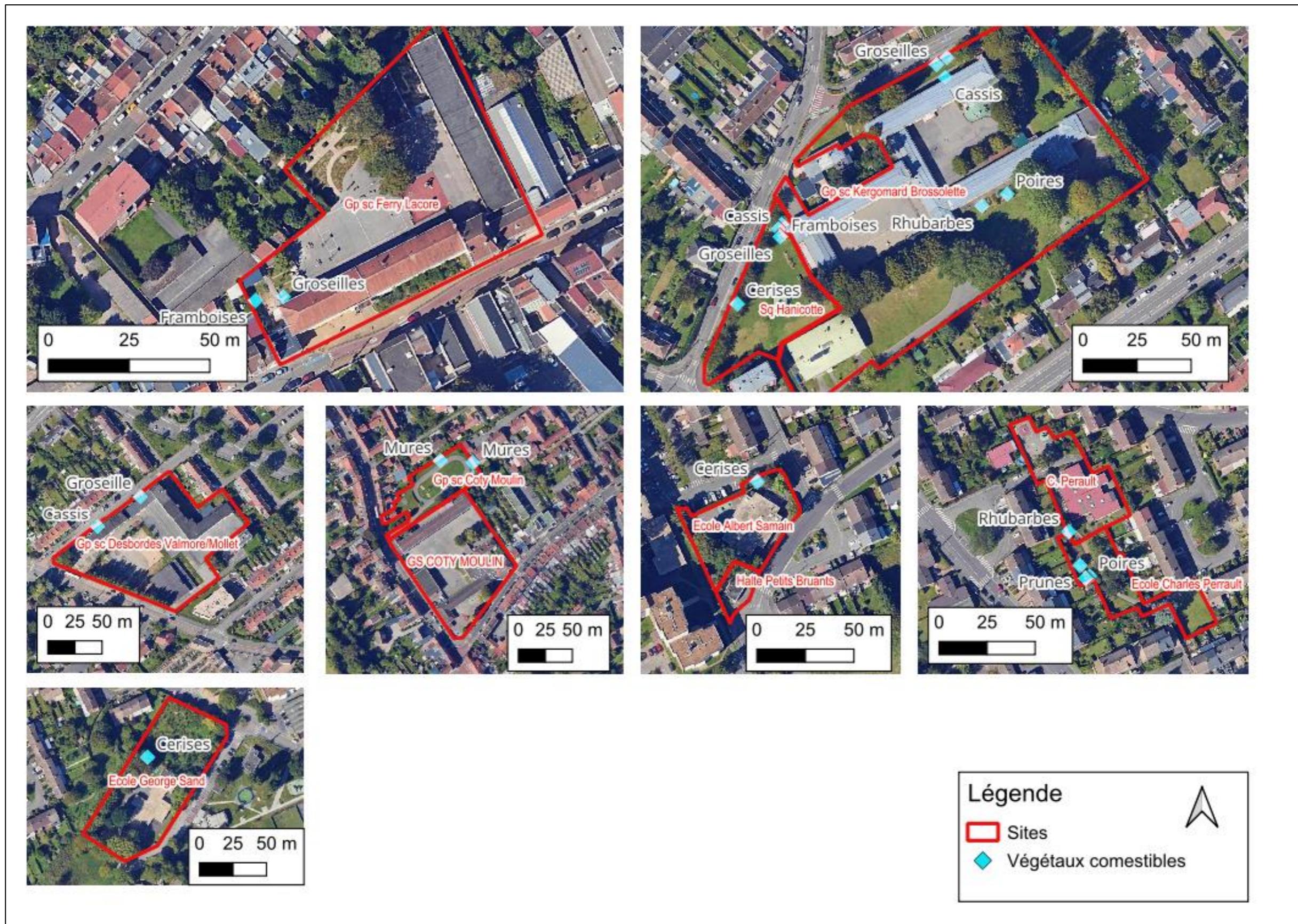


Figure 10 : Localisation des prélèvements de végétaux

Figure 11 : Reportage photographique – espèces comestibles

Site	Photographies		
Ecole Brosolette : Cassis et Framboises en façade	  		
Ecole Kergomard Cassis et Framboises en façade Rhubarbe pleine terre Poires Nefles	     		
Mollet Valmore groseilles et cassis en façade	 		
A. Samain Cerisier			
Cotty Moulin Mûres			
C. Perrault Rhubarbe Pommes Poires	  		
Lacore Ferry Pommes Poires			

5.2 Description de la méthode de prélèvement

Les échantillons ont été prélevés à la main ou à l'aide d'une perche télescopique par un technicien spécialisé.

5.3 Durée et conditions de prélèvements

Les prélèvements ont été conditionnés et envoyés au laboratoire d'analyses le jour même par un transporteur dans un carton avec pain de glace.

5.4 Programme analytique

Pour chaque échantillon une analyse du plomb a été réalisé nécessitant au minimum 60g de fruits.

Les analyses ont été réalisées par un laboratoire reconnu par le COFRAC (AGROLAB).

5.5 Valeurs de référence

Les teneurs dans les végétaux seront comparées aux valeurs réglementaires européennes 2023/915 de la commission du 25/04/2023 concernant les teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires.

5.6 Résultats et interprétation des résultats

Les résultats d'analyses sont présentés dans le **Tableau 7** et les bordereaux d'analyses sont présentés en **Annexe 7**.

Les résultats d'analyses mettent en évidence :

- La présence de teneurs en plomb supérieures aux valeurs réglementaires européennes pour les rhubarbes, présentes sur les sites de Kergomard (en potager pleine terre) et Charles Perrault (plantée en bordure – zone non assimilée à un potager). Les teneurs détectées restent néanmoins dans l'ordre de grandeur de la valeur seuil au droit du site de Charles Perrault mais sont supérieures d'un facteur 3 au droit de Kergomard ;
- La présence quasi généralisée de teneurs en plomb dans les fruits rouges, pommes, poires, nèfles et prunes. Les teneurs relevées restent faibles et sont compatibles avec l'alimentation humaine selon les valeurs réglementaires européennes.

Pour rappel, les teneurs en plomb dans les sols des sites disposant de rhubarbes étaient les suivantes :

- Kergomard : plomb total analysé dans les sols des potagers pleine terre (0-0,5 m de profondeur) en 2024-2025 par GINGER BURGEAP (zone de plantation de la rhubarbe analysée) de l'ordre de 100 à 200 mg/kg ;
- Charles Perrault : sols analysés à proximité de la zone de plantation de la rhubarbe : 531 mg/kg entre 0-1 m de profondeur (investigations GALLIA SANA de 2019) et de l'ordre de 100 à 300 mg/kg dans les sols de surface (investigations GINGER BURGEAP 2024-2025).

Ainsi, une bioaccumulation notable est observée pour le plomb pour les rhubarbes.

Tableau 7 : Résultats d'analyses sur les fruits

Paramètre	Unité	Valeur de référence: RÈGLEMENT (UE) 2023/915 DE LA COMMISSION du 25/04/2023 concernant les teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires et abrogeant le règlement (CE) no 1881/2006 (1)							25/06/2025	25/06/2025	29/08/2025	29/08/2025	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025	03/09/2025	03/09/2025
		Airelles, groseilles, baies de sureau et arbouses	Fruits autres que les airelles, les groseilles, les baies de sureau et les arbouses	Légumes-racines et légumes- tubercules, à l'exclusion des Gingembre frais, curcuma frais et Salsifis	Légumes- bulbes	Légumes- fruits, à l'exclusion du maïs	Légumineuses potagères	Légumes-tiges	Ferry	Ferry	Ferry	Kergomard	Kergomard	Kergomard	Kergomard	Kergomard	Kergomard
		Plomb	mg/kg Echantillon brut	0.2	0.1	0.1	0.1	0.05	0.1	0.1	0.029	0.009	0.005	0.003	0.013	0.015	0.12

(1) La teneur maximale s'applique au poids à l'état frais, après lavage et séparation de la partie destinée à être consommée
 XX Teneur supérieure à la Vref Règlement UE 2023/915

Paramètre	Unité	Valeur de référence: RÈGLEMENT (UE) 2023/915 DE LA COMMISSION du 25/04/2023 concernant les teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires et abrogeant le règlement (CE) no 1881/2006 (1)							25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025	25/06/2025	03/09/2025	25/06/2025	03/09/2025	03/09/2025	
		Airelles, groseilles, baies de sureau et arbouses	Fruits autres que les airelles, les groseilles, les baies de sureau et les arbouses	Légumes-racines et légumes- tubercules, à l'exclusion des Gingembre frais, curcuma frais et Salsifis	Légumes- bulbes	Légumes- fruits, à l'exclusion du maïs	Légumineuses potagères	Légumes-tiges	Brosslette	Brosslette	Brosslette	Brosslette	Mollet Valmore	Mollet Valmore	Samain	Coty Moulin	Perrault	Perrault	Perrault	
		Plomb	mg/kg Echantillon brut	0.2	0.1	0.1	0.1	0.05	0.1	0.1	0.018	0.002	0.014	0.014	0.014	0.006	0.004	0.007	0.348	0.004

(1) La teneur maximale s'applique au poids à l'état frais, après lavage et séparation de la partie destinée à être consommée
 XX Teneur supérieure à la Vref Règlement UE 2023/915

6. Synthèse et recommandations

6.1 Synthèse

Dans le cadre d'une démarche volontaire, la Ville de Ronchin souhaite :

- Confirmer la qualité de l'air ambiant au droit des 5 écoles ou groupes scolaires suivants : Kergomard Brossolette, Coty Moulin, Charles Perrault, Georges Sand et Albert Samain. Les écoles Valmore Mollet et Lacore Ferry, déjà investiguées, ne sont pas concernées par la présente étude ;
- Contrôler la qualité des fruits en vergers pédagogiques sur 7 sites au droit desquels les sols de surface présentaient des teneurs en plomb supérieures au seuil de vigilance du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) : écoles Lacore Ferry, Kergomard Brossolette, Mollet Valmore, Coty-Moulin, Samain, Charles Perrault et Georges Sand.

Dans ce cadre, la Ville de Ronchin a missionné GINGER BURGEAP pour la réalisation de prélèvements d'air ambiant et de fruits au droit des différentes sites.

Les résultats d'analyses d'air ambiant mettent en évidence :

- Au droit de l'école maternelle Albert Samain, les 2 points de prélèvements « classe 001 » et « espace central » présentent des teneurs en hydrocarbures aromatiques C₈-C₁₀ et en xylènes supérieures aux valeurs de seuil R1 - établissement sensibles, ainsi que des dépassements du bruit de fond pour les éthylbenzène.

Le point « espace central » était initialement implanté dans la salle de dortoir et a été déplacé par les usagers durant la durée du prélèvement.

Selon le service technique de la Ville de Ronchin, des travaux de couverture ont été réalisés durant la période de prélèvement (influence potentielle sur la qualité de l'air intérieur).

Le point témoin extérieur ne présente pas de teneurs significatives, excluant l'hypothèse de contamination provenant de l'air atmosphérique extérieur ;

- Des dépassements des valeurs de bruit de fond « logement » en hydrocarbures aliphatiques C₁₀-C₁₂ ou C₈-C₁₂ au droit des prélèvements AA1 (Brossolette classe 001), AA4 (Kergomard classe 002), AA5 (Moulin classe CE1 001), AA11 (Sand classe 001), AA13 (Perrault classe 001) et AA14 (Perrault – dortoirs). Les valeurs seuils R1 ne sont toutefois pas dépassées. Les détections en air extérieur étant plus faibles, la contamination de l'air intérieur par l'air atmosphérique extérieur n'est pas envisagée.

Les résultats d'analyses de fruits mettent en évidence :

- La compatibilité des teneurs plomb vis-à-vis de la réglementation européenne pour les fruits rouges, pommes, poires, cerises, prunes et nèfles analysés sur l'ensemble des sites étudiés ;
- La bioaccumulation du plomb par les rhubarbes. Cette espèce est présente sur les sites Kergomard (1 pied en zone de potager pleine terre) et sur le site de Perrault (1 pied sur une bande d'herbe non assimilée à du potager).

6.2 Recommandations

Compte tenu de ces résultats, GINGER BURGEAP recommande :

- **Pour l'école A. Samain :** l'aération régulière des locaux de l'ensemble de l'école et la réalisation de nouvelles campagnes de prélèvements d'air ambiant pour confirmer la persistance des teneurs (impact lié à une source émettrice sur site) ou l'atténuation des teneurs (impact lié aux travaux ponctuels lors du prélèvement). Dans le cas où la persistance des teneurs serait constatée, des mesures constructives pourront être préconisées (mise en place de ventilations supplémentaires par exemple) ;

- **Concernant la consommation occasionnelle de fruitiers implantés sur l'ensemble des sites d'étude :** la consommation occasionnelle de fruits rouges, pommes, poires, prunes, cerises, nèfles sur les différents sites peut être maintenue en raison de la compatibilité de leur teneur en plomb vis-à-vis de la réglementation européenne ;
- **Concernant l'usage de potager pleine terre :**
 - l'usage de potager pleine terre doit être proscrit, en particulier sur le site Kergomard (seul site disposant d'une zone de potager pleine terre) ;
 - toute implantation de nouvelles espèces comestibles devra être prévue en bac hors sol avec apport de terres saines.

7. Limites d'utilisation d'une étude de pollution

1- Une étude de la pollution du milieu souterrain a pour seule fonction de renseigner sur la qualité des sols, des eaux ou des déchets contenus dans le milieu souterrain. Toute utilisation en dehors de ce contexte, dans un but géotechnique par exemple, ne saurait engager la responsabilité de GINGER BURGEAP.

2- Il est précisé que le diagnostic repose sur une reconnaissance du sous-sol réalisée au moyen de sondages répartis sur le site, soit selon un maillage régulier, soit de façon orientée en fonction des informations historiques ou bien encore en fonction de la localisation des installations qui ont été indiquées par l'exploitant comme pouvant être à l'origine d'une pollution. Ce dispositif ne permet pas de lever la totalité des aléas, dont l'extension possible est en relation inverse de la densité du maillage de sondages, et qui sont liés à des hétérogénéités toujours possibles en milieu naturel ou artificiel. Par ailleurs, l'inaccessibilité de certaines zones peut entraîner un défaut d'observation non imputable à notre société.

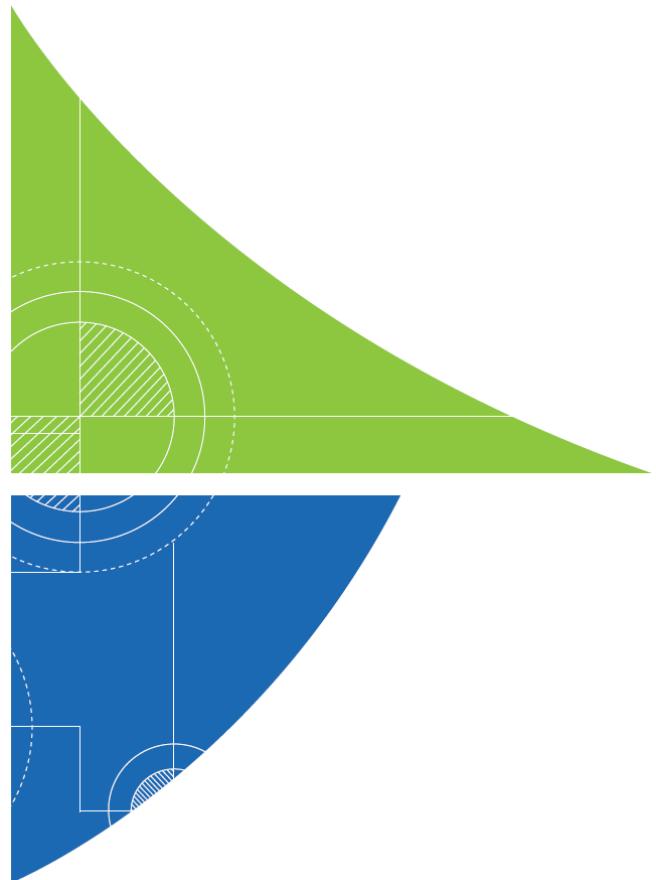
3- Le diagnostic rend compte d'un état du milieu à un instant donné. Des évènements ultérieurs au diagnostic (interventions humaines, traitement des terres pour améliorer leurs caractéristiques mécaniques, ou phénomènes naturels) peuvent modifier la situation observée à cet instant.

4- La responsabilité de GINGER BURGEAP ne pourra être engagée si les informations qui lui ont été communiquées sont incomplètes et/ou erronées et en cas d'omission, de défaillance et/ou erreur dans les informations communiquées.

5- Un rapport d'étude de pollution et toutes ses annexes identifiées constituent un ensemble indissociable. Dans ce cadre, toute autre interprétation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle ne saurait engager la responsabilité de GINGER BURGEAP. En particulier l'utilisation même partielle de ces résultats et conclusions par un autre maître d'Ouvrage ou pour un autre projet que celui objet de la mission confiée ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de GINGER BURGEAP

La responsabilité de GINGER BURGEAP ne pourra être engagée en dehors du cadre de la mission objet du présent mémoire si les préconisations ne sont pas mises en œuvre.

ANNEXES



Annexe 1. Cartographies des résultats antérieurs

Cette annexe contient 7 pages.



Figure 12 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – Kergomard Brossolette

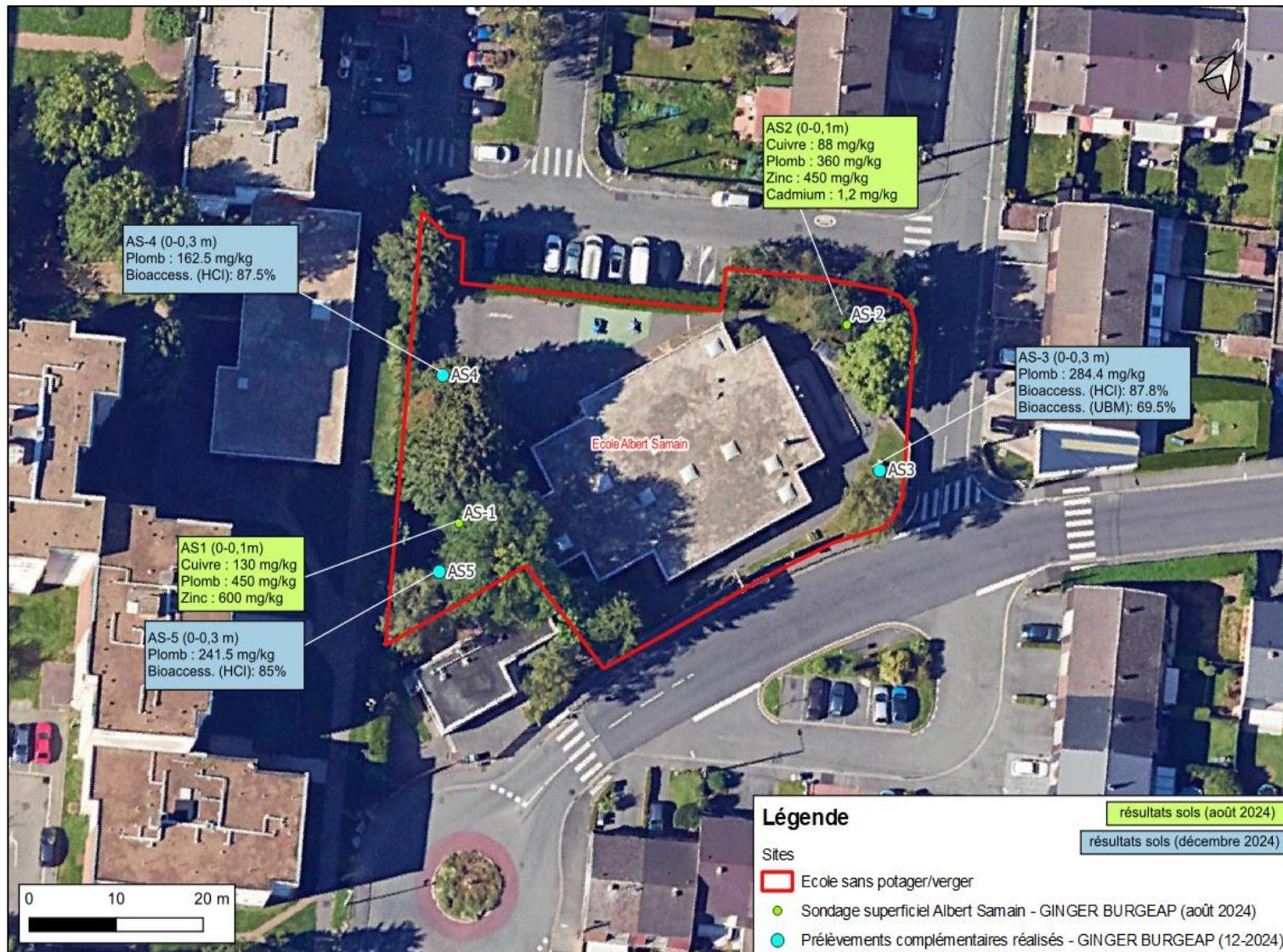


Figure 13 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – Albert Samain



Figure 14 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – Lacore Ferry



Figure 15 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – Mollet Valemore

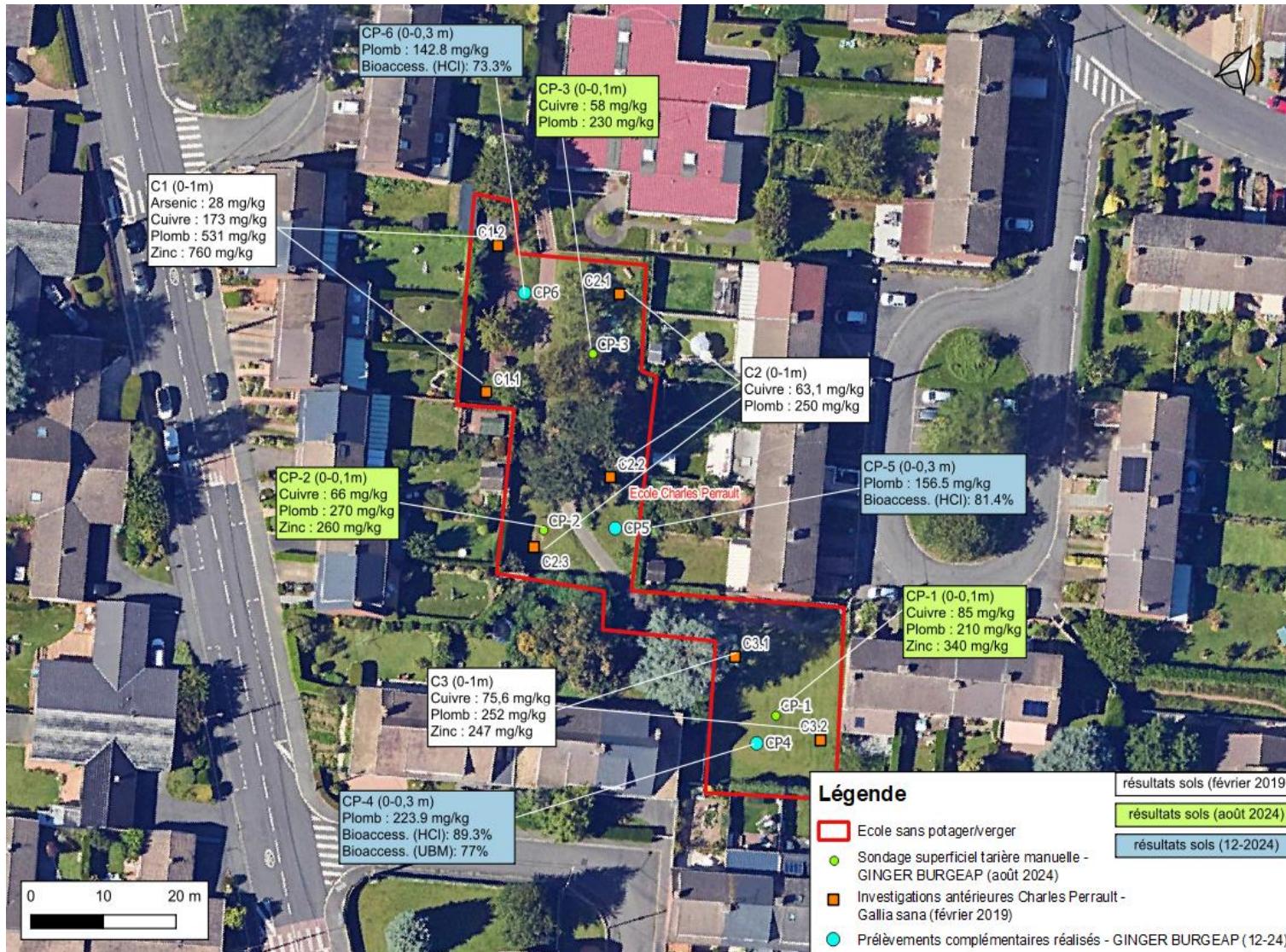


Figure 16 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – Charles Perrault



Figure 17 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – Georges Sand

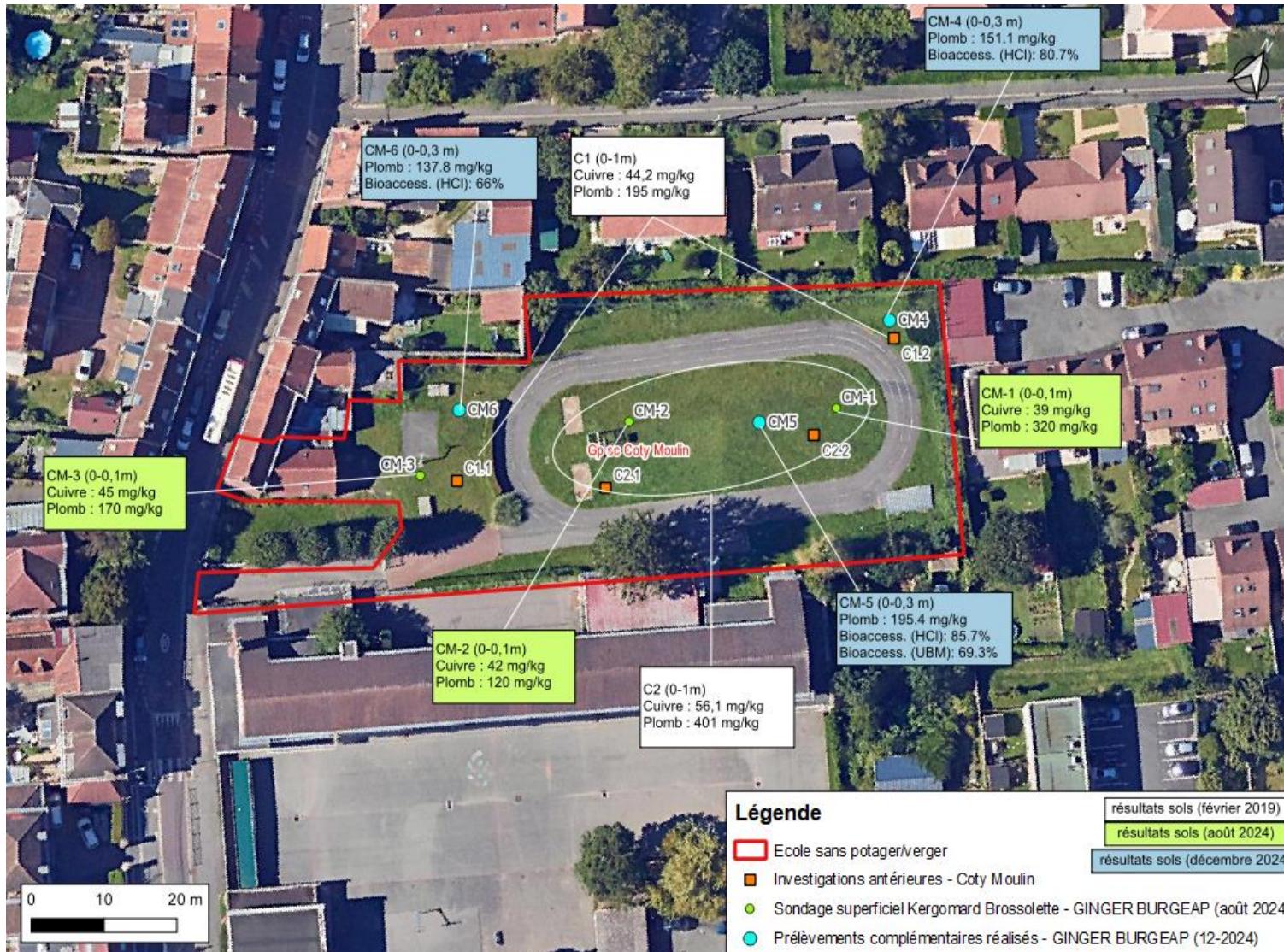


Figure 18 : Cartographie des teneurs en plomb mesurées dans les sols – C. Moulin

Annexe 2. Propriétés physico-chimiques

Cette annexe contient 6 pages.

LÉGENDE Volatilité :					LÉGENDE Solubilité :		
++ : $P_v > 1000 \text{ Pa (COV)}$		- : $10 > P > 10-2 \text{ Pa (non COV)}$			++ : $S > 100 \text{ mg/l}$		
+ : $1000 > P_v > 10 \text{ Pa (COV)}$		-- : $10-2 > P > 10-5 \text{ Pa (non COV)}$			- : $1 > S > 0.01 \text{ mg/l}$		
CAS n°R	Volatilité Pv	solubilité S	Classement symboles	Mention de danger	UE	CIRC (IARC)	EPA

METAUX ET METALLOIDES

Antimoine (Sb)	7440-36-0	non adéquat	non adéquat	SGH07, SGH09	H332, H302, H411	C2	-	-
Arsenic (As)	7440-38-2	non adéquat	non adéquat	SGH06, SGH09	H331, H301, H400, H410	C1A	1	A
Baryum (Ba)	non adéquat	non adéquat	Soluble dans l'éthanol ?	-	-	-	-	D
Cadmium (Cd)	7440-43-9	non adéquat	non adéquat	SGH06, SGH08, SGH09	H350, H341, H361fd, H330, H372, H400, H410	C1B/C2 M1B/M2 R1B/R2	1	prob canc
Chrome III (CrIII)	1308-38-9	non adéquat	non adéquat	-	-	-	3	D
Chrome VI (CrVI)	trioxyde de Cr 1333-82-0	non adéquat	non adéquat	SGH03, SGH05, SGH06, SGH08, SGH09	H271, H350, H340, H361f, H330, H311, H301, H372, H314, H334, H317, H410	C1A M1B R2	1	A (inh°) D (oral)
Cobalt (Co)	7440-48-4	non adéquat	non adéquat	SGH08	H334, H317, H413	C1B M2 R1B	2B	-
Cuivre (Cu)	7440-50-8	non adéquat	non adéquat	-	-	-	3	D
Etain (Sn)	non adéquat	non adéquat	non adéquat	-	-	-	-	-
Manganèse (Mn)	non adéquat	non adéquat	non adéquat	SGH07 (dioxyde)	H332, H302 (dioxyde)	-	-	D
Mercure (Hg)	7439-97-6	non adéquat	non adéquat	SGH06, SGH08, SGH09	H360D, H330, H372, H400, H410	R1B	3	C à D
Molybdène (Mo)	7439-98-7	non adéquat	non adéquat	trioxyde : SGH07, SGH08	Trioxyde : H351, H319, H335	Trioxyde : C2	-	-
Nickel (Ni)	7440-02-0	non adéquat	non adéquat	SGH07, SGH08	H351, H372, H317, H412	C2	2B	A
Plomb (Pb)	7439-92-1	non adéquat	non adéquat	SGH07, SGH08, SGH09	H360Df, H332, H373, H400, H410	R1A	2B	B2
Sélénium (Se)	7782-49-2	non adéquat	non adéquat	SGH06, SGH08	H331, H301, H373, H413	-	3	D
Thallium (Tl)	7440-28-0	non adéquat	non adéquat	SGH06, SGH08	H330, H300, H373, H413	-	-	D
Vanadium (Va)	7440-62-2	non adéquat	non adéquat	-	-	-	3	D
Zinc (Zn)	7440-66-6 (poudre)	non adéquat	non adéquat	SGH02 (pyrophorique) SGH09	H250, H260 (pyrophorique) H400, H410	-	-	D

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES

Naphtalène	91-20-3	+	+	SGH07, SGH08, SGH09	H351, H302, H400, H410	C2	2B	C
Acénaphtylène	208-96-8	-	+	-	-	-	-	D
Acénaphthène	83-29-9	-	+	-	-	-	-	-
Fluorène	86-73-7	-	+	-	-	-	3	D
Phénanthrène	85-01-8	-	+	-	-	-	3	D
Anthracène	120-12-7	--	-	-	-	-	3	D
Fluoranthrène	206-44-0	--	-	-	-	-	3	D

	LÉGENDE Volatilité :					LÉGENDE Solubilité :			
	++ : $P_v > 1000 \text{ Pa (COV)}$		- : $10 > P > 10-2 \text{ Pa (non COV)}$			++ : $S > 100 \text{ mg/l}$		- : $1 > S > 0.01 \text{ mg/l}$	
	+ : $1000 > P_v > 10 \text{ Pa (COV)}$		-- : $10-2 > P > 10-5 \text{ Pa (non COV)}$			+ : $100 > S > 1 \text{ mg/l}$		-- : $S < 0.01 \text{ mg/l}$	
	CAS n°R		Volatilité P_v	solubilité S	Classement symboles	Mention de danger	classement cancérogénicité		
							UE	CIRC (IARC)	
Pyrène	129-00-0	--	--	-	-	-	-	3	D
Benzo(a)anthracène	56-55-3	--	--	SGH08, SGH09	H350, H400, H410	C1B	2B	B2	
Chrysène	218-01-9	--	-	SGH08, SGH09	H350, H341, H400, H410	C1B M2	3	B2	
Benzo(b)fluoranthène	205-99-2	--	--	SGH08, SGH09	H350, H400, H410	C1B	2B	B2	
Benzo(k)fluoranthène	207-08-9	--	--	SGH08, SGH09	H350, H400, H410	C1B	2B	B2	
Benzo(a)pyrène	50-32-8	--	--	SGH07, SGH08, SGH09	H340, H350, H360FD, H317, H400, H410	C1B M1B R1B	1	A	
Dibenzo(a,h)anthracène	53-70-3	--	--	SGH08, SGH09	H350, H400, H410	C1B	2A	B2	
Benzo(g,h,i) pérylène	191-24-2	--	--	-	-	-	3	D	
Indéno(1,2,3-c,d)pyrène	193-39-5	--	-	-	-	-	2B	B2	

LÉGENDE Volatilité :					LÉGENDE Solubilité :		
CAS n°R	Volatilité Pv	solubilité S	Classement symboles	Mention de danger	classement cancérogénicité		
					++ : S > 100 mg/l	- : 1 > S > 0.01 mg/l	
					+ : 100 > S > 1 mg/l	-- : S < 0.01 mg/l	

COMPOSES AROMATIQUES MONOCYCLIQUES

benzène	71-43-2	++	++	SGH02, SGH07, SGH08	H225, H350, H340, H372, H304, H319, H315	C1A M1B	1	A
toluène	108-88-3	++	++	SGH02, SGH07, SGH08	H225, H361d, H304, H373, H315, H336	R2	3	D
éthylbenzène	100-41-4	+	++	SGH02, SGH07	H225, H332	-	2B	-
xylènes	1330-20-7	+	++	SGH02, SGH07	H226, H332, H312, H315	-	3	-
styrène	100-42-5	+	++	SGH02, SGH07	H226, H332, H319, H315	-	2B	-
cumène (isopropylbenzène)	98-82-8	+	+	SGH02, SGH07, SGH08, SGH09	H226, H304, H335, H411	-	2B	D
mésitylène (1,3,5 Triméthylbenzène)	108-67-8	+	+	SGH02, SGH07, SGH09	H226, H335, H411	-	-	-
pseudocumène (1,2,4 Triméthylbenzène)	95-63-6	+	+	SGH02, SGH07, SGH09	H226, H332, H319, H335, H315, H411	-	-	-

COMPOSES ORGANO-HALOGENES VOLATILS

PCE (tétrachloroéthylène)	127-18-4	++	++	SGH08, SGH09	H351, H411	C2	2A	B1
TCE (trichloroéthylène)	79-01-6	++	++	SGH07, SGH08	H350, H341, H319, H315, H336, H412	C1B M2	1	A
cis 1,2DCE (dichloroéthylène)	156-59-2	++	++	SGH02, SGH07	H225, H335, H412	-	-	D
trans 1,2DCE (dichloroéthylène)	156-60-5		++	SGH02, SGH07	H225, H335, H412	-	-	D
1,1 DCE (1,1 dichloroéthylène)	75-35-4	++	++	SGH02, SGH07, SGH08	H224, H351, H332	C2	3	C
VC (chlorure de vinyle)	75-01-4	++	++	SGH02, SGH08	H220, H350	C1A	1	A
1,1,2 trichloroéthane	79-00-5	++	++	SGH07, SGH08	H351, H332, H312, EUH066	C2	3	C
1,1,1 trichloroéthane	71-55-6	++	++	SGH07	H332, EUH059	-	3	D
1,2 dichloroéthane	107-06-2	++	++	SGH02, SGH07, SGH08.	H225, H350, H302, H319, H335, H315	C1B	2B	B2
1,1 dichloroéthane	75-34-3	++	++	SGH02, SGH07	H225, H302, H319, H335, H412	-	-	C
Tétrachlorométhane	56-23-5	++	++	SGH06, SGH08	H351, H331, H311, H301, H372, H412, EUH059	C2	2B	B2
TCmA (trichlorométhane ou chloroforme)	67-66-3	++	++	SGH07, SGH08	H351, H302, H373, H315	C2	2B	B2
dichlorométhane	75-09-2	++	++	SGH08, SGH09	H351	C2	2B	B2
trichlorobenzènes	87-61-1 120-82-1 108-70-3	+	+	SGH07, SGH09	H302, H315, H400, H410	-	-	(1,2,4) D
1,2 dichlorobenzène	95-50-1	+	+	SGH07, SGH09	H302, H319, H335, H315, H400, H410	-	3	D
1,3 dichlorobenzène	541-73-1	+	++	-	-	-	3	D
1,4 dichlorobenzène	106-46-7	+	+	SGH08, SGH09	H351, H319, H400, H410	C2	2B	-
chlorobenzène	108-90-7	++	++	SGH02, SGH07, SGH09	H226, H332, H411	-	-	D

HYDROCARBURES SUIVANT LES TPH

LÉGENDE Volatilité :					LÉGENDE Solubilité :		
		++ : $P_v > 1000 \text{ Pa (COV)}$		- : $10 > P > 10-2 \text{ Pa (non COV)}$		++ : $S > 100 \text{ mg/l}$	
		+ : $1000 > P_v > 10 \text{ Pa (COV)}$		-- : $10-2 > P > 10-5 \text{ Pa (non COV)}$		- : $1 > S > 0.01 \text{ mg/l}$	
CAS n°R	Volatilité	solubilité	Classement symboles	Mention de danger	classement cancérogénicité		
	P_v	S			UE	CIRC (IARC)	EPA
Aliphatic nC>5-nC6	non adéquat	++	+				
Aliphatic nC>6-nC8	"	++	+				
Aliphatic nC>8-nC10	"	+	-				
Aliphatic nC>10-nC12	"	+	-				
Aliphatic nC>12-nC16	"	-	--				
Aliphatic nC>16-nC35	"	-	--				
Aliphatic nC>35	"	--	--				
Aromatic nC>5-nC7 benzène	"	++	++				
Aromatic nC>7-nC8 toluène	"	++	++				
Aromatic nC>8-nC10	"	+	+				
Aromatic nC>10-nC12	"	+	+				
Aromatic nC>12-nC16	"	-	+				
Aromatic nC>16-nC21	"	-	-				
Aromatic nC>21-nC35	"	--	--				

MENTIONS DE DANGER

► 28 mentions de danger physique

- H200 : Explosif instable
- H201 : Explosif ; danger d'explosion en masse
- H202 : Explosif ; danger sérieux de projection
- H203 : Explosif ; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection
- H204 : Danger d'incendie ou de projection
- H205 : Danger d'explosion en masse en cas d'incendie
- H220 : Gaz extrêmement inflammable
- H221 : Gaz inflammable
- H222 : Aérosol extrêmement inflammable
- H223 : Aérosol inflammable
- H224 : Liquide et vapeurs extrêmement inflammables
- H225 : Liquide et vapeurs très inflammables
- H226 : Liquide et vapeurs inflammables
- H228 : Matière solide inflammable
- H240 : Peut exploser sous l'effet de la chaleur
- H241 : Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur
- H242 : Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur
- H250 : S'enflamme spontanément au contact de l'air
- H251 : Matière auto-échauffante ; peut s'enflammer
- H252 : Matière auto-échauffante en grandes quantités ; peut s'enflammer
- H260 : Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément
- H261 : Dégage au contact de l'eau des gaz
- H270 : Peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant
- H271 : Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant
- H272 : Peut aggraver un incendie ; comburant
- H280 : Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur
- H281 : Contient un gaz réfrigérant ; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques
- H290 : Peut être corrosif pour les métaux

► 38 mentions de danger pour la santé

- H300 : Mortel en cas d'ingestion
- H301 : Toxique en cas d'ingestion
- H302 : Nocif en cas d'ingestion
- H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
- H310 : Mortel par contact cutané
- H311 : Toxique par contact cutané
- H312 : Nocif par contact cutané
- H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
- H315 : Provoque une irritation cutanée
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
- H318 : Provoque des lésions oculaires graves
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
- H330 : Mortel par inhalation
- H331 : Toxique par inhalation
- H332 : Nocif par inhalation
- H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires
- H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges
- H340 : Peut induire des anomalies génétiques <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>
- H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>
- H350 : Peut provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>
- H351 : Susceptible de provoquer le cancer <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>
- H360 : Peut nuire à la fertilité ou au foetus <indiquer l'effet spécifique s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>
- H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>
- H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel
- H370 : Risque avéré d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>
- H371 : Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>
- H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes <indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>
- H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes <indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>

► Pour certaines mentions de danger pour la santé des lettres sont ajoutées au code à 3 chiffres :

- H350f : Peut provoquer le cancer par inhalation
- H360F : Peut nuire à la fertilité
- H360D : Peut nuire au foetus
- H361f : Susceptible de nuire à la fertilité
- H361d : Susceptible de nuire au foetus
- H360FD : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au foetus
- H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus
- H360Fd : Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus
- H360DF : Peut nuire au foetus. Susceptible de nuire à la fertilité.

► 5 mentions de danger pour l'environnement

- H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

► Symboles de danger

- **SGH01 : Explosif** (ce produit peut exploser au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc ou de frottements).
- **SGH02 : Inflammable** (Le produit peut s'enflammer au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, de frottements, au contact de l'air ou au contact de l'eau en dégagant des gaz inflammables).
- **SGH03 : Comburant** (peut provoquer ou aggraver un incendie – peut provoquer une explosion en présence de produit inflammable).
- **SGH04 : Gaz sous pression** (peut exploser sous l'effet de la chaleur (gaz comprimé, liquéfié et dissous) – peut causer des brûlures ou blessures liées au froid (gaz liquéfiés réfrigérés)).
- **SGH05 : Corrosif** (produit qui ronge et peut attaquer ou détruire des métaux – peut provoquer des brûlures de la peau et des lésions aux yeux en cas de contact ou de projection).
- **SGH06 : Toxique ou mortel** (le produit peut tuer rapidement – empoisonne rapidement même à faible dose).
- **SGH07 : Dangereux pour la santé** (peut empoisonner à forte dose – peut irriter la peau, les yeux, les voies respiratoires – peut provoquer des allergies cutanées – peut provoquer somnolence ou vertige – produit qui détruit la couche d'ozone).
- **SGH08 : Nuit gravement pour la santé** (peut provoquer le cancer, modifier l'ADN, nuire à la fertilité ou au foetus, altérer le fonctionnement de certains organes – peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires – peut provoquer des difficultés respiratoires ou des allergies respiratoires).
- **SGH09 : Dangereux pour l'environnement** (produit polluant – provoque des effets néfastes à court et/ou long terme sur les organismes des milieux aquatiques).

► Classification en termes de cancérogénicité

UE	US-EPA	CIRC
C1 (H350 ou H350i) : cancérogène avéré ou présumé l'être : C1A : Substance dont le potentiel cancérogène pour l'être humain est avéré C1B : Substance dont le potentiel cancérogène pour l'être humain est supposé	A : Preuves suffisantes chez l'homme	1 : Agent ou mélange cancérigène pour l'homme
C2 : Substance suspectée d'être cancérogène pour l'homme	B1 : Preuves limitées chez l'homme B2 : Preuves non adéquates chez l'homme et preuves suffisantes chez l'animal	2A : Agent ou mélange probablement cancérigène pour l'homme
Carc.3 : Substance préoccupante pour l'homme en raison d'effets cancérogènes possibles (R40)	C : Preuves inadéquates chez l'homme et preuves limitées chez l'animal	2B : Agent ou mélange peut-être cancérigène pour l'homme
	D : Preuves insuffisantes chez l'homme et l'animal E : Indications d'absence de cancérogénicité chez l'homme et chez l'animal	3 : Agent ou mélange inclassables quant-à sa cancérogénicité pour l'homme 4 : Agent ou mélange probablement non cancérigène chez l'homme

► Classification en termes de mutagénicité

UE
M1 (H340) : Substance dont la capacité d'induire des mutations héréditaires est avérée ou qui sont à considérer comme induisant des mutations héréditaires dans les cellules germinales des êtres humains. Substance dont la capacité d'induire des mutations héréditaires dans les cellules germinales des êtres humains est avérée.
M1A : Classification fondée sur des résultats positifs d'études épidémiologiques humaines. Substance considérée comme induisant des mutations héréditaires dans les cellules germinales des êtres humains. M1B : Classification fondée sur des essais <i>in vivo</i> de mutagénicité sur des cellules germinales et somatiques et qui ont donné un ou des résultats positifs et sur des essais qui ont montré que la substance a des effets mutagènes sur les cellules germinales humaines, sans que la transmission de ces mutations à la descendance n'ait été établie.
M2 (H341) : Substance préoccupante du fait qu'elle pourrait induire des mutations héréditaires dans les cellules germinales des êtres humains.

► Classification en termes d'effets reprotoxiques

UE
R1 (H360 ou H360F ou H360D ou H360FD ou H360Fd ou H360fD) : Reprotoxique avéré ou présumé
R1A : Substance dont la toxicité pour la reproduction humaine est avérée. La classification d'une substance dans cette catégorie s'appuie largement sur des études humaines. R1B : Substance présumée toxique pour la reproduction humaine. La classification d'une substance dans cette catégorie s'appuie largement sur des données provenant d'études animales.
R2 (H361 ou H361f ou H361d ou H361fd) : Substance suspectée d'être toxique pour la reproduction humaine. Les substances sont classées dans cette catégorie lorsque les résultats des études ne sont pas suffisamment probants pour justifier une classification dans la catégorie 1 mais qui font apparaître un effet indésirable sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement.

Annexe 3. Méthodes analytiques, LQ et flaconnage

Cette annexe contient 2 pages.

AGROLAB
Flaconnage

Nom Hollandais	Aromatische en chloorhoudende olosmidelen	Waterdampvuchtige fenolen	Cyanide	Methaan/ethaan/etheen CKW-afbraak	pH/Ec	Blanco
Equivalence Française	BTEX, COHV	Indice phénols	Cyanures	Méthane/éthane/éthylène biodégradation, paquet étendu	pH/Conductivité	Blanc
Contenance	100 mL	100 mL	100 mL	100 mL	100 mL	500 mL
Conservateur	HNO3	H3PO4/CuSO4	NaOH	HNO3	sans	sans
Analyses	HCT méthode interne - 100 mL BTEX et COHV - 100 mL Chlorobénzènes volatils - 80 mL GC-MS volatils - 100 mL Hydrocarbures volatils C6-C10 - 80 mL Solvents bromés - 80 mL	Indice phénols - 40 mL Cyanures libres - 40 mL Cyanures totaux - 40 mL	Cyanures libres - 40 mL Cyanures totaux - 40 mL	Méthane/éthane/éthylène biodégradation, paquet étendu - 100 mL	Chrome VI - 100 mL Conductivité - 50 mL Fluorures - 20 mL Métaux lourds avec filtration au labo - 100 mL Nitrate - 40 mL Nitrite - 40 mL pH - 40 mL Sulfate - 60 mL	Alcools et solvants polaires - 100 mL AOX - 500 mL Biphényl et biphényléthers - x 2 bouteilles Bromures - 60 mL Chlorobénzènes non volatils - x 2 bouteilles Chlorures - 40 mL Couleur - 100 mL DBO5 - x 2 bouteilles Dioxines - x 2 bouteilles GC-MS non volatils - x 2 bouteilles HAP Interne - 100 mL HAP ISO - x 2 bouteilles Huiles et graisses - x 2 bouteilles Matières inhibitrices - x 2 bouteilles MES - 500 mL Organoétains - 500 mL Orthophosphates - 60 mL PCB - 100 mL Pesticides organo-N et P - x 2 bouteilles Pesticides organochlorés - 100 mL Sulfures - 400 mL
Quantité						
Nom Hollandais	stikstof ammonium / stikstof Kjeldahl/CZV	Zware metalen	TPH	cihoor - en alkylfenolen		
Equivalence Française	DCO /azote ammoniacal/azote Kjeldahl/phosphore total	Métaux lourds	EOX HCT ISO HCT 10 µg/L	Phénols et chlorophénols		
Contenance	250 mL	100 mL	500 mL	500 mL		
Conservateur	H2SO4	HNO3	HNO3	H3PO4		
Code étiquette	41-8-250 / LV2490	2-39-8 / LV2265	945-5 / LV2634	23-55-5 / LV2600		
Analyses	Ammonium NH4+ - 50 mL Azote Kjeldhal - 100 mL COT - 200 mL DCO - 80 mL Phosphore total - 60 mL	Métaux lourds - 100 mL	EOX - x 2 bouteilles HCT ISO - x 2 bouteilles HCT seuil 10 µg/l - x 2 bouteilles TPH-MADEP - x 2 bouteilles	Phénols et chlorophénols - x 2 bouteilles		

Matrice air

Désignation	Catégorie d'article	Méthode	LOUILLER	Unités
Composés aromatiques BTEXN (6 composés) sur tube charbon actif	Hydrocarbures & COHV/Air Ambiant - Gaz du sol/Analyses	Méthode interne - dosage en GC--MS : benzène, toluène, éthyl-benzène, m+p-xylène, o-xylène, Naphthalène sur tube en charbon actif (désorption incluse) (2 zones)	0,1-0,5	µg/tube (100 mg)
Composés aromatiques , paquet étendu (13 composés) sur tube charbon actif	Hydrocarbures & COHV/Air Ambiant - Gaz du sol/Analyses	Méthode interne - dosage en GC--MS : Benzène, Toluène, Ethyl benzène, m+p Xylène, o-Xylène, Naphthalène, Styrene, a-Méthylstyrene, Propylbenzène, iso-Propylbenzène, 1,2,3-Triméthylbenzène, 1,2,4-Triméthylbenzène, 1,3,5-Triméthylbenzène - sur tube en charbon actif)	0,1-5	µg/tube (100 mg)
Hydrocarbures volatils (C6-C12) - sur tube charbon actif résultat : Somme + C6-C8, >C8-C10 et >C10-C12	Hydrocarbures & COHV/Air Ambiant - Gaz du sol/Analyses	Méthode interne - dosage en GC-MS : C6-C8, >C8-C10, >C10-C12 + somme des hydrocarbures volatils C6 - C12 (désorption incluse) (2 zones)	10	µg/tube (100 mg)
Hydrocarbures par TPH (Liste réduite C5 - C12) (US-EPA Criteria Working Group - version adaptée) - sur tube charbon actif	Hydrocarbures & COHV/Air Ambiant - Gaz du sol/Analyses	Méthode interne - dosage en GC-MS : 4 fractions aliphatiques, 4 fractions aromatiques (Cf Annexe 1) (désorption incluse) (2 zones)	2 /fraction	µg/tube (100 mg)
Chlorobenzènes volatils (7 composés) sur tube charbon actif	Hydrocarbures & COHV/Air Ambiant - Gaz du sol/Analyses	Méthode interne - dosage en GC-MS : Monochlorobenzène, 1,2-Dichlorobenzène, 1,3-Dichlorobenzène, 1,4-Dichlorobenzène, 1,2,3-Trichlorobenzène, 1,2,4-Trichlorobenzène, 1,2,5-Trichlorobenzène - sur tube en charbon actif (désorption incluse) (sur 2 zones)	0,05	µg/tube (100 mg)
Alcools (9 composés - hors méthanol) sur tube CA	Hydrocarbures & COHV/Air Ambiant - Gaz du sol/Analyses	Analyse -méthode interne par CPG/SM: n-Butanol, iso-Butanol, sec-Butanol, tert-Butanol, Ethanol, iso-Propanol, n-pentanol, Cyclohexanol, 4-Méthyl-2-Pentanol (désorption incluse) (sur 2 zones)	5	µg/tube (100 mg)
HAP (16 EPA)	Hydrocarbures & COHV/Air Ambiant - Gaz du sol/Analyses	Dosage par GC/MS - Méthode interne : Naphthalène, Acénaphthène, Acénaphtylène, Anthracène, Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b) fluoranthène, Benzo(g,h,i)pérylène, Benzo(k) fluoranthène, Chrysène, Dibenzo(a,h)anthracène, Fluoranthène, Fluorène, Indène (1,2,3) pyrène, Phénanthrène, Pyrène (désorption incluse) (sur 2 zones)	0,1	µg/tube
Phénols et Crésols	Autres/Air Ambiant - Gaz du sol/Analyses	Dosage par GC/MS - Méthode interne : Phénol, o-crésol, m-crésol, p-crésol, 2,3-diméthylphénol, 2,4-diméthylphénol, 2,5-diméthylphénol; 2,6-diméthylphénol; 3,4-diméthylphénol; 3,5-diméthylphénol/p-éthylphénol, o-éthylphénol, m-éthylphénol (désorption incluse) (sur 2 zones)	0,1	µg/tube
Hydrocarbures par TPH (Liste réduite C5 - C16) (US-EPA Criteria Working Group - version adaptée) - sur tube charbon actif	Hydrocarbures & COHV/Air Ambiant - Gaz du sol/Analyses	Méthode interne - dosage en GC-MS : 4 fractions aliphatiques, 4 fractions aromatiques (Cf Annexe 1) (désorption incluse) (2 zones)	2 /fraction	µg/tube (100 mg)

Annexe 4. Bordereaux d'analyse de l'air ambiant

Cette annexe contient 56 pages.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238832 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	AA1

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18695	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	2,6	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	1,5	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,33			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	1,9			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	<0,39			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	1,1			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	<0,41			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,86			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West B.V. sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238832 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,69			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,69			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,69			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,86			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,69			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	5,4	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	31	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	24	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	29	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	73	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	110	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	2,6	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	270 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	19 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	120			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	740			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	24			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	23			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	34			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	<0,33			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	1,9			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	4,5			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	290			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	18			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238832 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238833 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	AA2

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18690	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	1,1	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	0,72	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,33			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	0,80			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	<0,39			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	0,55			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	<0,41			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,86			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238833 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,69			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,69			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,69			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,86			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,69			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	9,6	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	11	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	11	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	6,5	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	9,7	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	17	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	1,1	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	55 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	21 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	16			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	110			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	8,4			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	11			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	7,6			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	<0,33			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	0,80			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	8,0			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	60			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	19			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238833 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238834 Air
Date de validation 24.07.2025
Prélèvement 23.07.2025
Spécification des échantillons AA3

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
--	-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18680	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	0,83	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	0,52	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,33			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	0,60			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	<0,39			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	0,40			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	<0,41			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,86			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238834 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,86			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	7,9	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	8,6	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	6,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	10	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	16	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	0,83	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	49 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	16 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	16			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	110			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	6,0			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	8,4			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	7,0			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	<0,33			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	0,60			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	<4,2			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	54			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	15			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238834 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238835 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	AA4

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18680	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	1,0	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	0,61	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	1,1	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	0,57	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,33			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	0,72			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	0,48			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	0,84			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	0,47			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,86			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West B.V. sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238835 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,86			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	8,2	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	12	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	5,9	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	21	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	22	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	1,0	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	69 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	17 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	34			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	150			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	6,3			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	12			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	6,9			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	<0,33			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	0,72			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	<4,2			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	75			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	16			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238835 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238836 Air
Date de validation 24.07.2025
Prélèvement 23.07.2025
Spécification des échantillons AA5

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
--	-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18625	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	1,5	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	0,94	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	3,3	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	1,2	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	1,1			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	0,74			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	2,5			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	0,99			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238836 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	10	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	10	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	63	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	15	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	240	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	34	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	1,5	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	360 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	22 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	390			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	230			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	7,7			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	62			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	18			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	1,1			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	8,4			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	390			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	20			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238836 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238837 Air
Date de validation 24.07.2025
Prélèvement 23.07.2025
Spécification des échantillons AA6

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
--	-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18620	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	0,72	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	0,94	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	0,52			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	<0,39			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	0,72			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	<0,41			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238837 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	6,2	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	6,1	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	15	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	15	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	0,72	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	47 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	16 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	24			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	100			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	4,8			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	6,0			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	<5,8			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/m³	<0,34			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/m³	0,52			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	<4,2			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	52			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	15			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238837 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238838 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	AA7

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18605	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	2,8	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	0,68	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	2,0			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	<0,40			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	0,52			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	<0,41			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238838 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	10	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	15	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	11	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	19	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	24	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	2,8	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	79 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	18 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	31			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	160			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	7,7			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	15			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	13			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	2,0			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	<4,2			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	87			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	17			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238838 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238839 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	AA8

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18605	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	1,2	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	0,59	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	0,87			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	<0,40			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	0,45			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	<0,41			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West B.V. sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238839 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	6,7	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	7,9	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	14	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	22	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	1,2	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	56 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	17 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	23			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	150			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	5,1			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	7,7			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	<5,8			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	0,87			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	<4,2			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	61			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	16			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde **1586465** NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. **238839** Air

Date de prise en charge: 24.07.2025

Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238840 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	A ext 2

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18595	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	0,88	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	0,56	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	0,64			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	<0,40			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	0,43			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	<0,41			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,2			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West B.V. sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238840 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	5,3	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	9,5	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	0,88	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	30 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	16 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	<8,1			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	64			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	4,1			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	<4,9			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	<5,8			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/m³	<0,34			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/m³	0,64			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	<4,2			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	33			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	15			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238840 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238841 Air
Date de validation 24.07.2025
Prélèvement 23.07.2025
Spécification des échantillons AA9

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
Données client					
Temps d'exposition en minutes *)	min	18625	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	1,1	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	4,9	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	100	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	370	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	110	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	0,74			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	3,6			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	79			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	280			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	91			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West B.V. sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238841 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	580	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	9,2	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	11	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	19	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	17	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	19	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	1,1	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	4,9	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	75 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	600 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	28			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	130			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	7,1			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	11			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	22			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	0,74			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	3,6			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	490			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	82			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	560			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238841 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238842 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	AA10

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	^{*)} min	18625	1		Méthode interne
-------------------------------	-------------------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	1,4	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	5,4	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	140	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	480	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	130	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	^{*)} µg/m³	0,94			Méthode interne
Toluène	^{*)} µg/m³	3,9			Méthode interne
Ethylbenzène	^{*)} µg/m³	110			Méthode interne
m,p-Xylène	^{*)} µg/m³	370			Méthode interne
o-Xylène	^{*)} µg/m³	110			Méthode interne
Naphtalène	^{*)} µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	^{*)} µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	^{*)} µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	^{*)} µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	^{*)} µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238842 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	760	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	13	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	12	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	21	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	18	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	18	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	1,4	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	5,4	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	82 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	780 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	29			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	120			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	10			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	12			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	25			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	0,94			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	3,9			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	640			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	90			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	720			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238842 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238843 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	A ext 3

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18640	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	0,69	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	2,0	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	6,6	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	1,6	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	0,50			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	1,6			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	5,1			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	1,3			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West B.V. sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238843 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	11	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	8,9	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	0,69	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	29 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	22 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	<8,1			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	60			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	<3,8			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	<4,9			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	<5,8			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	0,50			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	9,2			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	32			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	20			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde **1586465** NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. **238843** Air

Date de prise en charge: 24.07.2025

Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238844 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	AA11

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18625	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	6,3	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	4,3	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	14	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	3,6	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	4,6			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	3,4			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	11			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	3,0			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West B.V. sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238844 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	28	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	72	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	22	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	19	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	37	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	22	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	6,3	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	170 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	45 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	60			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	150			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	55			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	21			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	22			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	4,6			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	23			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	190			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	42			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238844 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238845 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	AA12

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18615	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	2,2	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	0,61	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	1,1	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	1,6			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	0,48			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	0,84			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	<0,41			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238845 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	5,4	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	36	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	9,5	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	8,4	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	20	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	23	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	2,2	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	97 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	18 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	33			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	150			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	28			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	9,3			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	9,8			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	1,6			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	4,5			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	110			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	17			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238845 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238846 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	A ext 4

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18640	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	0,57	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	0,41			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	<0,39			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	<0,38			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	<0,41			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West B.V. sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238846 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	5,4	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	9,2	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	0,57	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	30 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	16 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	8,8			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	62			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	<3,8			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	<4,9			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	<5,8			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/m³	<0,34			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/m³	0,41			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	<4,2			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	33			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	15			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238846 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238847 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	AA13

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18615	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	0,84	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	0,61			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	<0,40			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	<0,38			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	<0,41			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West B.V. sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238847 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	5,2	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	61	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	23	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	0,84	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	99 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	16 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	99			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	150			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	4,0			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	<4,9			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	<5,8			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	0,61			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	<4,2			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	110			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	15			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238847 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025

Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238848 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	AA14

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18610	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	0,74	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	0,54			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	<0,40			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	<0,38			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	<0,41			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West B.V. sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238848 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	5,3	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	44	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	21	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	0,74	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	80 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	16 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	72			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	140			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	4,1			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	<4,9			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	<5,8			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	0,54			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	<4,2			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	88			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	15			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238848 Air

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238849 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	A ext 5

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Données client

Temps d'exposition en minutes	*) min	18625	1		Méthode interne
-------------------------------	--------	-------	---	--	-----------------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	0,63	0,5		Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne

Composés Aromatiques - Résultats en µg/m³ (calcul)

Benzène	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Toluène	*) µg/m³	0,46			Méthode interne
Ethylbenzène	*) µg/m³	<0,39			Méthode interne
m,p-Xylène	*) µg/m³	<0,38			Méthode interne
o-Xylène	*) µg/m³	<0,41			Méthode interne
Naphtalène	*) µg/m³	<2,1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1		Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2		Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul)

Tétrachloroéthylène	*) µg/m³	<0,91			Méthode interne
Trichloroéthylène	*) µg/m³	<0,78			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West B.V. sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL

N° échant.

238849 Air

	Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
1,2-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Tétrachlorométhane	*) µg/m³	<0,80			Méthode interne
Dichlorométhane	*) µg/m³	<1,2			Méthode interne

COHV - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

cis-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	*) µg/m³	<0,71			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	*) µg/m³	<0,87			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	*) µg/m³	<0,70			Méthode interne
Trichlorométhane	*) µg/m³	<0,72			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	11	5		Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5		Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5		Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	0,63	0,5		Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	31 #8)			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	16 #8)			Méthode interne

Hydrocarbures - Résultats en µg/m³ (calcul estimatif)

Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/m³	<8,1			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/m³	74			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/m³	<3,8			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	*) µg/m³	<4,9			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	*) µg/m³	<5,8			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/m³	<11			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/m³	<45			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	*) µg/m³	<0,34			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	*) µg/m³	0,46			Méthode interne
Fraction aromatique C8-C10	*) µg/m³	<4,2			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/m³	34			Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/m³	15			Méthode interne

#8) La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Les résultats en µg/m³ obtenus via le système d'échantillonnage passif Radiello sont un calcul basé sur les données du client (temps d'exposition), les résultats analytiques du laboratoire (accrédité ou non) et le facteur de diffusion validé par le fabricant, s'il est disponible. En l'absence de facteur de diffusion validé par le fabricant, les facteurs de diffusion utilisés dans les calculs sont estimés.

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date

28.07.2025

N° Client

35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde **1586465** NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. **238849** Air

Date de prise en charge: 24.07.2025

Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole " * ".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



BURGEAP (ARRAS 62)
Madame Camille DUVAL
143 Avenue de Verdun
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
FRANCE

Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant.	238850 Air
Date de validation	24.07.2025
Prélèvement	23.07.2025
Spécification des échantillons	BLANC

Unité	Résultat	Limite Quant.	Incert. Résultat %	Méthode
-------	----------	---------------	--------------------	---------

Composés Aromatiques - Mesures sur support

Benzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5			Méthode interne
Toluène	µg/adsorbant	<0,50	0,5			Méthode interne
Ethylbenzène	µg/adsorbant	<0,50	0,5			Méthode interne
m,p-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5			Méthode interne
o-Xylène	µg/adsorbant	<0,50	0,5			Méthode interne
Naphtalène	µg/adsorbant	<1,0	1			Méthode interne

COHV - Mesures sur support

Tétrachloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1			Méthode interne
Trichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1			Méthode interne
cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1			Méthode interne
Trans-1,2-Dichloroéthylène	*) µg/adsorbant	<1,0	1			Méthode interne
1,1-Dichloroéthylène	µg/adsorbant	<1,0	1			Méthode interne
Chlorure de Vinyle	µg/adsorbant	<1,0	1			Méthode interne
1,1,2-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1			Méthode interne
1,1,1-Trichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1			Méthode interne
1,2-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1			Méthode interne
1,1-Dichloroéthane	µg/adsorbant	<1,0	1			Méthode interne
Tétrachlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1			Méthode interne
Trichlorométhane	µg/adsorbant	<1,0	1			Méthode interne
Dichlorométhane	µg/adsorbant	<2,0	2			Méthode interne

Hydrocarbures - Mesures sur support

Fraction aromatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5			Méthode interne
Fraction aromatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5			Méthode interne
Fraction aliphatique C5-C6	*) µg/adsorbant	<5,0	5			Méthode interne
Fraction aliphatique C6-C8	µg/adsorbant	<5,0	5			Méthode interne
Fraction aliphatique C8-C10	µg/adsorbant	<5,0	5			Méthode interne
Fraction aliphatique C10-C12	*) µg/adsorbant	<5,0	5			Méthode interne
Fraction aliphatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5			Méthode interne
Fraction aromatique C12-C16	*) µg/adsorbant	<5,0	5			Méthode interne
Fraction aromatique C6-C7	µg/adsorbant	<0,50	0,5			Méthode interne
Fraction aromatique C7-C8	µg/adsorbant	<0,50	0,5			Méthode interne
Somme Fractions Aliphatiques	*) µg/adsorbant	<25 #8)				Méthode interne
Somme Fractions Aromatiques	*) µg/adsorbant	<16 #8)				Méthode interne

Les paramètres réalisés par AL-West B.V. sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "*)".

AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands
Tel. +31(0)570 788110
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Date 28.07.2025
N° Client 35004269

RAPPORT D'ANALYSES

Cde 1586465 NO60.P.0425-S - NO60.P0662 - AIR AMBIANT - CAL
N° échant. 238850 Air

#8 La somme est calculée selon le concept de « limite supérieure » conformément au règlement (UE) 2017/771, dans laquelle la contribution de chaque congénère indéterminable est assimilée à la limite de quantification.

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

ISDI 12/12/2014: Déchets inertes-Arrêté du 12/12/2014

Date de prise en charge: 24.07.2025
Fin des analyses: 26.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

AL-West B.V. Melle Mylène Magnenet, Tel. +33/380680156
Chargée relation clientèle

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole "•".

Annexe 5. Fiche de prélèvements d'air ambiant

Cette annexe contient 33 pages.

FICHE DE PRELEVEMENT DES POLLUANTS DANS L'AIR INTERIEUR

Nom du site : Ecole BROSSOLETTE	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 09:55			
Adresse du prélèvement :	Rue Robert Hanicotte	Nom opérateur : BED				
Désignation du prélèvement :	AA1	X : dans bâtiment Y :				
Caractéristiques du prélèvement						
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur					
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières					
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support	filtre antipoussière	filtre antihumidité	
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO	oui	non	
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO	oui	non	
COHV	adsorption passif	-	RADILO	oui	non	
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement				
Type d'espace : classe 001						
Surface de la pièce (m²) : 57						
Hauteur de la pièce (m) : 3,3						
Hauteur du prélèvement (m) : 1,0						
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : 3,0						
Prélèvement						
		t0	tfin			
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	10/07/2025 09:55	23/07/2025 09:30			
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-			
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-			
Durée (heures) : 311.5833333 Volume (litres) : #DIV/0!						
* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche						
Conditions lors du prélèvements						
Ensoleillement *		t0	tfin			
Pluie ou neige *		oui	oui			
Vent (force et direction) *		non	non			
Système de ventilation et fonctionnement		1,1m/s NO	5,0m/s E			
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2		-	-			
Humidité mesurée (%HR) *		48%	73%			
Température Air intérieur (°C) *		20,0	20,0			
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		22,5	19,0			
Dépression int- extérieur Pa (si source milieu souterrain)		-	-			
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>						
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-			
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-			
<i>* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles</i>						
Flaconnage, conservation et transport						
N° d'identification des échantillons :	AA1	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique				
Méthode de stockage :	glacière	Localisation : dans la cour				
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt) : A ext 1				
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques : capteur déplacé par rapport à la pose				
Si Doublon, n° d'identification :	-					

Adresse du prélèvement :	Rue Robert Hanicotte	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA1	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

FICHE DE PRELEVEMENT DES POLLUANTS DANS L'AIR INTERIEUR

Nom du site : Ecole BROSSOLETTE	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 10:00			
Adresse du prélèvement :	Rue Robert Hanicotte	Nom opérateur : BED				
Désignation du prélèvement :	AA2	X : dans bâtiment Y :				
Caractéristiques du prélèvement						
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur					
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières					
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support	filtre antipoussière	filtre antihumidité	
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO	oui	non	
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO	oui	non	
COHV	adsorption passif	-	RADILO	oui	non	
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement				
Type d'espace : classe 003						
Surface de la pièce (m²) : 57						
Hauteur de la pièce (m) : 3,2						
Hauteur du prélèvement (m) : 1,0						
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : 3,0						
Prélèvement						
		t0	tfin			
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	10/07/2025 10:00	23/07/2025 09:30			
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-			
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-			
Durée (heures) : 311.5						
Volume (litres) : #DIV/0!						
* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche						
Conditions lors du prélèvements						
		t0	tfin			
Ensoleillement *		oui	oui			
Pluie ou neige *		non	non			
Vent (force et direction) *		1,1m/s NO	5,0m/s E			
Système de ventilation et fonctionnement		-	-			
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2		-	-			
Humidité mesurée (%HR) *		48%	73%			
Température Air intérieur (°C) *		20,0	20,0			
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		22,5	19,0			
Dépression int-extérieur Pa (si source milieu souterrain)		-	-			
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>						
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-			
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-			
<i>* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles</i>						
Flaconnage, conservation et transport						
N° d'identification des échantillons :	AA2	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique				
Méthode de stockage :	glacière	Localisation : dans la cour				
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt) : A ext 1				
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques : capteur déplacé par rapport à la pose				
Si Doublon, n° d'identification :	-					

Adresse du prélèvement :	Rue Robert Hanicotte	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA2	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

Nom du site : Ecole KERGOMARD	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 10:20		
Adresse du prélèvement :	Rue du 11 Novembre 1918	Nom opérateur : BED			
Désignation du prélèvement :	AA3	X : dans bâtiment Y :			
Caractéristiques du prélèvement					
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur				
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières				
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support	filtre antipoussière	filtre antihumidité
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
COHV	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement			
Type d'espace : dortoir					
Surface de la pièce (m²) : 39,5					
Hauteur de la pièce (m) : 3,15					
Hauteur du prélèvement (m) : 0,80					
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : 1,0					
Prélèvement					
		t0	tfin		
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	10/07/2025 10:20	23/07/2025 09:40	Durée (heures) : 311.3333333	
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-	Volume (litres) : #DIV/0!	
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-	* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche	
Conditions lors du prélèvements					
		t0	tfin		
Ensoleillement *		oui	oui		
Pluie ou neige *		non	non		
Vent (force et direction) *		1,1m/s NO	5,0m/s E		
Système de ventilation et fonctionnement		-	-		
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2		-	-		
Humidité mesurée (%HR) *		48%	73%		
Température Air intérieur (°C) *		20,0	20,0		
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		22,5	19,0		
Dépression int-extérieur Pa (si source milieu souterrain)		-	-		
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>					
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-		
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-		
<i>* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles</i>					
Flaconnage, conservation et transport					
N° d'identification des échantillons :	AA3	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique			
Méthode de stockage :	glacière	Localisation : dans la cour			
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt) : A ext 1			
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques : aucune			
Si Doublon, n° d'identification :	-				

Adresse du prélèvement :	Rue du 11 Novembre 1918	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA3	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

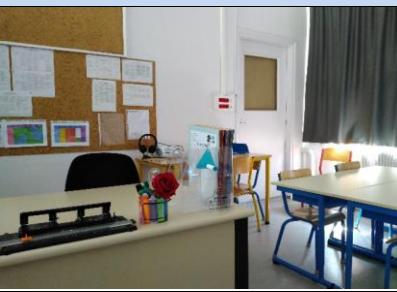
FICHE DE PRELEVEMENT DES POLLUANTS DANS L'AIR INTERIEUR

Nom du site : Ecole KERGOMARD	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 10:25						
Adresse du prélèvement :	Rue du 11 Novembre 1918	Nom opérateur : BED							
Désignation du prélèvement :	AA4	X : dans bâtiment Y :							
Caractéristiques du prélèvement									
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur								
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières								
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support	filtre antipoussière	filtre antihumidité				
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO	oui	non				
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO	oui	non				
COHV	adsorption passif	-	RADILO	oui	non				
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement							
Type d'espace : classe 2									
Surface de la pièce (m²) : 59									
Hauteur de la pièce (m) : 3,2									
Hauteur du prélèvement (m) : 1,0									
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : 1,0									
Prélèvement									
		t0	tfin						
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	10/07/2025 10:25	23/07/2025 09:45	Durée (heures) : 311.3333333					
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-	Volume (litres) : #DIV/0!					
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-	* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche					
Conditions lors du prélèvements									
		t0	tfin						
Ensoleillement *		oui	oui						
Pluie ou neige *		non	non						
Vent (force et direction) *		1,1m/s NO	5,0m/s E						
Système de ventilation et fonctionnement		-	-						
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2		-	-						
Humidité mesurée (%HR) *		48%	73%						
Température Air intérieur (°C) *		20,0	20,0						
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		22,5	19,0						
Dépression int- extérieur Pa (si source milieu souterrain)		-	-						
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>									
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-						
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-						
<i>* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles</i>									
Flaconnage, conservation et transport									
N° d'identification des échantillons :	AA4	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique							
Méthode de stockage :	glacière	Localisation : dans la cour							
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt) : A ext 1							
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques : capteur déplacé par rapport à la pose							
Si Doublon, n° d'identification :	-								

Adresse du prélèvement :	Rue du 11 Novembre 1918	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA4	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

Nom du site : Ecole BROSSOLETTE	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 10:00
Adresse du prélèvement :	Rue Robert Hanicotte	Nom opérateur : BED	
Désignation du prélèvement :	A ext 1	X : 3,08724	Y : 50,60254
Caractéristiques du prélèvement			
Source de polluants suspectée : Nature du prélèvement : concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières			
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILOLLO
BTEX N	adsorption passif	-	RADILOLLO
COHV	adsorption passif	-	RADILOLLO
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement	
Positionnement par rapport au bâtiment (Nord, sud...): -			
Positionnement par rapport aux entrées d'air (CTA, ouvrant...): -			
Hauteur du prélèvement (m/ sol) : 1,0			
Distance aux murs ou obstacles (m) : -			
Distance aux sources émettrices de polluant (m) et nature de ces sources : -			
Prélèvement			
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	t0 10/07/2025 10:45	tfin -
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-
		Durée (heures) : #VALEUR!	
		Volume (litres) : #VALEUR!	
<small>* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche</small>			
Conditions lors du prélèvements			
Ensoleillement *		t0 oui	tfin oui
Pluie ou neige *		- non	- non
Vent (force et direction) *		1,1m/s NO	5,0m/s E
Humidité mesurée (%HR) *		48%	73%
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		22,5	19,0
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>			
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-
<small>* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles</small>			
Flaconnage, conservation et transport			
N° d'identification des échantillons :	A ext 1	Remarques : plus de capteur lors de la dépose	
Méthode de stockage :	glacière		
Nom du laboratoire :	AGROLAB		
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025		

FICHE DE PRELEVEMENT DES POLLUANTS DANS L'AIR INTERIEUR

Nom du site : Ecole MOULIN	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 10:45		
Adresse du prélèvement :	Rue Roger Salengro	Nom opérateur : BED			
Désignation du prélèvement :	AA5	X : dans bâtiment Y :			
Caractéristiques du prélèvement					
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur				
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières				
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support	filtre antipoussière	filtre antihumidité
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
COHV	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement			
Type d'espace : classe 001					
Surface de la pièce (m²) : 59					
Hauteur de la pièce (m) : 3,2					
Hauteur du prélèvement (m) : 0,90					
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : 2,0					
Prélèvement					
		t0	tfin		
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	10/07/2025 10:50	23/07/2025 09:15	Durée (heures) : 310.4166667	
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-	Volume (litres) : #DIV/0!	
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-	* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche	
Conditions lors du prélèvements					
		t0	tfin		
Ensoleillement *		oui	oui		
Pluie ou neige *		non	non		
Vent (force et direction) *		1,1m/s NO	5,0m/s E		
Système de ventilation et fonctionnement		-	-		
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2		-	-		
Humidité mesurée (%HR) *		48%	73%		
Température Air intérieur (°C) *		20,0	20,0		
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		22,5	19,0		
Dépression int- extérieur Pa (si source milieu souterrain)		-	-		
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>					
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-		
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-		
<i>* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles</i>					
Flaconnage, conservation et transport					
N° d'identification des échantillons :	AA5	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique			
Méthode de stockage :	glacière	Localisation : dans la cour			
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt) : A ext 2			
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques : aucune			
Si Doublon, n° d'identification :	-				

Adresse du prélèvement :	Rue Roger Salengro	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA5	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

Nom du site : Ecole MOULIN	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 10:55
Adresse du prélèvement :	Rue Roger Salengro	Nom opérateur : BED	
Désignation du prélèvement :	AA6	X : dans bâtiment Y :	
Caractéristiques du prélèvement			
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur		
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières		
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO
COHV	adsorption passif	-	RADILO
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement	
Type d'espace : classe 004			
Surface de la pièce (m²) : 58			
Hauteur de la pièce (m) : 3,2			
Hauteur du prélèvement (m) : 0,95			
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : 1,0			
Prélèvement			
	t0	tfin	
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	10/07/2025 10:55	23/07/2025 09:15
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-
			Durée (heures) : 310.3333333
			Volume (litres) : #DIV/0!
* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche			
Conditions lors du prélèvements			
	t0	tfin	
Ensoleillement *	oui	oui	
Pluie ou neige *	non	non	
Vent (force et direction) *	1,1m/s NO	5,0m/s E	
Système de ventilation et fonctionnement	-	-	
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2	-	-	
Humidité mesurée (%HR) *	48%	73%	
Température Air intérieur (°C) *	20,0	20,0	
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)	22,5	19,0	
Dépression int-extérieur Pa (si source milieu souterrain)	-	-	
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>			
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-
* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles			
Flaconnage, conservation et transport			
N° d'identification des échantillons :	AA6	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique	
Méthode de stockage :	glacière	Localisation :	dans la cour
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt) :	A ext 2
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques :	aucune
Si Doublon, n° d'identification :	-		

Adresse du prélèvement :	Rue Roger Salengro	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA6	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

FICHE DE PRELEVEMENT DES POLLUANTS DANS L'AIR INTERIEUR

Nom du site : Ecole COTY	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 11:00		
Adresse du prélèvement :	Rue Roger Salengro	Nom opérateur : BED			
Désignation du prélèvement :	AA7	X : dans bâtiment Y :			
Caractéristiques du prélèvement					
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur				
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières				
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support	filtre antipoussière	filtre antihumidité
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
COHV	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement			
Type d'espace : classe 005					
Surface de la pièce (m²) : 59					
Hauteur de la pièce (m) : 3,1					
Hauteur du prélèvement (m) : 1,1					
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : milieu					
Prélèvement					
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	t0 10/07/2025 11:00	tfin 23/07/2025 09:05	Durée (heures) : 310.0833333	
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-	Volume (litres) : #DIV/0!	
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-	* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche	
Conditions lors du prélèvements					
Ensoleillement *		t0 oui	tfin oui		
Pluie ou neige *		-	-		
Vent (force et direction) *		1,9m/s NE	5,0m/s E		
Système de ventilation et fonctionnement		-	-		
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2		-	-		
Humidité mesurée (%HR) *		48%	73%		
Température Air intérieur (°C) *		20,0	20,0		
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		24	19,0		
Dépression int-extérieur Pa (si source milieu souterrain)		-	-		
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>					
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-		
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-		
<i>* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles</i>					
Flaconnage, conservation et transport					
N° d'identification des échantillons :	AA7	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique			
Méthode de stockage :	glacière	Localisation :	dans la cour		
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt) :	A ext 2		
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques :	aucune		
Si Doublon, n° d'identification :	-				

Adresse du prélèvement :	Rue Roger Salengro	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA7	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

FICHE DE PRELEVEMENT DES POLLUANTS DANS L'AIR INTERIEUR

Nom du site : Ecole COTY	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 11:05			
Adresse du prélèvement :	Rue Roger Salengro	Nom opérateur : BED				
Désignation du prélèvement :	AA8	X : dans bâtiment Y :				
Caractéristiques du prélèvement						
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur					
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières					
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support	filtre antipoussière	filtre antihumidité	
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO	oui	non	
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO	oui	non	
COHV	adsorption passif	-	RADILO	oui	non	
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement				
Type d'espace : dortoir						
Surface de la pièce (m²) : 83						
Hauteur de la pièce (m) : 2,6						
Hauteur du prélèvement (m) : 0,9						
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : milieu						
Prélèvement						
		t0	tfin			
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	10/07/2025 11:05	23/07/2025 09:10			
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-			
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-			
				Durée (heures) : 310.0833333		
				Volume (litres) : #DIV/0!		
* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche						
Conditions lors du prélèvements						
		t0	tfin			
Ensoleillement *		oui	oui			
Pluie ou neige *		non	non			
Vent (force et direction) *		1,9m/s NE	5,0m/s E			
Système de ventilation et fonctionnement		-	-			
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2		-	-			
Humidité mesurée (%HR) *		48%	73%			
Température Air intérieur (°C) *		20,0	20,0			
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		24	19,0			
Dépression int-extérieur Pa (si source milieu souterrain)		-	-			
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>						
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-			
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-			
<i>* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles</i>						
Flaconnage, conservation et transport						
N° d'identification des échantillons :	AA8	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique				
Méthode de stockage :	glacière	Localisation : dans la cour				
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt) : A ext 2				
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques : aucune				
Si Doublon, n° d'identification :	-					

Adresse du prélèvement :	Rue Roger Salengro	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA8	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

Nom du site : Ecole COTY	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 11:15
Adresse du prélèvement :	Rue Roger Salengro	Nom opérateur : BED	
Désignation du prélèvement :	A ext 1	X : 3,09755	Y : 50,60615
Caractéristiques du prélèvement			
Source de polluants suspectée :			
Nature du prélèvement : concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières			
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO
COHV	adsorption passif	-	RADILO
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement	
Positionnement par rapport au bâtiment (Nord, sud...): -			
Positionnement par rapport aux entrées d'air (CTA, ouvrant...): -			
Hauteur du prélèvement (m/ sol) : 1,15			
Distance aux murs ou obstacles (m) : -			
Distance aux sources émettrices de polluant (m) et nature de ces sources : -			
Prélèvement			
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	t0 10/07/2025 11:15	tfin 23/07/2025 09:10
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-
Durée (heures) : 309.9166667	Volume (litres) : #DIV/0!		
* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche			
Conditions lors du prélèvements			
Ensoleillement *		t0 oui	tfin oui
Pluie ou neige *		- non	- non
Vent (force et direction) *		1,9m/s NE	5,0m/s E
Humidité mesurée (%HR) *		48%	73%
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		24	19,0
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>			
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-
* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles			
Flaconnage, conservation et transport			
N° d'identification des échantillons :	A ext 1	Remarques : aucune	
Méthode de stockage :	glacière		
Nom du laboratoire :	AGROLAB		
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025		

Nom du site : Ecole SAMAIN	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 11:35		
Adresse du prélèvement :	Rue Alfred de Musset	Nom opérateur : BED			
Désignation du prélèvement :	AA9	X : dans bâtiment Y :			
Caractéristiques du prélèvement					
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur				
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières				
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support	filtre antipoussière	filtre antihumidité
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
COHV	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement			
Type d'espace : classe 001					
Surface de la pièce (m²) : 78					
Hauteur de la pièce (m) : 2,7					
Hauteur du prélèvement (m) : 0,9					
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : milieu					
Prélèvement					
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	t0 10/07/2025 11:35	tfin 23/07/2025 10:00	Durée (heures) : 310.4166667	
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-	Volume (litres) : #DIV/0!	
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-	* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche	
Conditions lors du prélèvements					
Ensoleillement *		t0 oui	tfin oui		
Pluie ou neige *		-	-		
Vent (force et direction) *		1,9m/s NE	5,0m/s E		
Système de ventilation et fonctionnement		-	-		
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2		-	-		
Humidité mesurée (%HR) *		48%	73%		
Température Air intérieur (°C) *		20,0	20,0		
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		24	19,0		
Dépression int-extérieur Pa (si source milieu souterrain)		-	-		
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>					
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-		
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-		
<i>* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles</i>					
Flaconnage, conservation et transport					
N° d'identification des échantillons :	AA9	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique			
Méthode de stockage :	glacière	Localisation : dans la cour			
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt) : A ext 3			
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques : aucune			
Si Doublon, n° d'identification :	-				

Adresse du prélèvement :	Rue Alfred de Musset	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA9	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

Nom du site : Ecole SAMAIN	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 11:40
Adresse du prélèvement :	Rue Alfred de Musset	Nom opérateur : BED	
Désignation du prélèvement :	AA10	X : dans bâtiment Y :	
Caractéristiques du prélèvement			
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur		
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières		
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO
COHV	adsorption passif	-	RADILO
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement	
Type d'espace : dortoir			
Surface de la pièce (m²) : 49			
Hauteur de la pièce (m) : 2,7			
Hauteur du prélèvement (m) : 1,0			
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : milieu			
Prélèvement			
	t0	tfin	
Jour, Date et heure <small>jj:mm:aaaa hh:mm</small>	10/07/2025 11:40	23/07/2025 10:05	Durée (heures) : 310.4166667
Débit (si prélèvement dynamique)* <small>l/min</small>	-	-	Volume (litres) : #DIV/0!
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche
Conditions lors du prélèvements			
	t0	tfin	
Ensoleillement * non	oui	oui	
Pluie ou neige * non	non	non	
Vent (force et direction) * 1,9m/s NE		5,0m/s E	
Système de ventilation et fonctionnement	-	-	
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2	-	-	
Humidité mesurée (%HR) * 48%		73%	
Température Air intérieur (°C) * 20,0		20,0	
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain) 24		19,0	
Dépression int-extérieur Pa (si source milieu souterrain)	-	-	
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>			
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-
* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles			
Flaconnage, conservation et transport			
N° d'identification des échantillons :	AA10	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique	
Méthode de stockage :	glacière	Localisation :	dans la cour
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt) :	A ext 3
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques :	
Si Doublon, n° d'identification :	-	capteur déplacé par rapport à la pose; les lits ont été déplacés et mis dans l'espace central de l'école	

Adresse du prélèvement :	Rue Alfred de Musset	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA10	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

Nom du site : Ecole SAMAIN	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 11:30
Adresse du prélèvement :	Rue Alfred de Musset	Nom opérateur : BED	
Désignation du prélèvement :	A ext 3	X : 3,09530	Y : 50,59709
Caractéristiques du prélèvement			
Source de polluants suspectée :			
Nature du prélèvement : concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières			
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO
COHV	adsorption passif	-	RADILO
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement	
Positionnement par rapport au bâtiment (Nord, sud...): -			
Positionnement par rapport aux entrées d'air (CTA, ouvrant...): -			
Hauteur du prélèvement (m/ sol) : 1,5			
Distance aux murs ou obstacles (m) : 3,0			
Distance aux sources émettrices de polluant (m) et nature de ces sources : -			
Prélèvement			
	t0	tfin	
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	10/07/2025 11:30	23/07/2025 10:10
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-
Durée (heures) : 310.6666667			
Volume (litres) : #DIV/0!			
<small>* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche</small>			
Conditions lors du prélèvements			
	t0	tfin	
Ensoleillement *	oui	oui	
Pluie ou neige *	non	non	
Vent (force et direction) *	1,9m/s NE	5,0m/s E	
Humidité mesurée (%HR) *	48%	73%	
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)	24	19,0	
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>			
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-
<i>* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles</i>			
Flaconnage, conservation et transport			
N° d'identification des échantillons :	A ext 3	Remarques : aucune	
Méthode de stockage :	glacière		
Nom du laboratoire :	AGROLAB		
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025		

Nom du site : Ecole SAND	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 11:55		
Adresse du prélèvement :	Rue Vincent Auriol	Nom opérateur : BED			
Désignation du prélèvement :	AA11	X : dans bâtiment Y :			
Caractéristiques du prélèvement					
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur				
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières				
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support	filtre antipoussière	filtre antihumidité
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
COHV	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement			
Type d'espace : classe 001					
Surface de la pièce (m²) : 61					
Hauteur de la pièce (m) : 2,45					
Hauteur du prélèvement (m) : 1,0					
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : 1,0					
Prélèvement					
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	t0 10/07/2025 11:55	tfin 23/07/2025 10:20	Durée (heures) : 310.4166667	
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-	Volume (litres) : #DIV/0!	
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-	* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche	
Conditions lors du prélèvements					
Ensoleillement *		t0 oui	tfin oui		
Pluie ou neige *		-	-		
Vent (force et direction) *		3,1m/s SE	5,0m/s E		
Système de ventilation et fonctionnement		-	-		
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2		-	-		
Humidité mesurée (%HR) *		46%	73%		
Température Air intérieur (°C) *		20,0	20,0		
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		25	19,0		
Dépression int-extérieur Pa (si source milieu souterrain)		-	-		
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>					
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-		
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-		
* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles					
Flaconnage, conservation et transport					
N° d'identification des échantillons :	AA11	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique			
Méthode de stockage :	glacière	Localisation :	dans la cour		
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt.) :	A ext 4		
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques :	aucune		
Si Doublon, n° d'identification :	-				

Adresse du prélèvement :	Rue Vincent Auriol	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA11	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

Nom du site : Ecole SAND	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 12:00		
Adresse du prélèvement :	Rue Vincent Auriol	Nom opérateur : BED			
Désignation du prélèvement :	AA12	X : dans bâtiment Y :			
Caractéristiques du prélèvement					
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur				
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières				
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support	filtre antipoussière	filtre antihumidité
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
COHV	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement			
Type d'espace : dortoir					
Surface de la pièce (m²) : 34					
Hauteur de la pièce (m) : 2,5					
Hauteur du prélèvement (m) : 0,90					
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : sur porte					
Prélèvement					
		t0	tfin		
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	10/07/2025 12:00	23/07/2025 10:15	Durée (heures) : 310.25	
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-	Volume (litres) : #DIV/0!	
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-	* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche	
Conditions lors du prélèvements					
		t0	tfin		
Ensoleillement *		oui	oui		
Pluie ou neige *		non	non		
Vent (force et direction) *		3,1m/s SE	5,0m/s E		
Système de ventilation et fonctionnement		-	-		
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2		-	-		
Humidité mesurée (%HR) *		46%	73%		
Température Air intérieur (°C) *		20,0	20,0		
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		25	19,0		
Dépression int-extérieur Pa (si source milieu souterrain)		-	-		
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>					
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-		
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-		
<i>* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles</i>					
Flaconnage, conservation et transport					
N° d'identification des échantillons :	AA12	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique			
Méthode de stockage :	glacière	Localisation : dans la cour			
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt) : A ext 4			
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques : aucune			
Si Doublon, n° d'identification :	-				

Adresse du prélèvement :	Rue Vincent Auriol	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA12	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

Nom du site : Ecole SAND	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 11:40
Adresse du prélèvement : Rue Vincent Auriol	Nom opérateur : BED		
Désignation du prélèvement : A ext 4	X : 3,09198 Y : 50,59572		
Caractéristiques du prélèvement			
Source de polluants suspectée :			
Nature du prélèvement : concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières			
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO
COHV	adsorption passif	-	RADILO
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement	
Positionnement par rapport au bâtiment (Nord, sud...): -			
Positionnement par rapport aux entrées d'air (CTA, ouvrant...): -			
Hauteur du prélèvement (m/ sol) : 1,0			
Distance aux murs ou obstacles (m) : 5,0			
Distance aux sources émettrices de polluant (m) et nature de ces sources : -			
Prélèvement			
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	t0 10/07/2025 11:40	tfin 23/07/2025 10:20
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-
		Durée (heures) : 310.6666667	
		Volume (litres) : #DIV/0!	
* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche			
Conditions lors du prélèvements			
Ensoleillement *		t0 oui	tfin oui
Pluie ou neige *		non	non
Vent (force et direction) *		3,1m/s SE	5,0m/s E
Humidité mesurée (%HR) *		46%	73%
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		25	19,0
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>			
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-
* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles			
Flaconnage, conservation et transport			
N° d'identification des échantillons :	A ext 4	Remarques : aucune	
Méthode de stockage :	glacière		
Nom du laboratoire :	AGROLAB		
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025		

Nom du site : Ecole PERRAULT	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 12:15
Adresse du prélèvement :	Rue Millet	Nom opérateur : BED	
Désignation du prélèvement :	AA13	X : dans bâtiment Y :	
Caractéristiques du prélèvement			
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur		
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières		
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO
COHV	adsorption passif	-	RADILO
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement	
Type d'espace : classe 001			
Surface de la pièce (m²) : 73			
Hauteur de la pièce (m) : 2,6			
Hauteur du prélèvement (m) : 1,0			
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : milieu			
Prélèvement			
	t0	tfin	
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	10/07/2025 12:15	23/07/2025 10:30
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-
			Durée (heures) : 310.25
			Volume (litres) : #DIV/0!
* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche			
Conditions lors du prélèvements			
	t0	tfin	
Ensoleillement *	oui	oui	
Pluie ou neige *	non	non	
Vent (force et direction) *	3,1m/s SE	5,0m/s E	
Système de ventilation et fonctionnement	-	-	
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2	-	-	
Humidité mesurée (%HR) *	46%	73%	
Température Air intérieur (°C) *	20,0	20,0	
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)	25	19,0	
Dépression int-extérieur Pa (si source milieu souterrain)	-	-	
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>			
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-
* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles			
Flaconnage, conservation et transport			
N° d'identification des échantillons :	AA13	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique	
Méthode de stockage :	glacière	Localisation :	dans la cour
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt) :	A ext 5
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques :	aucune
Si Doublon, n° d'identification :	-		

Adresse du prélèvement :	Rue Millet	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA13	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

Nom du site : Ecole PERRAULT	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 12:20
Adresse du prélèvement :	Rue Millet	Nom opérateur : BED	
Désignation du prélèvement :	AA14	X : dans bâtiment Y :	
Caractéristiques du prélèvement			
Source de polluants suspectée :	sol et nappe / matériaux et revêtements du bâtiment / canalisations / mobiliers / air extérieur		
Nature du prélèvement :	concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières		
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO
COHV	adsorption passif	-	RADILO
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement	
Type d'espace : dortoir			
Surface de la pièce (m²) : 36			
Hauteur de la pièce (m) : 2,6			
Hauteur du prélèvement (m) : 0,90			
Positionnement du prélèvement (distance aux murs) : milieu			
Prélèvement			
	t0	tfin	
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	10/07/2025 12:20	23/07/2025 10:30
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-
			Durée (heures) : 310.1666667
			Volume (litres) : #DIV/0!
* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche			
Conditions lors du prélèvements			
	t0	tfin	
Ensoleillement *	oui	oui	
Pluie ou neige *	non	non	
Vent (force et direction) *	3,1m/s SE	5,0m/s E	
Système de ventilation et fonctionnement	-	-	
Appréciation du renouvellement d'air ou si mesuré % de CO2	-	-	
Humidité mesurée (%HR) *	46%	73%	
Température Air intérieur (°C) *	20,0	20,0	
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)	25	19,0	
Dépression int-extérieur Pa (si source milieu souterrain)	-	-	
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>			
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-
* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles			
Flaconnage, conservation et transport			
N° d'identification des échantillons :	AA14	Prélèvement en extérieur en parallèle (témoin) - cf fiche spécifique	
Méthode de stockage :	glacière	Localisation :	dans la cour
Nom du laboratoire :	AGROLAB	Référence (fiche de prélt) :	A ext 5
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025	remarques :	aucune
Si Doublon, n° d'identification :	-		

Adresse du prélèvement :	Rue Millet	Nom opérateur :	BED
Désignation du prélèvement :	AA14	X : dans bâtiment Y :	
Durant la mesure			
Prélèvement réalisé en condition normale d'occupation des locaux ?	oui/ non -> décrire		
Fonctionnement des systèmes de ventilation	oui/ non -> décrire		
Fréquentation de la pièce	Population : nouveaux nés / enfants / adultes / personnes sensibles Fréquence (jours, heures) :		
Activités dans la pièce	non / oui -> décrire Produits/substances utilisées :		
Nettoyage réalisé ?	dernière date avant la mesure :	Pendant la mesure : non / oui (date)	
Odeurs et type d'odeur	non / oui -> décrire		
Chantier à proximité (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Evenement inhabituel (int. ou ext.) ?	non / oui -> décrire		
Description de l'espace			
Date de construction :	Plaintes ou signalements relatifs à une pollution : non / oui -> décrire		
Type de pièce :	Etage de la pièce étudiée :		
Fréquentation usuelle de la pièce (population, nombre et fréquence)			
Interface sol- bâtiment (vide sanitaire, sous-sols, ...)			
Nature et état de la dalle (pour prélèvement au RdC ou sous-sol)	bois, béton	bon état / mauvais état / pas d'accès visuel	
Vecteurs privilégiés vers la pièce	Evier, douche, ..., gaine technique, bouches de chauffage, regards, autre :		
Système de ventilation spécifique	Ventilation naturelle (grille ou conduits), VMC simple ou double flux, absence de système spécifique		
Etat et Dégagement des bouches d'aération	Bon / moyen / mauvais	Bouches dégagées / obstruées	
Distribution de la chaleur	Radiateurs ou convecteurs / diffusion au sol / climatisation		
Réglage de la température	Modifiable par les occupants / automatisé		
Sources potentielles de pollution			
Rénovation de la pièce depuis < 6 mois	oui / non	Rénovation d'autres pièces / étages depuis < 6 mois oui / non	
Décrire les travaux et les matériaux le cas échéant (sols, murs, ventilation, chauffage, eaux potables / usées)			
Nouveau mobilier depuis < 6 mois	non / oui -> décrire		
Produit chimique ou bricolage utilisés ou stockés dans la pièce ou celles connectées	savons, dissolvants, parfums, encens, désodorisants, activités de loisir (colles, marqueurs, peintures...), activités mécaniques, bricolage, cuisson d'aliments, tabagisme, sources de biocides (jardinage, antimites, traitement d'animaux, ...), vêtements sortant du pressing, photocopieur, imprimante, ordinateur autres :		
Appareils à combustion	Présence dans la pièce ou celles connectées : Oui / non	combustible : huile/pétrole/...	
	Mode : normal / mode d'appoint	Raccordement à un système d'extraction : Oui / non	
Nettoyage habituel de la pièce	fréquence, jj/hh : produits utilisés :	Entreprise :	
Météo durant les mesures			
Pression, température, humidité, pluie et force du vent		Direction du vent durant les mesures	
graphique d'exploitation des mesures			

Nom du site : Ecole PERRAULT	N° Affaire :	N° Contrat : NO60.P0662	Date / heure : 10/07/2025 12:10		
Adresse du prélèvement :	Rue Millet	Nom opérateur : BED			
Désignation du prélèvement :	A ext 5	X : 3,08768	Y : 50,59602		
Caractéristiques du prélèvement					
Source de polluants suspectée : Nature du prélèvement : concentrations gazeuses / concentrations de poussières / dépôts de poussières					
Analyses à réaliser	Méthode	Référence dispositif	Nature support	filtre antipoussière	filtre antihumidité
TPH C5-C16	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
BTEX N	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
COHV	adsorption passif	-	RADILO	oui	non
Localisation du point de mesure		Visualisation du point de prélèvement			
Positionnement par rapport au bâtiment (Nord, sud...): -					
Positionnement par rapport aux entrées d'air (CTA, ouvrant...): -					
Hauteur du prélèvement (m/ sol) : 1,0					
Distance aux murs ou obstacles (m) : -					
Distance aux sources émettrices de polluant (m) et nature de ces sources : -					
Prélèvement					
Jour, Date et heure	jj:mm:aaaa hh:mm	t0 10/07/2025 12:10	tfin 23/07/2025 10:35	Durée (heures) : 310.4166667	
Débit (si prélèvement dynamique)*	l/min	-	-	Volume (litres) : #DIV/0!	
Condensation (sur la ligne, dans le tube...)	-	-	-	* si le débitmètre est en série, le débit peut être noté à intervalles réguliers au dos de la fiche	
Conditions lors du prélèvements					
Ensoleillement *		t0 oui	tfin oui		
Pluie ou neige *		- non	- non		
Vent (force et direction) *		3,1m/s SE	5,0m/s E		
Humidité mesurée (%HR) *		46%	73%		
Température Air extérieur °C * (si source milieu souterrain)		25	19,0		
<i>Si méthode spécifique utilisée</i>					
Volume de solution de barbotage (ml)	ml	-	-		
% O2 si dilution à l'azote	%	-	-		
<i>* Les enregistrements des conditions météorologiques en cours de prélèvement sont présentées par ailleurs, ne sont notées ici que les valeurs ponctuelles</i>					
Flaconnage, conservation et transport					
N° d'identification des échantillons :	A ext 5	Remarques : aucune			
Méthode de stockage :	glacière				
Nom du laboratoire :	AGROLAB				
Date d'envoi au laboratoire :	23/07/2025				

Annexe 6. Fiches de prélèvements espèces comestibles

Cette annexe contient 2 pages.

Nom du propriétaire: Ville Ronchin	N° Affaire :	N° Contrat :NO60P0662	Date :	
Adresse : Ecole	Nom opérateur : HUC			
<i>Description du contexte</i>				
Ecole				
Localisation des végétaux prélevés (faire schéma au dos) - cf plan				
Poussières sur les végétaux prélevés : -- (*)				
Date du dernier arrosage : non concerné				
<i>Description des conditions atmosphériques</i>				
Ciel nuageux, clair, etc : clair				
Humidité de l'air : -- / - / + / ++ (*)				
Date des dernières pluies : non reportée				
<i>Description des points de prélèvement</i>				
Description du sol au droit des végétaux prélevés : terre végétale				
Profondeur des racines visibles des végétaux : non visible				
Nombre de prélèvements de végétaux réalisés :				
Echantillonage de végétaux (*) Echantillon(s) COMPOSITE				
Echantillon(s) PONCTUEL				
Nombre d'échantillons de sols au droit du jardin : non concerné				
Profondeur des prélèvements de sol (cm) : non concerné				
Echantillonage des sols (*) Non concerné Echantillon(s) COMPOSITE -> surface et nombre d'échantillons utilisés pour confectionner un échantillon moyen Echantillon(s) PONCTUEL				
<i>Description des prélèvements de végétaux</i>				
Identification de l'échantillon	Nature herbe, légume, fruit (2)	Qualité du végétal (3)	Consommation par propriétaire	Remarques particulières (1)
Framboises Ferry	mûr	occasionnel		
Groseille maquereaux Ferry	mûr	occasionnel		
Groseille Kergomard	mûr	occasionnel		
Cassis Kergomard	mûr	occasionnel		
Framboise Brossolette	mûr	occasionnel		
Rhubarbes Kergomard	mûr	occasionnel		
Cerise Brossolette	mûr	occasionnel		
Cassis Brossolette	mûr	occasionnel		
Groseille Brossolette	mûr	occasionnel		
Cassis M. Valmore	mûr	occasionnel		
Groseille Valmore	mûr	occasionnel		
Rhubarbes Perrault	mûr	occasionnel		
Cerise Samain	mûr	occasionnel		
(1) PM : la masse à prélever dépend du laboratoire et de la teneur en eau				
(2) : préciser quel végétal, légume ou fruit				
(2) : préciser son état mûr, non mûr, flétrissant, pourri (NB privilégier les végétaux mûrs consommables)				
<i>Flaconnage, conservation et transport</i>				
Identification des échantillons de sol (étiquetage) : référence au schéma de localisation				
Lavage des végétaux :		(au labo)	OUI / -NON-	(*)
Epluchage des végétaux :		(au labo)	OUI / -NON-	(*)
Mode de stockage : glacière				
Nom du laboratoire : AGROLAB LUFA				
Date et heure d'envoi des prélèvements au laboratoire :				

(*) encadrer la réponse

Nom du propriétaire: Ville Ronchin	N° Affaire :	N° Contrat :NO60P0662	Date : 03/09/2025	
Adresse : Ecole - multi site		Nom opérateur : LEP		
<i>Description du contexte</i>				
Ecole				
Localisation des végétaux prélevés - cf plan rapport				
Poussières sur les végétaux prélevés : - - (*)				
Date du dernier arrosage : non concerné				
<i>Description des conditions atmosphériques</i>				
Ciel nuageux, clair, etc : clair				
Humidité de l'air : - - / - / + / ++ (*)				
Date des dernières pluies : non reportée				
<i>Description des points de prélèvement</i>				
Description du sol au droit des végétaux prélevés : terre végétale				
Profondeur des racines visibles des végétaux : non visible				
Nombre de prélèvements de végétaux réalisés :				
Echantillonnage de végétaux (*) Echantillon(s) COMPOSITE				
Echantillon(s) PONCTUEL				
Nombre d'échantillons de sols au droit du jardin : non concerné				
Profondeur des prélèvements de sol (cm) : non concerné				
Echantillonnage des sols (*) Non concerné Echantillon(s) COMPOSITE -> surface et nombre d'échantillons utilisés pour confectionner un échantillon moyen Echantillon(s) PONCTUEL				
<i>Description des prélèvements de végétaux</i>				
Identification de l'échantillon	Nature herbe, légume, fruit (2)	Qualité du végétal (3)	Consommation par propriétaire	Remarques particulières (1)
Poires Kergomard		mûr	occasionnel	
Nefles Kergomard		mûr	occasionnel	
Mures - Cotty Moulin		mûr	occasionnel	
Pommes Perrault		mûr	occasionnel	
Poires Perrault		mûr	occasionnel	
Prunes Perrault		mûr	occasionnel	
(1) PM : la masse à prélever dépend du laboratoire et de la teneur en eau				
(2) : préciser quel végétal, légume ou fruit				
(2) : préciser son état mûr, non mûr, flétrissant, pourri (NB privilégier les végétaux mûrs consommables)				
<i>Flaconnage, conservation et transport</i>				
Identification des échantillons de sol (étiquetage) : référence au schéma de localisation				
Lavage des végétaux :		(au labo)	OUI / -NON-	(*)
Epluchage des végétaux :		(au labo)	OUI / -NON-	(*)
Mode de stockage : glacière				
Nom du laboratoire : AGROLAB LUFA				
Date et heure d'envoi des prélèvements au laboratoire :				

(*) encadrer la réponse

Annexe 7. Bordereaux d'analyses des fruits

Cette annexe contient 28 pages.

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 03.07.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde **3628354** NO60 P0662 / NO60.P0337-S - Commande de Mme Camille DUVAL - échantillons pour analyses du plomb
 N° échant. **685786** Fruits et noix
 Facturer à **10085114 BURGEAP – Agence Ile de France**
 Date de validation **26.06.2025**
 Prélèvement **25.06.2025**
 Spécification des échantillons **Fe - Framboise**
 Alimentation Humaine **Framboises**

Unité	Résultat sur E. Brut	Incert. Résultat	Déclaration	Limite	Limite Quant.	Méthode
-------	----------------------	------------------	-------------	--------	---------------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plumb (Pb)	mg/kg	0,029	+/- 50 %		0,002	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	----------	--	-------	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et étendue mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

La date d'échantillonnage est une information client.

Date de prise en charge: 27.06.2025

Fin des analyses: 02.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
 E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
 Chef de groupe: Fatiha BENEDDIF
 Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 03.07.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde **3628354** NO60 P0662 / NO60.P0337-S - Commande de Mme Camille DUVAL - échantillons pour analyses du plomb
 N° échant. **685794** Fruits et noix
 Facturer à **10085114 BURGEAP – Agence Ile de France**
 Date de validation **26.06.2025**
 Prélèvement **25.06.2025**
 Spécification des échantillons **Fe - Groseille à maquereaux**
 Alimentation Humaine **Groseilles**

Unité	Résultat sur E. Brut	Incert. Résultat	Déclaration	Limite	Limite Quant.	Méthode
-------	----------------------	------------------	-------------	--------	---------------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plumb (Pb)	mg/kg	0,009	+/- 50 %		0,002	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	----------	--	-------	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

La date d'échantillonnage est une information client.

Date de prise en charge: 27.06.2025

Fin des analyses: 02.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
 E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
 Chef de groupe: Fatiha BENEDDIF
 Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 03.07.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde **3628354** NO60 P0662 / NO60.P0337-S - Commande de Mme Camille DUVAL - échantillons pour analyses du plomb
 N° échant. **685795** Fruits et noix
 Facturer à **10085114 BURGEAP – Agence Ile de France**
 Date de validation **26.06.2025**
 Prélèvement **25.06.2025**
 Spécification des échantillons **Ke - Groseille**
 Alimentation Humaine **Groseille**

Unité	Résultat sur E. Brut	Incert. Résultat	Déclaration	Limite	Limite Quant.	Méthode
-------	----------------------	------------------	-------------	--------	---------------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plumb (Pb)	mg/kg	0,013	+/- 50 %		0,002	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	----------	--	-------	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et étendue mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

La date d'échantillonnage est une information client.

Date de prise en charge: 27.06.2025

Fin des analyses: 02.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
 E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
 Chef de groupe: Fatiha BENEDDIF
 Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 03.07.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	3628354 NO60 P0662 / NO60.P0337-S - Commande de Mme Camille DUVAL - échantillons pour analyses du plomb
N° échant.	685796 Fruits et noix
Facturer à	10085114 BURGEAP – Agence Ile de France
Date de validation	26.06.2025
Prélèvement	25.06.2025
Spécification des échantillons	Br - Cassis
Alimentation Humaine	Cassis

Unité	Résultat sur E. Brut	Incert. Résultat	Déclaration	Limite	Limite Quant.	Méthode
-------	----------------------	------------------	-------------	--------	---------------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plomb (Pb)	mg/kg	0,014	+/- 50 %			0,002	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	----------	--	--	-------	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

La date d'échantillonnage est une information client.

Date de prise en charge: 27.06.2025

Fin des analyses: 02.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
 E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
 Chef de groupe: Fatiha BENEDDIF
 Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 03.07.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde **3628354** NO60 P0662 / NO60.P0337-S - Commande de Mme Camille DUVAL - échantillons pour analyses du plomb
 N° échant. **685797** Légumes
 Facturer à **10085114 BURGEAP – Agence Ile de France**
 Date de validation **26.06.2025**
 Prélèvement **25.06.2025**
 Spécification des échantillons **Ke - Rhubarbe**
 Alimentation Humaine **Rhubarbe**

Unité	Résultat sur E. Brut	Incert. Résultat	Déclaration	Limite	Limite Quant.	Méthode
-------	----------------------	------------------	-------------	--------	---------------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plumb (Pb)	mg/kg	0,120	+/- 25 %		0,002	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	----------	--	-------	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et étendue mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

La date d'échantillonnage est une information client.

Date de prise en charge: 27.06.2025

Fin des analyses: 02.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
 E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
 Chef de groupe: Fatiha BENEDDIF
 Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 03.07.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde **3628354** NO60 P0662 / NO60.P0337-S - Commande de Mme Camille DUVAL - échantillons pour analyses du plomb
 N° échant. **685798** Fruits et noix
 Facturer à **10085114 BURGEAP – Agence Ile de France**
 Date de validation **26.06.2025**
 Prélèvement **25.06.2025**
 Spécification des échantillons **Ke - Cassis**
 Alimentation Humaine **Cassis**

Unité	Résultat sur E. Brut	Incert. Résultat	Déclaration	Limite	Limite Quant.	Méthode
-------	----------------------	------------------	-------------	--------	---------------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plumb (Pb)	mg/kg	0,015	+/- 50 %		0,002	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	----------	--	-------	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et étendue mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

La date d'échantillonnage est une information client.

Date de prise en charge: 27.06.2025

Fin des analyses: 02.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
 E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
 Chef de groupe: Fatiha BENEDDIF
 Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 03.07.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde **3628354** NO60 P0662 / NO60.P0337-S - Commande de Mme Camille DUVAL - échantillons pour analyses du plomb
 N° échant. **685799** Fruits et noix
 Facturer à **10085114 BURGEAP – Agence Ile de France**
 Date de validation **26.06.2025**
 Prélèvement **25.06.2025**
 Spécification des échantillons **Br - Framboise**
 Alimentation Humaine **Framboises**

Unité	Résultat sur E. Brut	Incert. Résultat	Déclaration	Limite	Limite Quant.	Méthode
-------	----------------------	------------------	-------------	--------	---------------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plumb (Pb)	mg/kg	0,018	+/- 50 %		0,002	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	----------	--	-------	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

La date d'échantillonnage est une information client.

Date de prise en charge: 27.06.2025

Fin des analyses: 02.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
 E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
 Chef de groupe: Fatiha BENEDDIF
 Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 03.07.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde **3628354** NO60 P0662 / NO60.P0337-S - Commande de Mme Camille DUVAL - échantillons pour analyses du plomb
 N° échant. **685800** Fruits et noix
 Facturer à **10085114 BURGEAP – Agence Ile de France**
 Date de validation **26.06.2025**
 Prélèvement **25.06.2025**
 Spécification des échantillons **Br - Groseille**
 Alimentation Humaine **Groseille**

Unité	Résultat sur E. Brut	Incert. Résultat	Déclaration	Limite	Limite Quant.	Méthode
-------	----------------------	------------------	-------------	--------	---------------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plumb (Pb)	mg/kg	0,014	+/- 50 %		0,002	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	----------	--	-------	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et étendue mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

La date d'échantillonnage est une information client.

Date de prise en charge: 27.06.2025

Fin des analyses: 02.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
 E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
 Chef de groupe: Fatiha BENEDDIF
 Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 03.07.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	3628354 NO60 P0662 / NO60.P0337-S - Commande de Mme Camille DUVAL - échantillons pour analyses du plomb
N° échant.	685801 Fruits et noix
Facturer à	10085114 BURGEAP – Agence Ile de France
Date de validation	26.06.2025
Prélèvement	25.06.2025
Spécification des échantillons	MDV - Cassis
Alimentation Humaine	Cassis

Unité	Résultat sur E. Brut	Incert. Résultat	Déclaration	Limite	Limite Quant.	Méthode
-------	----------------------	------------------	-------------	--------	---------------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plomb (Pb)	mg/kg	0,014	+/- 50 %			0,002	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	----------	--	--	-------	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

La date d'échantillonnage est une information client.

Date de prise en charge: 27.06.2025

Fin des analyses: 02.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
 E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
 Chef de groupe: Fatiha BENEDDIF
 Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 03.07.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde **3628354** NO60 P0662 / NO60.P0337-S - Commande de Mme Camille DUVAL - échantillons pour analyses du plomb
 N° échant. **685802** Fruits et noix
 Facturer à **10085114 BURGEAP – Agence Ile de France**
 Date de validation **26.06.2025**
 Prélèvement **25.06.2025**
 Spécification des échantillons **MDV - Groseille à maquereaux**
 Alimentation Humaine **Groseilles**

Unité	Résultat sur E. Brut	Incert. Résultat	Déclaration	Limite	Limite Quant.	Méthode
-------	----------------------	------------------	-------------	--------	---------------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plomb (Pb)	mg/kg	0,006	+/- 50 %		0,002	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	----------	--	-------	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

La date d'échantillonnage est une information client.

Date de prise en charge: 27.06.2025

Fin des analyses: 02.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
 E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
 Chef de groupe: Fatiha BENEDDIF
 Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 03.07.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde **3628354** NO60 P0662 / NO60.P0337-S - Commande de Mme Camille DUVAL - échantillons pour analyses du plomb
 N° échant. **685803** Fruits et noix
 Facturer à **10085114 BURGEAP – Agence Ile de France**
 Date de validation **26.06.2025**
 Prélèvement **25.06.2025**
 Spécification des échantillons **Sam - Cerise**
 Alimentation Humaine **Cerises**

Unité	Résultat sur E. Brut	Incert. Résultat	Déclaration	Limite	Limite Quant.	Méthode
-------	----------------------	------------------	-------------	--------	---------------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plumb (Pb)	mg/kg	0,004	+/- 50 %		0,002	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	----------	--	-------	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

La date d'échantillonnage est une information client.

Date de prise en charge: 27.06.2025

Fin des analyses: 02.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
Chef de groupe: Fatiha BENEDDIF
Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 03.07.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	3628354 NO60 P0662 / NO60.P0337-S - Commande de Mme Camille DUVAL - échantillons pour analyses du plomb
N° échant.	685804 Légumes
Facturer à	10085114 BURGEAP – Agence Ile de France
Date de validation	26.06.2025
Prélèvement	25.06.2025
Spécification des échantillons	P - Rhubarbe
Alimentation Humaine	Rhubarbe

Unité	Résultat sur E. Brut	Incert. Résultat	Déclaration	Limite	Limite Quant.	Méthode
-------	----------------------	------------------	-------------	--------	---------------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plomb (Pb)	mg/kg	0,348	+/- 25 %			0,002	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	----------	--	--	-------	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

La date d'échantillonnage est une information client.

Date de prise en charge: 27.06.2025

Fin des analyses: 02.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
 E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
 Chef de groupe: Fatiha BENEDDIF
 Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 03.07.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde **3628354** NO60 P0662 / NO60.P0337-S - Commande de Mme Camille DUVAL - échantillons pour analyses du plomb
 N° échant. **685805** Fruits et noix
 Facturer à **10085114 BURGEAP – Agence Ile de France**
 Date de validation **26.06.2025**
 Prélèvement **25.06.2025**
 Spécification des échantillons **Br - Cerise**
 Alimentation Humaine **Cerises**

Unité	Résultat sur E. Brut	Incert. Résultat	Déclaration	Limite	Limite Quant.	Méthode
-------	----------------------	------------------	-------------	--------	---------------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plumb (Pb)	mg/kg	0,002	+/- 50 %		0,002	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	----------	--	-------	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

La date d'échantillonnage est une information client.

Date de prise en charge: 27.06.2025

Fin des analyses: 02.07.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
 E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
 Chef de groupe: Fatiha BENEDDIF
 Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 05.09.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	3660624 NO60 P0662 / NO60.P0545-S - Commande de Mme Camille DUVAL		
N° échant.	741620 Fruits et noix		
Projet	6705 NO60 P0662 / NO60.P0545-S - Contact : Mme Camille DUVAL - Agence : BURGEAP NO ARRAS		
Date de validation	01.09.2025		
Prélèvement	29.08.2025		
Spécification des échantillons	Pomme Ferry - Lieu de prélèvement : RONCHIN		
Alimentation Humaine	Pomme		
Liste des pesticides	GC+LC		
Pays d'origine	France		
	Résultat sur		
	E. Brut		Méthode
Unité			

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plomb (Pb)	mg/kg	0,005		DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	--	------------------------

Le calcul des incertitudes de mesure dans le tableau ci-dessous est basé sur le GUM (Guide to the expression of uncertainty in measurement, BIPM, IEC, IFCC, ISO, IUPAC, IUPAP et OIML, 2008) et le rapport Nordtest (Handbook for calculation of measurement uncertainty in environmental laboratories (TR 537 (ed. 4) 2017). Il s'agit donc d'une valeur très fiable avec un niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les écarts par rapport à cette valeur sont signalés par une entrée dans la colonne "Méthode de détermination variable".

Incertitude de mesure	Méthode de détermination variable	Paramètre
50%	Estimation	Plumb (Pb)

Date de prise en charge: 01.09.2025

Fin des analyses: 04.09.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.

Date

05.09.2025

N° Client

10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

3660624 NO60 P0662 / NO60.P0545-S - Commande de Mme Camille
DUVAL

N° échant.

741620 Fruits et noix

AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
Chef de groupe: Charles RIZOUD
Équipe Service Support Client-France

Les activités rapportées dans ce document sont accréditées selon DIN EN ISO/IEC 17025:2018. Seules les activités non accréditées sont identifiées par le symbole "•".

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 05.09.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	3660624 NO60 P0662 / NO60.P0545-S - Commande de Mme Camille DUVAL		
N° échant.	741636 Fruits et noix		
Projet	6705 NO60 P0662 / NO60.P0545-S - Contact : Mme Camille DUVAL - Agence : BURGEAP NO ARRAS		
Date de validation	01.09.2025		
Prélèvement	29.08.2025		
Spécification des échantillons	Poire Ferry - Lieu de prélèvement : RONCHIN		
Alimentation Humaine	Poires		
Liste des pesticides	GC+LC		
Pays d'origine	France		
	Unité	Résultat sur E. Brut	Méthode

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plomb (Pb)	mg/kg	0,003		DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	-------	--	------------------------

Le calcul des incertitudes de mesure dans le tableau ci-dessous est basé sur le GUM (Guide to the expression of uncertainty in measurement, BIPM, IEC, IFCC, ISO, IUPAC, IUPAP et OIML, 2008) et le rapport Nordtest (Handbook for calculation of measurement uncertainty in environmental laboratories (TR 537 (ed. 4) 2017). Il s'agit donc d'une valeur très fiable avec un niveau de confiance de 95% (intervalle de confiance). Les écarts par rapport à cette valeur sont signalés par une entrée dans la colonne "Méthode de détermination variable".

Incertitude de mesure	Méthode de détermination variable	Paramètre
50%	Estimation	Plomb (Pb)

Date de prise en charge: 01.09.2025

Fin des analyses: 04.09.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée. Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.

Date

05.09.2025

N° Client

10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

3660624 NO60 P0662 / NO60.P0545-S - Commande de Mme Camille
DUVAL

N° échant.

741636 Fruits et noix

AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
Chef de groupe: Charles RIZOUD
Équipe Service Support Client-France

Les activités rapportées dans ce document sont accréditées selon DIN EN ISO/IEC 17025:2018. Seules les activités non accréditées sont identifiées par le symbole "•".

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 10.09.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	3663970 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Commande de Mme Camille DUVAL
N° échant.	747161 Fruits et noix
Projet	6711 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Contact : Mme Camille DUVAL - Agence : BURGEAP NO ARRAS
Date de validation	05.09.2025
Prélèvement	03.09.2025
Spécification des échantillons	Mûres - Cohy moulin - Lieu de prélèvement : RONCHIN
Alimentation Humaine	Mûres
Liste des pesticides	GC+LC
Pays d'origine	France
	Résultat sur
Unité	E. Brut Déclaration
	Incert.
	Résultat Substance Méthode

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plomb (Pb)	mg/kg	0,007	+/- 50 %	EB	DIN EN 15763 : 2010-04

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UICPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

Explication: EB=Echantillon brut, MS=Matière sèche

Date de prise en charge: 05.09.2025

Fin des analyses: 09.09.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.
 Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.

Date

10.09.2025

N° Client

10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

3663970 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Commande de Mme Camille
DUVAL

N° échant.

747161 Fruits et noix

AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
Chef de groupe: Charles RIZOUD
Équipe Service Support Client-France

Les activités rapportées dans ce document sont accréditées selon DIN EN ISO/IEC 17025:2018. Seules les activités non accréditées sont identifiées par le symbole "•".

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 10.09.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	3663970 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Commande de Mme Camille DUVAL
N° échant.	747162 Fruits et noix
Projet	6711 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Contact : Mme Camille DUVAL - Agence : BURGEAP NO ARRAS
Date de validation	05.09.2025
Prélèvement	03.09.2025
Spécification des échantillons	Poire Perrault - Lieu de prélèvement : RONCHIN
Alimentation Humaine	Poires
Liste des pesticides	GC+LC
Pays d'origine	France
	Résultat sur
Unité	E. Brut Déclaration
	Incert.
	Résultat Substance Méthode

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plomb (Pb)	mg/kg	0,004	+/- 50 %	EB	DIN EN 15763 : 2010-04

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UICPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

Explication: EB=Echantillon brut, MS=Matière sèche

Date de prise en charge: 05.09.2025

Fin des analyses: 09.09.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.
 Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.

Date

10.09.2025

N° Client

10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

3663970 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Commande de Mme Camille
DUVAL

N° échant.

747162 Fruits et noix

AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
Chef de groupe: Charles RIZOUD
Équipe Service Support Client-France

Les activités rapportées dans ce document sont accréditées selon DIN EN ISO/IEC 17025:2018. Seules les activités non accréditées sont identifiées par le symbole "•".

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 10.09.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	3663970 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Commande de Mme Camille DUVAL
N° échant.	747165 Fruits et noix
Projet	6711 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Contact : Mme Camille DUVAL - Agence : BURGEAP NO ARRAS
Date de validation	05.09.2025
Prélèvement	03.09.2025
Spécification des échantillons	Pomme Perrault - Lieu de prélèvement : RONCHIN
Alimentation Humaine	Pomme
Liste des pesticides	GC+LC
Pays d'origine	France
	Résultat sur
Unité	E. Brut Déclaration
	Incert.
	Résultat Substance Méthode

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plomb (Pb)	mg/kg	0,003	+/- 50 %	EB	DIN EN 15763 : 2010-04

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UICPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

Explication: EB=Echantillon brut, MS=Matière sèche

Date de prise en charge: 05.09.2025

Fin des analyses: 09.09.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.
 Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.

Date

10.09.2025

N° Client

10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

3663970 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Commande de Mme Camille
DUVAL

N° échant.

747165 Fruits et noix

AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
Chef de groupe: Charles RIZOUD
Équipe Service Support Client-France

Les activités rapportées dans ce document sont accréditées selon DIN EN ISO/IEC 17025:2018. Seules les activités non accréditées sont identifiées par le symbole "•".

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 10.09.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	3663970 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Commande de Mme Camille DUVAL
N° échant.	747166 Fruits et noix
Projet	6711 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Contact : Mme Camille DUVAL - Agence : BURGEAP NO ARRAS
Date de validation	05.09.2025
Prélèvement	03.09.2025
Spécification des échantillons	Prune Perrault - Lieu de prélèvement : RONCHIN
Alimentation Humaine	Prunes, pruneaux
Liste des pesticides	GC+LC
Pays d'origine	France
	Résultat sur
Unité	E. Brut Déclaration
	Incert.
	Résultat Substance Méthode

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plomb (Pb)	mg/kg	0,007	+/- 50 %	EB	DIN EN 15763 : 2010-04

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et élargie mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UICPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

Explication: EB=Echantillon brut, MS=Matière sèche

Date de prise en charge: 05.09.2025

Fin des analyses: 09.09.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.
 Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.

Date

10.09.2025

N° Client

10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

3663970 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Commande de Mme Camille
DUVAL

N° échant.

747166 Fruits et noix

AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
Chef de groupe: Charles RIZOUD
Équipe Service Support Client-France

Les activités rapportées dans ce document sont accréditées selon DIN EN ISO/IEC 17025:2018. Seules les activités non accréditées sont identifiées par le symbole "•".

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 10.09.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	3663970 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Commande de Mme Camille DUVAL
N° échant.	747168 Fruits et noix
Projet	6711 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Contact : Mme Camille DUVAL - Agence : BURGEAP NO ARRAS
Date de validation	05.09.2025
Prélèvement	03.09.2025
Spécification des échantillons	Poire Kergo - Lieu de prélèvement : RONCHIN
Alimentation Humaine	Poires
Liste des pesticides	GC+LC
Pays d'origine	France

Unité	Résultat sur	Incert.	Résultat	Substance	Méthode
-------	--------------	---------	----------	-----------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plomb (Pb)	mg/kg	<0,002		EB	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	--------	--	----	------------------------

Explication: dans la colonne de résultats "<" signifie inférieur à la limite de quantification; n.d. signifie non déterminé.

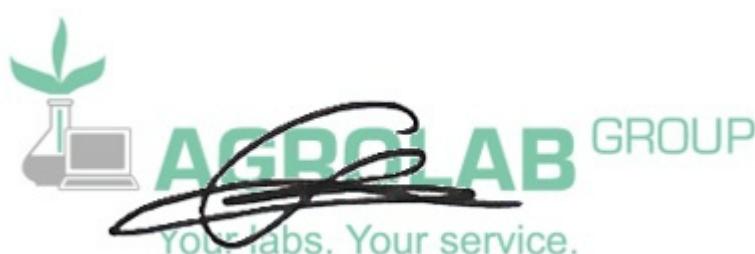
Explication: EB=Echantillon brut, MS=Matière sèche

Date de prise en charge: 05.09.2025

Fin des analyses: 09.09.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.



AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
Chef de groupe: Charles RIZOUD
Équipe Service Support Client-France

AGROLAB LUFA Dr.-Hell-Str. 6, 24107 Kiel

BURGEAP 62
 5, chemin des Filatiers
 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
 FRANCE

 Date 10.09.2025
 N° Client 10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde	3663970 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Commande de Mme Camille DUVAL
N° échant.	747175 Fruits et noix
Projet	6711 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Contact : Mme Camille DUVAL - Agence : BURGEAP NO ARRAS
Date de validation	05.09.2025
Prélèvement	03.09.2025
Spécification des échantillons	Nèfle Kergo - Lieu de prélèvement : RONCHIN
Liste des pesticides	GC+LC
Pays d'origine	France

Unité	Résultat sur	Incert.	E. Brut	Déclaration	Résultat	Substance	Méthode
-------	--------------	---------	---------	-------------	----------	-----------	---------

Oligo-éléments / Métaux lourds / Halogénures

Plomb (Pb)	mg/kg	0,019	+/- 50 %	EB	DIN EN 15763 : 2010-04
------------	-------	--------------	----------	----	------------------------

Le calcul de l' incertitude de mesure analytique combinée et étendue mentionné dans le présent rapport est basé sur le GUM (Guide pour l' expression de l' incertitude de mesure, BIPM, CEI, FICC, ISO, UICPA, UIPPA et OIML, 2008) et Nordtest Report (Manuel pour le calcul de l'incertitude de mesure dans les laboratoires d'analyse de l'environnement (TR 537 (ed. 4) 2017). Le facteur d' élargissement utilisé est 2 pour un niveau de probabilité de 95% (intervalle de confiance).

Explication: EB=Echantillon brut, MS=Matière sèche

Date de prise en charge: 05.09.2025

Fin des analyses: 09.09.2025

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'essai ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

Dans l'évaluation de la conformité, l'approche économique est utilisée comme règle de décision (une non-conformité existe si le résultat de la mesure incluant l'incertitude de mesure est supérieure à la spécification ou à la norme), sauf indication contraire dans les bases légales ou normatives correspondantes.

Date

10.09.2025

N° Client

10086191

RAPPORT D'ANALYSES

Cde

3663970 NO60 P0662 / NO60.P0559-S - Commande de Mme Camille
DUVAL

N° échant.

747175 Fruits et noix

AGROLAB LUFA ServiceTeam France, Tel. +33/356870242
E-Mail serviceteamfrance.lufa@agrolab.fr
Chef de groupe: Charles RIZOUD
Équipe Service Support Client-France

Les activités rapportées dans ce document sont accréditées selon DIN EN ISO/IEC 17025:2018. Seules les activités non accréditées sont identifiées par le symbole "•".

Annexe 8. Glossaire

AEA (Alimentation en Eau Agricole) : Eau utilisée pour l'irrigation des cultures

AEI (Alimentation en Eau Industrielle) : Eau utilisée dans les processus industriels

AEP (Alimentation en Eau Potable) : Eau utilisée pour la production d'eau potable

ARIA (Analyse, Recherche et Information sur les Accidents) : base de données répertorie les incidents ou accidents qui ont, ou auraient, pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publiques ou à l'environnement.

ARR (Analyse des risques résiduels) : Il s'agit d'une estimation par le calcul (et donc théorique) du risque résiduel auquel sont exposées des cibles humaines à l'issue de la mise en œuvre de mesures de gestion d'un site. Cette évaluation correspond à une EQRS.

ARS (Agence régionale de santé) : Les ARS ont été créées en 2009 afin d'assurer un pilotage unifié de la santé en région, de mieux répondre aux besoins de la population et d'accroître l'efficacité du système.

BASOL : Base de données gérée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie recensant les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Biocentre : Ces installations sont classées pour la protection de l'environnement et sont soumises à autorisation préfectorale. Elles prennent en charge les déchets en vue de leur traitement basé sur la biodégradation aérobie de polluants chimiques.

BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylènes) : Les BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène et Xylènes) sont des composés organiques mono-aromatiques volatils qui ont des propriétés toxiques.

CASIAS (Carte des Anciens Sites Industriels et Activités de Service) : Cette base de données gérée par le BRGM recense de manière systématique les sites industriels susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement.

COHV (Composés organohalogénés volatils) : Solvants organiques chlorés aliphatiques volatils qui ont des propriétés toxiques et sont ou ont été couramment utilisés dans l'industrie.

DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) : Cette structure régionale du ministère du Développement durable pilote les politiques de développement durable résultant notamment des engagements du Grenelle Environnement ainsi que celles du logement et de la ville.

DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports) : Service déconcentré du Ministère en charge de l'environnement pour l'Île de France, la DRIEAT met en œuvre sous l'autorité du Préfet de la Région les priorités d'actions de l'État en matière d'Environnement et d'Énergie et plus particulièrement celles issues du Grenelle de l'Environnement. Elle intervient dans l'ensemble des départements de la région grâce à ses unités territoriales (UT).

Eluat : voir lixiviation

EQRS (Evaluation quantitative des risques sanitaires) : Il s'agit d'une estimation par le calcul (et donc théorique) des risques sanitaires auxquels sont exposées des cibles humaines.

ERI (Excès de risque individuel) : correspond à la probabilité que la cible a de développer l'effet associé à une substance cancérogène pendant sa vie du fait de l'exposition considérée. Il s'exprime sous la forme mathématique suivante 10^{-n} . Par exemple, un excès de risque individuel de 10^{-5} représente la probabilité supplémentaire, par rapport à une personne non exposée, de développer un cancer pour 100 000 personnes exposées pendant une vie entière.

ERU (Excès de risque unitaire) : correspond à la probabilité supplémentaire, par rapport à un sujet non exposé, qu'un individu contracte un cancer s'il est exposé pendant sa vie entière à une unité de dose de la substance cancérogène.

HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) : Ces composés constitués d'hydrocarbures cycliques sont générés par la combustion de matières fossiles. Ils sont peu mobiles dans les sols.

HAM (Hydrocarbures aromatiques monocycliques) : Ces hydrocarbures constitués d'un seul cycle aromatiques sont très volatils, les BTEX* sont intégrés à cette famille de polluants.

HCT (Hydrocarbures Totaux) : Il s'agit généralement de carburants pétroliers dont la volatilité et la mobilité dans le milieu souterrain dépendent de leur masse moléculaire (plus ils sont lourds, c'est-à-dire plus la chaîne carbonée est longue, moins ils sont volatils et mobiles).

IEM (Interprétation de l'état des milieux) : au sens des textes ministériels du 8 février 2007, l'IEM est une étude réalisée pour évaluer la compatibilité entre l'état des milieux (susceptibles d'être pollués) et les usages effectivement constatés, programmés ou potentiels à préserver. L'IEM peut faire appel dans certains cas à une grille de calcul d'EQRS spécifique.

ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes) : Ces installations sont classées pour la protection de l'environnement sous le régime de l'enregistrement. Ce type d'installation permet l'élimination de déchets industriels inertes par dépôt ou enfouissement sur ou dans la terre. Sont considérés comme déchets inertes ceux répondant aux critères de l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014.

ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) : Ces installations sont classées pour la protection de l'environnement et sont soumises à autorisation préfectorale. Cette autorisation précise, entre autres, les capacités de stockage maximales et annuelles de l'installation, la durée de l'exploitation et les superficies de l'installation de la zone à exploiter et les prescriptions techniques requises.

ISDD (Installation de Stockage de Déchets Dangereux) : Ces installations sont classées pour la protection de l'environnement et sont soumises à autorisation préfectorale. Ce type d'installation permet l'élimination de déchets dangereux, qu'ils soient d'origine industrielle ou domestique, et les déchets issus des activités de soins.

Lixivation : Opération consistant à soumettre une matrice (sol par exemple) à l'action d'un solvant (en général de l'eau). On appelle lixiviat la solution obtenue par lixiviation dans le milieu réel (ex : une décharge). La solution obtenue après lixiviation d'un matériau au laboratoire est appelée un éluate.

PCB (Polychlorobiphényles) : L'utilisation des PCB est interdite en France depuis 1975 (mais leur usage en système clos est toléré). On les rencontre essentiellement dans les isolants diélectriques, dans les transformateurs et condensateurs individuels. Ces composés sont peu volatils, peu solubles et peu mobiles.

Plan de Gestion : démarche définie par les textes ministériels du 8 février 2007 puis du 19 avril 2017 visant à définir les modalités de réhabilitation et d'aménagement d'un site pollué.

QD (Quotient de danger) : Rapport entre l'estimation d'une exposition (exprimée par une dose ou une concentration pour une période de temps spécifiée) et la VTR* de l'agent dangereux pour la voie et la durée d'exposition correspondantes. Le QD (sans unité) n'est pas une probabilité et concerne uniquement les effets à seuil.

SIS (Secteur d'information des sols) : Secteurs créés par la Loi ALUR du 24 mars 2014 et correspondant à des terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et la mise en place de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.

VTR (Valeur toxicologique de référence) : Appellation générique regroupant tous les types d'indices toxicologiques qui permettent d'établir une relation entre une dose et un effet (toxique à seuil d'effet) ou entre une dose et une probabilité d'effet (toxique sans seuil d'effet). Les VTR sont établies par des instances internationales (l'OMS ou le CIPR, par exemple) ou des structures nationales (US-EPA et ATSDR aux Etats-Unis, RIVM aux Pays-Bas, Health Canada, ANSES en France, etc.).

VLEP (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle) : Valeur limite d'exposition correspondant à la valeur réglementaire de concentration dans l'air de l'atmosphère de travail à ne pas dépasser durant plus de 8 heures (VLEP 8H) ou 15 minutes (VLEP CT) ; la VLEP 8H peut être dépassée sur de courtes périodes à condition de ne pas dépasser la VLEP CT.